Dec 1220

BUREAU DU DEPOT LEGAL
DEPT DES SOCIOLOGUES,
BIBLIOTHEQUE NAT.QUE.,
1700 ST-DENIS,
MONTREAL 129.

Enquête Cliche, un autre voile s'ouvre

$10,000 pour le racket de la protection

MONTREAL (PC) — On a révélé à la Commission Cliche, jeudi, que les journaliers de la FTQ-Constrution avaient dû se placer sous la protection d'un certain Eugène Lefort, pour cesser d'être pillés par le local 791 des opérateurs de machinerie lourde.

La protection de Lefort a été offerte aux journaliers par nul autre qu'André Desjardins, l'ex-directeur de la FTQ-Construction, actuellement caché dans la région de Toronto, qui agissait semble-t-il de connivence dans cette affaire avec René Mantha, l'ex-coordonnateur du 791.

Les journaliers de la FTQ-Construction ont payé, a révélé leur gérant d'affaires, M. Paul Castonguay, $300 par semaine à Lefort depuis le début de février, cette année, jusqu'à la semaine dernière, soit une semaine après la mise en tutelle de la FTQ-Construction. En somme un peu plus de $10,000.

M. Castonguay, qui ne s'est pas dérobé aux questions de la commission, a expliqué que le local des menuisiers se faisait systématiquement voler des cotisations par le 791, notamment à la baie James. Les agents d'affaires et les délégués de chantier de ce local étaient régulièrement l'objet de menaces et de sévices personnels ou matériels.

Les plaintes adressées à la FTQ-Construction contre René Mantha et Robert Meloche en rapport avec ces problèmes entre les deux syndicats du même organisme, n'ont donné aucun résultat. C'est alors qu'André Desjardins a suggéré l'embauche d'Eugène Lefort aux journaliers "pour faire peur" au 791.

Une rencontre eut alors lieu entre les représentants du 791, Mantha et Meloche, et ceux des journaliers alors sous l'aile protectrice d'Eugène Lefort. Ce dernier a alors obtenu de Mantha et Meloche le remboursement d'une partie des sommes volées et la promesse formelle que des incidents de ce genre ne se reproduiraient plus.

Les journaliers ont continué, pour "avoir la paix", de payer leur protecteur jusqu'à tout récemment, alors que Lefort est allé rejoindre Desjardins et Roseire Daoust, le gérant d'affaire des vitriers, dans la région de Toronto, selon les indices obtenus par les enquêteurs de la commission.

Castonguay se rappelle qu'André Desjardins lui a présenté Lefort comme son véritable "frère". Mais ce que Castonguay ingnorait, c'est que Lefort, qui n'a jamais travaillé sur une quelconque grue, est devenu en mars 1974 un membre en règle du local 791. Il apparaît donc plausible de supposer qu'André Desjardins a fait placer son "frère" Lefort sur la liste de paye des journaliers en profitant des problèmes créés par le 791, à moins que ces problèmes aient été suscités pour créer sur mesure un "emploi de protecteur" au sein du syndicat des journaliers.

André Desjardins a été vu à plusieurs reprises à Haiti cette année en compagnie d'Eugène Lefort, notamment entre le 24 et le 28 août derniers, et au début du mois de septembre. Les deux hommes, a affirmé le commissaire Brian Mulroney, ont des "intérêts financiers communs" dans l'île duvaliériste comme de nombreux autres personnages connus du monde interlope américain.

Les procureurs ont produit une série d'enregistrements de conversations survenues entre Raynald Bertrand, le gérant d'affaires du local 144 des plombiers de la FTQ-Construction, et André Desjardins. Bertrand, qui a refusé de reconnaître sa voix et celle de Desjardins, n'a pas voulu commenter le moindre passage de ces enregistrements ou répondre aux questions qui auraient pu constituer une reconnaissance même indirecte des faits ainsi mis en lumière.

La conduite de Bertrand a tellement exaspéré les commissaires qu'il se pourrait bien que l'absence totale de coopération du témoin lui attire ce matin un outrage au tribunal et une sentence appropriée qui pourrait aller jusqu'à un an d'emprisonnement.

Bertrand, qui a continué à nier l'évidence, a nié avoir jamais pratiqué d'extorsion, travaillé comme chef d'un réseau de prêt usuraire et n'avoir jamais menti à la commission.

D'un autre côté, le secrétaire général de la FTQ et tuteur de la FTQ-Construction, M. Fernand Daoust, a déploré une déclaration du juge Robert Cliche qui, à son avis, "assimile tutelle à paravent et cover up".

"C'est le plus mauvais service que vous pourriez nous rendre", a dit M. Daoust aux commissaires si cette impression était laissée dans le public. "Nous n'avons pas l'intention de laisser pourrir la situation", a-t-il déclaré, en ajoutant que l'entreprise n'était pas aussi simple et rapide que pourrait le souhaiter la commission.

"Le président de la FTQ et moi-même avons déclaré, a poursuivi M. Daoust, qu'il n'y a pas de place dans la FTQ-Construction pour des gens qui se livrent au shylock, aux pots-de-vin, à la vente des emplois, etc.". "Il n'y a pas de cover up, c'est d'un clean up dont il faut parler", a-t-il conclu.

La veille, le juge Cliche avait déclaré que sa commission pourrait aller jusqu'à suggérer le démantèlement de la FTQ-Construction comme solution extrême si le nettoyage promis par le tuteur de cet organisme s'avérait inefficace.

"Dans notre esprit, a dit le juge Cliche, qui n'a rien retranché à sa déclaration antérieure, 98 pour cent des travailleurs de la FTQ-Construction sont d'honnêtes et grands citoyens".

La Voix de l'Est

VOL. 39 — NO 157 GRANBY, VENDREDI 13 DÉCEMBRE 1974 15 CENTS

"Vidons les Cegeps par la force"

GRANBY (par François Berger) — Les étudiants doivent rentrer à leurs cours et discuter le problème des prêts et bourses au sein d'un comité conjoint, cessant ainsi le débrayage et l'occupation des Cegeps du Québec.

C'est là la position qu'a adoptée, cette semaine, la Fédération des associations de parents de Cegep du Québec (FAPCQ), à l'issue d'une rencontr des représentants de cet organisme avec le sous-ministre à l'Education, M. Jacques Girard.

La Fédération croit qu'il est temps d'apporter des solutions concrètes au conflit du système des prêts et bourses, mais en dehors du débrayage actuel.

Selon M. François Jammes, président de la FAPCQ et président de l'Association des parents du Cegep du Vieux-Montréal, ce sont les étudiants qui font perdurer le conflit, en continuant les débrayages.

La FAPCQ propose des solutions intéressantes aux cégepiens mécontents, nous a révélé M. Jammes, lors d'une entrevue qu'il nous accordait, hier, au campus de Granby.

Le président de la FAPCQ a rencontré les cégepiens qui occupent le campus de Granby, afin de leur faire part de la position des parents et de l'attente de ces derniers, à savoir la reprise des activités normales dans les institutions collégiales.

De même, des représentants de la Fédération se sont rendus, hier, dans les différents Cegeps de la province, "pour faire entendre raison aux étudiants".

"Nous avons obtenu un accord de principe de la part du ministère de l'Education sur les deux principaux points en litige entre les étudiants et le gouvernement", nous a affirmé M. Jammes, qui réside à Chambly et fait partie du personnel de soutien du campus de Granby du Cegep de Sherbrooke.

Selon cet accord de principe, intervenu mercredi, à la suite de la rencontre des représentants de la FAPCQ avec le sous-ministre Girard, le MEQ s'engagerait à effectuer le calcul de la contribution de l'étudiant à partir de ses revenus réels et à abolir le critère de la contribution des parents pour les étudiants agés de 18 ans et plus.

L'abolition de la contribution des parents serait effectuée progressivement, jusqu'à l'abolition totale, a indiqué M. Jammes, sans préciser un laps de temps déterminé pour l'accomplissement de cette tâche.

Il ne s'agit que d'un accord de principe et, à partir de cet accord, la FAPCQ lance une campagne visant à faire changer l'optique des étudiants.

"Nous devons rencontrer le comité national étudiant de négociations, samedi soir, au Cegep Limoilou, à Québec, a ajouté M. Jammes, mais nous croyons que les étudiants sont butés et resteront sur leurs positions actuelles, malgré que la Fédération soit allée chercher certaines garanties auprès du MEQ."

Lundi, la majorité des Cegeps en débrayage tiendront des assemblées générales des étudiants, et ce sera le cas à Granby, afin de déterminer s'il faut continuer la lutte amorcée il y a quatre semaines.

"Nous espérons que les cégepiens seront mieux informés qu'ils l'ont été jusqu'à maintenant et qu'ils opteront, à la lumière de nos représentations, pour la fin du débrayage", a expliqué M. Jammes.

Concernant le comité prôné par la FAPCQ pour l'étude du système des prêts et bourses, M. Jammes a déclaré qu'il s'agirait d'analyser tout le système de l'aide financière aux étudiants des Cegeps.

Ce comité serait formé de représentants du MEQ, de représentants des directions des Collèges, de délégués étudiants et de parents.

L'étude de ce comité conjoint porterait sur la réform en profondeur du système des prêts et bourses, pendant que les étudiants suivraient tranquillement leurs cours dans les collèges, selon M. Jammes, qui prend manifestement une attitude d'approbation de la position du MEQ.

Une étude sur la décentralisation du système de prêts est déjà en marche, depuis six mois, et elle a été commandée par le MEQ avant même que les étudiants provoquent le conflit, a allégué M. Jammes, qui est convaincu que l'action étudiante n'est le fait que d'une minorité guidée par des intérêts se situant en dehors du monde étudiant proprement dit.

Par ailleurs, le temps presse, puisque le MEQ ne peut pas attendre très longtemps encore, selon le président de la FAPCQ. "après le 15 janvier 1975, il sera trop tard pour apporter des changements au système, étant donné que le ministre François Cloutier doit présenter son budget", a continué M. Jammes, précisant que les étudiants ont obtenu satisfaction à leurs revendications initiales (mesures spéciales: $500 aux étudiants dans le besoin et de façon immédiate), mais qu'ils étirent le conflit pour rien.

Bref, la Fédération des associations de parents de Cegeps du Québec, regroupant quelque 65,000 parents de 10 Cegeps, agit en intermédiaire entre le MEQ et les étudiants, mais selon la volonté du ministère de faire rentrer les cégepiens.

Pour illustrer dans quelle mesure la FAPCQ endosse la position du MEQ, signalons une réflexion que nous faite M. Jammes à l'issue de l'entrevue qu'il nous a accordée, et nous citons: "Le gouvernement devra vider les Cegeps occupés et la vie étudiante reprendra son cours normal."

Selon M. Jammes, ce "vidage" des Cegeps devrait se faire par la force physique.

Cournoyer:

Si je suis pas bon au Travail, Robert n'a pas à me donner de fiole à l'Hydro!

MONTREAL (PC) — Le ministre québécois du Travail, M. Jean Cournoyer, a nié, jeudi, les rumeurs voulant qu'il donne sa démission pour accepter un poste à l'Hydro-Québec.

"Si le Premier ministre, a déclaré M. Cournoyer au "Jour", veut se débarrasser de moi, je ne m'obstinerai pas avec lui. Mais il n'a pas besoin de me donner une fiole pour que je parte. S'il trouve que je ne suis pas bon au Travail, je ne vois pas comment je pourrais être bon ailleurs, Hydro-Québec ou pas."

Le ministre a précisé que M. Bourassa ne lui avait jamais parlé de démission possible. "Si Robert, a-t-il dit, veut que j'aille à l'Hydro-Québec, ce sera parce que je pourrai être util, étant donné mon expérience. Mais c'est pour que je parte, je ne suis pas dépourvu au point de demander un job ailleurs et je n'ai pas besoin qu'on me dore la pilule."

Au sujet de la Commission Cliche, M. Cournoyer a dit: "Je n'ai pas l'intention de partir comme un coupabl. gje voudrais être celui qui mettra en application les recommandations de la Commission et je pense être en meilleure position pour le faire que n'importe qui, étant donné la connaissance que j'ai de ce secteur".

A travers les trous du manteau fédéral Choquette aperçoit des fesses libérales

QUEBEC (PC) — "Si M. Trudeau pense qu'il nous en a trop donné sous forme de péréquation, qu'il le dise et qu'il dise aussi que le dossier québecois sur la compensation financière des services policiers, malgré sa solidité, ne doit pas être isolé des autres".

C'est ce qu'a affirmé jeudi le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, dans une conversation à bâtons rompus, après la période de questions à l'Assemblée nationale.

Le premier ministre Bourassa avait mis une sourdine, la veille, à la trompette du ministre Choquette, qui réclame depuis environ deux ans une compensation financière du fédéral pour les services que la Sûreté du Québec qui, dans les autres provinces, outre l'Ontario, sont assurés par la Gendarmerie royale du Canada.

Le titulaire de la Justice a d'ailleurs ajouté un autre élément à son dossier. M. Warren Allmand, son homologue fédéral, lui affirmait le 20 novembre, dans une lettre, que le fédéral ne subventionnait les services que pour les villes de 15,000 habitants ou moins.

Inexactitutde

Cependant, M. Choquette a pu démontrer que le fédéral contribue financièrement aux services policiers dans des villes canadiennes de 100,000 et 250,000 habitants, comme Richmond, Burnaby...

Il déclare donc que la lettre de M. Allmand contient "des inexactitudes sérieuses", tout en se refusant d'accuser une fois de plus son homologue d'être "menteur".

"Je ne veux pas que M. Allmand devienne l'exégète du fédéralisme", dit-il en exhortant le premier ministre Trudeau à prendre position dans ce dossier avec lequel il tient à livrer une bataille sans pareille contre Ottawa.

Mais M. Bourassa a exprimé la veille à l'Assemblée nationale "le point de vue du fédéral" et il a brièvement expliqué que le fédéral avait remis $125 millions de plus au Québec par le biais de la péréquation.

Choquette blagueur

Le ministre Choquette était vraiment en grande forme et il a lancé aux journalistes: "à force de tirer des trous du manteau fédéral, on commence à voir leurs fesses".

Par ailleurs, il a déclaré au député Camil Samson, à l'Assemblée nationale, qu'il n'a rien à voir avec les démêlés de son cousin Auguste Choquette avec le Barreau, tant que celui-ci ne porte pas de plainte officielle auprès des autorités.

Le porte-parole de Rouyn-Noranda avait repris une déclaration de Me Choquette, faite le week-end dernier à l'hebdomadaire Dimanche-Matin, et dans laquelle l'avocat affirme être en mesure de prouver que la pègre fait chanter les juges et des autorités dans les domaines judiciare, politique, policier, diplomatique et autres.

Me Choquette suggérait finalement de convoquer le syndic du Barreau devant la commission d'enquête sur le crime organisé, après s'être dit victime de la "clique" du Barreau.

"Ti-Gus"

Le ministre de la Justice a d'abord observé qu'il n'était pas responsable des déclarations de "Ti-Gus" Choquette et, plus tard, qu'il n'avait pas l'intention de se baser sur "Dimanche-Matin et des patentes comme ça" pour administrer la Justice.

M. Choquette est au courant de certains faits entourant les déclarations de l'avocat Choquette, mais quant à ses problèmes avec le syndic du Barreau, il n'a pas à intervenir, et quant à sa suggestion à l'égard de la CECO, il n'a pas non plus à intervenir, puisque cette commission d'enquête est autonome.

Il souhaite d'ailleurs que Me Choquette se plaigne personnellement au prochain président de la CECO, "aussitôt que celui-ci aura été nommé".

"Si quelqu'un a à se plaindre d'une situation, il n'est pas suffisant de faire une déclaration dans les journaux. Il faut encore aller voir les autorités compétentes qui ont des responsabilités", a conclu M. Choquette... le ministre.

Caouette s'abaisse

OTTAWA (PC) — Le leader du Parti créditiste du Canada a repris, jeudi, ses allégations au sujet de versements de pots-de-vin à des journalistes, avouant toutefois cette fois-ci, qu'il s'agissait de son propre parti.

M. Réal Caouette a déclaré qu'il avait "personnellement versé $50 à un journaliste" pour avoir une couverture favorable dans un journal du Québec.

Ce n'est pas un pot-de-vin, a affirmé M. Caouette plus tard, que de donner $10 pour un reportage favorable, c'est pour un service rendu.

Pour ce qui est de Mlle La Rivière qui affirme avoir reçu un $10 et l'avoir rendu déchiré à l'expéditeur, M. Caouette a déclaré qu'elle se serait peut-être tu s'il s'était agi de $50; d'ailleurs, a ajouté après M. Caouette, "je ne suis pas convaincu qu'elle l'ait déchiré. Qu'elle nomme le député, ça ne me fait rien".

Le leader créditiste a d'autre part dit ne pas vouloir nommer le journaliste impliqué pour qu'il ne perde pas son travail. "Il a aussi le droit de vivre", a dit M. Caouette.

M. Caouette a affirmé qu'il avait dû une fois versé $50 pendant trois mois à quelqu'un de Radio-Canada pour avoir une bonne couverture.

Le leader créditiste bénéficie de l'immunité parlementaire et les personnes qui pourraient être impliquées, nommées ou sous-entendues, ne peuvent s'objecter en justice pour libelle ou diffamation.

Une somme de $1,500 à la pointe d'une arme

Par Alain Dionne

SAINT-THOMAS-D'AQUIN — Trois cagoulards ont perturbé la quiétude de la paisible petite municipalité de Saint-Thomas-d'Aquin, hier après-midi, alors qu'ils ont dévalisé la Caisse populaire de l'endroit, prenant la fuite avec une somme de quelque $1,500.

Il était environ .4 heures 30, quand le trio a fait irruption dans l'établissement. Troi inconnu ayant les trait dissimulés sous des cagoules, dont l'un armé d'une carabine à canon tronqué, ont ordonné au personnel de se coucher par terre. Ce dernier s'est éxécuté sans se faire prier.

Pendant que le bandit armé tenait en respect les employés, les deux autres ont raflé le contenu des tiroirs-caisses, soit une somme en billets de banque évaluée entre $1,000 et $2,000.

Les cagoulards ont ensuite quitté les lieux précipitamment. Aucun coup de feu n'a été tiré et personne n'a été molesté par les individus qui se sont engouffrés dans une grosse voiture noire et pris la fuite dans une direction indéterminée.

Aussitôt les bandits partis, un employé de la Caisse a donné l'alerte au bureau de la Sûreté du Québec, à St-Hyacinthe; plusieurs policiers à bord de voitures de patrouille ont été dépêchés sur les lieux dans l'espoir d'intercepter les individus en fuite.

La police a érigé des barrages sur plusieurs routes des environs et a déclenché une vaste opération de ratissage de ce secteur; ce fut sans succès toutefois, le trio ayant vraisemblablement eu le temps de sortir du filet qui se resserrait.

Les corps policiers municipaux de la région de St-Hyacinthe, Sorel, Beloeil et St-Hilaire ont aussi prêté leur concours, de même que les postes environnants de la Sûreté du Québec. En dépit de ces efforts, les bandits sont demeurés introuvables, de même que le véhicule ayant servi à leur fuite.

Des membres du bureau de St-Hyacinthe de la SQ et leurs collègues de l'Unité des crimes contre la personne poursuivent une vaste enquête relativement à ce vol de banque.

A qui la chance?
?
Voir page 7

le sourire matinal

N'adoptez pas trop vite le ton de l'hôtel, on vous prendrait pour un ancien portier,

(Bertrand Vac)

La météo

Cantons de l'Est: généralement nuageux et faible neige par moments en fin de journée. Température stable à près de 32 (0). Aperçu pour samedi: dispersion progressive des nuages.

La Meublerie.
991 Cowie, Granby Tél.: 378-9941

Bijouterie Bruneau INC.
MONTRES TROPHÉES BAGUES À DIAMANTS RÉPARATIONS GRAVURES
303, Notre-Dame. Tél.: 378-5185, Granby

Nouvelles Régionales

Rejet de la requête en injonction interlocutoire de Nemec et Dvordky

COWANSVILLE (JDB) — La requête en injonction interlocutoire logée par MM. Joseph Némec et Stephan Dvorsky, en fin de semaine dernière, contre les Galeries de Cowansville Inc., a été rejetée, hier, en Cour supérieure.

Cette nouvelle a été annoncée à l'occasion d'une conférence de presse, réunissant à l'hôtel de ville de Cowansville, M. Bernard Lamarre, promoteur des Galeries de Cowansville Inc., Me Olivier Pratt, avocat de cette compagnie; Me Gérard Turmel, conseiller - juridique de la ville de Cowansville, ainsi que MM. Jean Leduc et Georges Bernier, respectivement gérant municipal et greffier de la ville.

NOUVELLE ETAPE

La décision de la Cour supérieure, de rejeter la requête en injonction interlocutoire, constitue une nouvelle étape dans la bataille de procédures que depuis quelques années déjà, M. Joseph Némec mène contre la ville de Cowansville, concernant le programme de rénovation urbaine.

MM. Joseph Némec et Stephan Dvorsky exigeaient que les Galeries de Cowansville Inc. cessent tous travaux de construction et d'aménagement sur les lots 41 à 46 et 55, c'est-à-dire les lots loués par la ville de Cowansville aux Galeries de Cowansville, en vertu d'un bail emphythéotique, passé de 7 octobre dernier, devant Me Raymond Boily.

Or, MM. Némec et Dvorsky ont intenté une action visant la nullité des règlements 693 et 699 adoptés par la ville de Cowansville, ainsi que la nullité du bail emphythéotique intervenu entre les Galeries de Cowansville Inc. et la municipalité. Action, qui comme on le ait, était également dirigée contre la Société d'habitation du Québec, le procureur général et la Commission municipale du Québec.

Pendant que MM. Némec et Dvorsky se lançaient dans une nouvelle action, les travaux se poursuivaient normalement au chantier des Galeries de Cowansville Inc. aussi dans leur requête en injonction interlocutoire, les requérants notaient-ils que "vu les délais inhérents à l'audition de l'action principale du présent dossier — soit le retrait des règlements 693 et 699 — il est essentiel que les Galeries de Cowansville Inc. cessent la construction parce que, autrement, les requérants subiront un préjudice sérieux et irréparable et, qu'également, il sera créé un état de faits de nature à rendre le jugement final inefficace".

REJET

Mais cette nouvelle procédure prise par MM. Joseph Némec et Stephan Dvorsky contre les Galeries de Cowansville Inc. a été rejetée, hier matin, en division de pratique.

Aussi, profitant de la conférence de presse, M. Bernard Lamarre a confirmé officiellement que les travaux se continueront sur le chantier des Galeries de Cowansville selon le calendrier prévu et que la date de livraison sera respectée.

En outre, il a tenu à confirmer qu'au début de 1975 il entrera en communication avec l'Association des marchands du centre-ville, afin de renseigner les membres et de leur fournir tous les renseignements jugés pertinents sur les possibilités, les modalités de location existant aux Galeries de Cowansville Inc.

Comme la Cour supérieure a rejeté purement et simplement la requête en injonction interlocutoire, l'action entreprise par MM. Némec et Dvorsky contre les Galeries de Cowansville Inc. s'éteint donc et tout continuera, comme par les semaines passées, à se dérouler normalement au chantier du centre-ville.

Toute entrave aux travaux de construction que MM. Némec et Dvorsky voulaient voir cesser tant et aussi longtemps qu'un jugement final n'aurait pas été rendu sur l'action principale menée contre la validité des règlements 693 et 699 de Cowansville, est donc levée. Feu vert est confirmé quant aux travaux d'aménagement du centre-ville.

Une autre nouvelle intéressante a été annoncée officiellement par M. Bernard Lamare, à savoir que la Société des Alcools du Québec a confirmé son intention de louer un espace commercial dans le nouveau centre d'achat.

Déjà les magasins à rayons Greenberg's et le marché d'alimentation A & P avaient décidé de se loger dans les Galeries de Cowansville Inc.

Et d'autres noms de locataires pourraient être annoncés d'ici quelques semaines.

Ainsi, malgré M. Joseph Némec et M. Stephan Dvorsky, tout va bien aux Galeries de Cowansville Inc. Et c'est heureux pour les Cowansvillois qui ont vu l'aménagement de leur centre-ville retardé de semaine en semaine, de mois en mois; maintenant que les travaux sont en marche, ils voudraient les voir mener à bonne fin le plus tôt possible.



Une conférence de presse a eu lieu, hier après-midi à l'hôtel de ville, réunissant, dans l'ordre habituel, M. Jean Leduc, directeur des services municipaux; Me Gérard Turmel, conseiller juridique de Cowansville; M. Bernard Lamarre, promoteur et vice-président des Galeries de Cowansville In.; Me Olivier Pratt avocat des Galeries.



Me Olivier Pratt avocat des Galeries de Cowansville Inc. a annoncé que la reuqête en injonction interlocutoire prise contre son client par MM. émec et Dvorsky avait été rejetée.



Pour Me Gérard Turmel conseiller juridique de la ville, cette procédure prise par M. Joseph Némec est la dernière en date, mais peut-être pas l'ultime.

2 MÉDAILLES D'OR À CIDROBEC, LES CIDRES LES PLUS VENDUS AU QUÉBEC



Le 5ème concours de qualité des produits alimentaires, organisé sous les auspices du ministère de l'Industrie et du Commerce, a décerné deux médailles d'or à Cidrobec pour l'excellente qualité de ses cidres.

Se basant sur des critères de dégustation tels que l'apparence générale du produit, sa couleur, sa transparance, sa limpidité, sa teneur et son goût, le jury a choisi le cidre Gilbert Dionne comme le meilleur des mousseux secs et le cidre Rosée Laurentienne comme le meilleur des mousseux semi-doux.

Ces deux premiers prix sont une autre preuve de l'excellence de tous les produits Cidrobec, une jeune entreprise québécoise qui ne cesse de croitre et d'amasser les honneurs de toutes sortes.

On se souviendra sans doute, en effet, qu'au début de l'année ils avaient remporté le trophée de la meilleure campagne publicitaire avec le Grand Sec d'Orléans et maintenant, c'est au tour du Gilbert Dionne et de la Rosée Laurentienne à prendre la vedette.

M. Jean-Denis Côté, président et directeur général de Cidrobec, qui annonçait dernièremet un nouvel investissement de l'ordre de $550,000., investissement devant doubler la capacité de production de la Cidrerie du Québec Ltée, se dit très heureux de ces résultats. "Mais ce qui me réjouit le plus, ajoutait-il ce n'est pas tant de remporter des médailles comme d'entendre cette confirmation unanime de la qualité de nos produits".

C'est sans doute ce qui explique pourquoi la grande majorité des amateurs de cidre québécois achètent Cidrobec le plus gros "vendeur" de cidre au Québec.

Coup d'oeil sur la région

Soirée du Père Noël

COWANSVILLE — Le Père Noël accompagné de personnages de Walt Disney fera son entrée dimanche sur la glace de l'aréna à l'occasion d'une partie des Voyageurs. Les enfants de moins de 12 ans sont admis gratuitement et recevront des friandises.

Appui

COWANSVILLE — La décision du conseil municipal de ne permettre la vente de bière à l'aréna a reçu l'appui de nombreux citoyens, tout particulièrement de parents qui se sont déclarés satisfaits de la prise de position du maire, M. Rosaire Raymond.

Brigadier scolaire

COWANSVILLE — Malgré plusieurs tentatives, il semble que personne ne soit intéressé à devenir brigadier scolaire à Sweetsburg, plus spécifiquement au coin de la rue Principale et du boulevard Yamaska. Le nombre des enfants justifierait pourtant la présence d'un brigadier scolaire.

Coupe de sapin

COWANSVILLE — Certains enfant fréquentant les maternelles de Davignon effectueront une sortie afin de procéder à la coupe de leur sapin de Noël. Ces enfants connaissent sans doute le proverbe qu'on est jamais mieux servi que par sou-même.

Beau travail

COWANSVILLE — L'artiste qui a réalisé la décoration de la salle de l'auditorium pour les fêtes en l'hommage à M. Roland Désourdy est, parait-il, assez déçu, car aucun photographe n'a rendu justice à son oeuvre en présentant une vue d'ensemble de son travail à toute la population.

Bromont va vendre pour $700,000 d'obligations

BROMONT (JdB) — Deux soumissionnaires ont répondu à l'appel d'offres concernant une émission d'obligations d'une valeur globale de $700,000. L'ouverture des soumission a eu lieu lors d'une séance du conseil municipal de Bromont.

Les soumissions reçues émanaient du Cliche et Associés, et de Lévesque J.L. et L. G. Beaubien Ltée; ces deux firmes offraient respectivement un loyer de l'argent de 11.0552 et de 11.2407. C'est le groupe Cliche et Associés qui a obtenu la soumission au taux de 96.98%; la décision d'octroyer la vente d'obligations à cette maison a été approuvée par la Commission municipale du Québec, puisque cette offre s'est révélée la plus basse et la plus avantageuse, proposant un intérêt de 10 1/2%.

Cette émission d'obligations, d'un montant global de $700,000, est destinée à financer différents travaux effectués par la ville de Bromont, soit principalement des travaux d'aqueduc et d'égouts dans le secteur résidentiel, l'aménagement du kiosque d'information touristique sur la voie d'accès à l'autoroute des Cantons de l'Est, l'aménagement de la plage municipale à l'intersection du boulevard Bromont et de la rue Shefford, ainsi que d'autres travaux d'aqueduc et d'égouts exécutés, cette fois, dans le Parc industriel régional de Bromont.

Il s'agit donc du financement d'installations de services publics essentiels ainsi que de la mise en place d'infrastructures à vocation éducationnelle et touristique.

L'élément le plus important de cette émission d'obligations est le taux d'intérêt de 10 1/2% offert par la firme Cliche et Associés, à la ville de Bromont, en réponse à son appel d'offres.

PRIX DU MARCHÉ

Betteraves: $3.00 à $3.50 pour 50 lb, $1.75 à $2.00 pour 25 lb; $2.25 à $2.50 pour 12 cellos de 2 lb.

Carottes: $2.00 pour 50 lb, $3.25 à $3.50 pour 24 cellos de deux lb ou 10 cellos de 5 lb; mini-carottes, $4.25 pour 20 cellos de 12 onces.

Choux: verts, $2.00 à $2.50 pour 16 ou 50 lb; rouges, $3.00 à $3.50 la doz., Savoie, $3.00 à $3.50 la doz.

Choux chinois: $3.50 la doz.

Andives: .80 à .90 la lb en boîte de 10 lb.

Laitue: frisée, $3.50 à $3.75 pour 24.

Panais: $4.00 pour 12 cellos de 2 lb.

Poireaux: $1.75 à $2.00 la doz.

Rabioles: $3.75 à $4.00 ! à le 25 lb.

Pommes de terre: $1.80à $1.90 le 50 lb; arrivages, 841 sacs de 50 lb.

FILTER-QUEEN

UN DES MEILLEURS PURIFICATEUR D'AIR ET ASPIRATEUR

POUR ACHAT OU SERVICE VOYEZ

Tél. bureaux 773-6614 rés. 774-6132

NOUS AVONS MAINTENANT UN NOUVEAU BALAI ELECTRIQUE QUI S'ADAPTE A TOUS NOS MODELES DE FILTER QUEEN

MICHON ENTREPRISES



Jean Michon, distributeur 1174 Bourdages St-Hyacinthe



avons très beau choix de balayeuses usagées de différentes marques

THÉÂTRE VENISE ST-CÉSAIRE



VENDREDI SAMEDI DIMANCHE LUNDI 13-14-15-16 DÉCEMBRE

VENDREDI SAMEDI LUNDI 7 h 30 DIMANCHE 2 HEURES CONTINUEL

—2 films en couleur—

Brigitte Bardot



STATIONNEMENT FACILE

Tél. 469-3838

DRY CLEANING NOUVEAU SERVICE DE NETTOYEUR

LES BUANDIERS DE GRANBY (1972) LTÉE

791, rue PRINCIPALE (Coin Évangéline) GRANBY Tél.: 378-3983

20% D'ESCOMPTE AU COMPTOIR

SERVICE D'UNE HEURE

HEURES D'OUVERTURES:
Lundi - Mardi - Mercredi de 8 h a.m. à 6 h p.m.
Jeudi - Vendredi 8 h a.m. à 9 h p.m.
Samedi 9 h a.m. à 5 h p.m.

SERVICES:
LOCATION: 378-7111
BUANDERIE: 378-3983

SITUATION SANS ISSUE?

Mais vous cherchez à édifier les bases d'un avenir solide ...

Nous désirons embaucher deux représentants dans la vente âgés de 25 à 40 ans, une carrière à vie. Ces hommes recevront un entrainement complet et on leur offrira des chances d'avancement. À efforts illimités, rémunération illimitée. Avantages sociaux, y compris de l'assurance-vie collective, de l'assurance-frais médicaux majeurs et une rente à la retraite.

Pour une entrevue, veuillez téléphoner ou écrire à:

FERNAND RACINE, c.l.u.
GÉRANT
SUN LIFE
DU CANADA

SUCCURSALE RICHELIEU-YAMASKA
170, rue PRINCIPALE
GRANBY — TÉL.: 372-5957

deragon deragon deragon deragon

chez deragon

on est tout là!

... tout prêt à vous aider dans le choix d'une auto ou d'un camion

deragon AUTO CITE INC COWANSVILLE FORD

317 RUE PRINCIPALE, COWANSVILLE, QUÉ., TÉL: 263-0101, MONTRÉAL 861-3327

China Moon
Mets Chinois et Italiens
48, PRINCIPALE GRANBY
372-7220
NOUVEAU COCKTAIL LOUNGE MAINTENANT A VOTRE DISPOSITION

La police exhdorte à la prudence face à ces escrocs

Entre 80 et 90 marchands victimes d'une gigantesque fraude à C'Ville

COWANSVILLE (AD) — Tous les moyens de s'enrichir sont bons pour les fraudeurs, surtout à l'époque des Fêtes alors que la majorité des gens sont préoccupés par le contexte commercial de Noël et du jour de l'An.

Des fraudeurs ont profité de cette préoccupation générale pour envahir la ville de Cowansville et s'en donner à coeur joie aux dépens des marchands, dont la plupart ont été victimes d'une vaste fraude depuis le début de la présente semaine.

Ces escrocs, s'identifiant comme des professeurs ou des représentants de la polyvalente Massey-Vanier, communiquent avec des marchands et propriétaires d'établissements commerciaux de Cowansville et sollicitent leur contribution financière pour la préparation du programme du 23e Festival musical de Cowansville.

A la lumière des plaintes enregistrées au bureau de la police, pas moins de 80 à 90 commerçants de Cowansville ont déjà été victimes de cette gigantesque supercherie, qui aurait rapporté à ses auteurs jusqu'à maintenant quelque $2,000 en argent.

Et, il n'y a pas qu'à Cowansville que les escrocs opèrent en invoquant leur appartenance à la polyvalente Massey-Vanier. A Sutton, la police de l'endroit a déjà reçu six plaintes de commerçants victimes des mêmes individus, qui opèrent dans d'autres petites municipalités des environs de Cowansville.

Cette gigantesque fraude a débuté au début de la semaine et elle a fonctionné pendant deux ou trois jours, avant qu'elle soit mise au jour par la police sur la réception de quelques plaintes, mercredi en fin de journée.

Le mode d'opération des escrocs est le suivant: l'un téléphone aux marchands en invoquant qu'il est professeur ou représentant mandaté par la polyvalente Massey-Vanier et il sollicite leur contribution financière pour le programme du 23e Festival musical de Cowansville.

Après qu'un accord est intervenu entre l'individu et les marchands, quant à leur participation et au montant dont ils disposent, un second individu se présente aux places d'affaires et recueillent les sommes consenties par les commerçants. C'est très habile et très simple; dans l'intervalle de quelques minutes, le tour est joué.

Or, les dirigeants de la polyvalente Massey-Vanier n'ont mandaté ni autorisé quiconque à solliciter des sommes d'argent au nom de cette maison d'enseignement. Ceux qui s'adonnent à cette sollicitation, le font sous de fausses représentations et se rendent coupables de fraude en prenant au piège de nombreuses victimes.

La police de Cowansville, qui a amorcé une vaste enquête relativement à cette affaire, désire mettre la population en garde contre ces escrocs qui profitent des circonstances pour s'enrichir malhonnêtement.

Elle incite tout particulièrement les commerçants à être vigilants et à ne pas "tomber dans le panneau", car ils seront tout simplement victimes de ces escrocs.

Un beau cadeau!

La Commission scolaire de Granby versera à son personnel, un montant forfétaire de 6%, tenant compte de l'augmentation du coût de la vie. La Commission en a reçu la directive du gouvernement et s'y conformera, à la satisfaction de son personnel. C'est tout de même un beau cadeau de Noël, surtout que le versement se fera avant les fêtes.



Exposition artisanale

L'exposition des Artisans de Granby, qui a débuté hier soir, constitue un véritable succès, tant par la qualité et l'originalité des pièces que par la quantité. La population granbyenne pourra découvrir, en se rendant à l'Escale aujourd'hui et en fin de semaine, de magnifiques oeuvres, réalisées par des gens bien de chez nous, dans toutes les techniques artisanales, soit le macramé, la peinture, les fleurs séchées, le métal décoratif, la poterie traditionnelle, etc. Ce qui semble également assez intéressant, c'est que les prix des différentes pièces sont bas, et agréablement surprenants... (Photo Jeannot Petit)

Favorables à Fedco

Des producteurs se vident le coeur

GRANBY (par Réal MARCHESSAULT) — Si certains producteurs souhaitent ardemment la disparition de la Fédération des producteurs d'oeufs du Québec, affirmant qu'elle les brime dans leur liberté et qu'elle exploite le producteur; d'autres producteurs, par contre, se portent à la défense de Fedco, croyant sincèrement à la nécessité d'existence et de maintien d'un tel organisme.

En fait, afin de faire le contre-poid à la publicité entourant l'association des producteurs d'oeufs québécois et la saisie effectuée mercredi, sur la propriété de M. Yvon Boulanger, de Farnham, nous avons rencontré un groupe de producteurs d'oeufs de la région de Saint-Césaire, en compagnie du vice-président de Fedco, M. Claude Bernard.

Le groupe de producteurs favorables à Fedco a tenu à préciser qu'il ne veut pas dénigrer les dissidents, tout en ne partageant pas les mêmes opinions, mais plutôt rétablir les faits, puisqu'il apparaît que l'information au public a été faussée par l'Association.

Saisie

Au sujet de la saisie effectuée sur la propriété de M. Bélanger, celle-ci a été ordonnée par la Régie des marchés agricoles, suite à une plainte de Fedco. Cette plainte stipulerait que M. Bélanger opère un poste de classification sans permis de la Régie. Toutefois, lors de la saisie par l'huissier de la Régie, les oeufs entreposés n'étaient pas la propriété de M. Bélanger, mais de M. Jean-pierre Barrette, de Saint-Ignace de Stangridge.

Cette situation aurait donné raison à la contre-saisie qui a été effectuée, ce qui implique que les oeufs n'ont en fait pas été saisis. Cependant, selon Fedco, les opérations de M. Bélanger demeurent illégales et il est à prévoir que des sanctions seront prises contre M. Bélanger. C'est d'ailleurs la Régie des marchés agricoles qui verra à poursuivre le dissident.

Selon les dissidents, l'Association des producteurs d'oeufs québécois, compterait environ 150 membres. Toutefois, les producteurs favorables à Fedco et cet organisme, affirment que les dissidents ne regrouperaient qu'une quarantaine de membres au plus.

Les media d'information de la province ont fait état de l'assemblée générale de l'Association, qui a eu lieu il y a une semaine, à Drummondville. Notons que tous les producteurs d'oeufs avaient reçu une invitation.

Le groupe de producteurs que nous avons rencontrés, soit: MM. Denis Lambert, Jean-Claude Brodeur et Gilles Monast, étaient présents à cette assemblée. De plus, MM. Pierre Messier et Réal Denette, de Saint-Pie, se sont joints au groupe. Ces cinq personnes étaient d'ailleurs accompagnées de leurs épouses.

Or, il semble que l'Association ait affirmé que l'assemblée a réuni plus d'une centaine de personnes, alors que les producteurs que nous avons rencontré affirment que 46 personnes en tout, ont participé à cette assemblée. Le groupe affirme de plus qu'une quinzaine d'épouses des producteurs étaient présentes, plus un animateur, qui n'est pas un producteur d'oeufs.

Le groupe a de plus affirmé qu'au moins sept des autres producteurs présents à cette assemblée, ne sont pas dissidents de Fedco. On voulait ainsi prouver que l'Association a surévalué le nombre des participants et par le fait-même, le nombre de ses membres. Selon les personnes que nous avons rencontré, Fedco ne serait donc pas loin de la vérité en affirmant que les dissidents ne sont pas plus d'une quarantaine.

Selon les producteurs favorables à Fedco, les dissidents se regroupent en deux catégories. Il y a ceux qui sont en règle avec la Fédération et l'Agence nationale, mais qui rouspétent par en arrière, et ceux qui ne sont pas en règle du tout.

Selon Fedco, cette dernière catégorie ne regrouperait que huit producteurs, dont M. Bélanger. ee ces huit producteurs, quatre se seraient mis en règle dernièrement un, il y a à peine quelques jours, alors que trois n'auraient pas manifesté leurs intentions dans ce sens.

Il y a quelques semaines, l'Association des producteurs d'oeufs québécois a présenté un mémoire à la Régie des marchés agricoles du Québec. Selon Fedco, ce mémoire fait état d'un tas de faussetés, principalement sur les frais d'administration de Fedco et de l'Agence nationale.

A cet effet, l'Association a affirmé que les producteurs paient $0.20 la douzaine d'oeufs, pour le système de fonctionnement de Fedco. Dans un communiqué émis le 28 novembre, M. Ovila Lebel, président de Fedco, réfute cette affirmation.

"L'APOQ impute à Fedco: 4.5 cents au chapitre de l'imposition du plan national(CEMA) pour ses achats de surplus. Encore là, ce poste ne concerne pas les opérations de l'agence elle-même. Fedco ne fait ici que percevoir le montant déterminé par CEMA, un peu à la manière du commerçant qui perçoit une taxe de vente. Notons en passant que ce 4.5 cents constitue le record d'imposition enregistré depuis le début des opérations de CEMA. Ajoutons à la défense de l'office national, que ce montant ne correspond pas à ce qu'il en coûte pour faire fonctionner cette agence, mais constitue avant tout des frais de péréquation".

"Reste quatre cents sur les 20 cents que l'APOQ impute au fonctionnement de Fedco, dont 0.5 cent attribué aux frais d'emprunt. Soulignons d'abord que, contrairement aux affirmations du mémoire, le gouvernement provincial n'a pas en 1971, consenti un prêt additionnel de $400,000, mais versé à la Fédération, cette somme sous forme de subvention. Il a en outre, garanti un prêt de $500,000, que remboursent présentement (capital et intérêt), les agriculteurs, à raison de 0.5 cent" par douzaine d'oeufs."

Soulignons que nous avons été en mesure de vérifier les contre-affirmations de M. Lebel, puisque M. Denis Lambert nous a étalé ses talons de paies. Sans prendre position dans le conflit, nous avons pu constater la véracité des propos de M. Lebel, président de Fedco.

En somme, les producteurs que nous avons rencontrés trouvent cette situation de conflit très déplorable, mais n'apprécient guère la publicité faite par l'Association des dissidents, puisque cette information , selon eux, trompe le public.

Comme l'Association se sert de la publicité touchant la destruction des 28 millions d'oeufs, cet automne, Fedco répond, en contre-partie, avec preuves à l'appui, soit un document de Statistiques Canada, que durant cette période où on a dû détruire ces millions d'oeufs, 58 millions d'oeufs produits aux Etats-Unis, étaient importés au Canada et en grande partie au Québec.

Enfin, les producteurs que nous avons rencontrés ont affirmé que la Régie des marchés agricoles fait preuve d'une "grosse molesse", ne faisant pas respecter ses réglements.

Réunion du CA, ce soir

La direction du campus ne bouge pas d'un pouce

GRANBY (FB) — La direction du campus de Granby n'a pas bougé d'un pouce face aux demandes des étudiants, qui réclamaient que l'opération choix de cours soit effectuée maintenant, pendant l'occupation des locaux du pavillon Dufferin.

"Les autorités du campus nous ont dit non", a indiqué un porte-parole du conseil étudiant provisoire. "NON" a été la réponse unique de la direction, à la suite d'une rencontre qui s'est déroulée, hier, entre les étudiants et M. Gabriel Demeules, directeur du campus, qui était accompagné de MM. Denis Avery et Pierre Brissette, respectivement directeur de l'enseignement et directeur du service aux étudiants.

"Les autorités du campus nous ont dit non", a indiqué un porte-parole du conseil étudiant provisoire."Non" a été la réponse unique de la direction, à la suite d'une rencontre qui s'est déroulée, hier, entre les étudiants et M. Gabriel Demeules, directeur du campus, qui était accompagné de MM. Denis Avery et Pierre Brissette, respectivement directeur de l'enseignement et directeur du service aux étudiants.

Les cegepiens avaient demandé que le personnel attaché à la préparation des horaires de la prochaine session pénètre au campus.

Mais la direction de l'institution collégiale se rendra à une telle demande seulement si l'occupation et le débrayage se terminent, selon le porte-parole étudiant.

Une assemblée générale des étudiants sera convopuée, pour lundi matin, a continué le porte-parole, alors que les cegepiens devront se prononcer pour une troisième fois sur l'arrêt ou la poursuite du débrayage et de l'occupation. "A cette occasion, nous informerons les étudiants de la position de la direction concernant l'opération choix de cours", a encore dit le porte-parole du conseil étudiant provisoire du campus de Granby.

En vacances

Pour sa part, le directeur du campus, M. Gabriel Demeules, considère que les étudiants se croient en vacances, étant donné qu'il ont refusé "d'entendre raison", hier, et qu'ils continuent l'occupation.

"Les cegepiens veulent s'amuser", a-t-il poursuivi, précisant qu'il n'a plus de temps à perdre avec eux.

Par ailleurs, les étudiants ont refusé de discuter, avec la direction, la question des notes et de la validité de la session interrompue, contréirement à ce qu'attendait M. Demeules.

Il est à noter, d'autre part, que le conseil d'administration du Cegep de Sherbrooke, dont le campus de Granby fait partie, tiendra une réunion spéciale, ce soir, afin de prendre position sur le conflit, localement, à la lumière du rapport que fera au CA M. Robert Sabourin, directeur général du Collège .

M. Sabourin s'est rendu à Québec, hier, alors que le ministre de l'Education, M. François Cloutier, a mis au point sa "stratégie de rentrée", avec tous les directeurs généraux des Cegeps en débrayage.

L'industrie paiera la note des compteurs

GRANBY—(APG)— Les industries de la ville de Granby devront dans un proche avenir payer elles-mêmes les frais d'installation des compteurs d'eau, fournis par la ville.

Un avis de motion en ce sens a été donné par le conseil municipal à sa dernière assemblée.

On sait que les autorités municipales ont adopté depuis quelque temps une politique visant à contrôler l'utilisation de l'eau par les industries. A cette fin, on vota l'installation de compteurs dans toutes les industries et aussi chez certains commerces comme les lave-auto. Le contribuable, qu'il soit industriel ou commerçant, doit payer le plus haut montant de taxes, soit au compteur ou soit la taxe d'eau selon la valeur locative.

Chez certaines industries, une telle politique a provoqué une réaction, et elles ont décidé de recycler leur eau. Ainsi l'usine de la firme Plastalene réutilise l'eau afin de diminuer sa consommation.

Mais jusqu'à présent, les frais d'installation des compteurs étaient à la charge de la ville. Dans le cas de Cansaco, dont le problème a été exposé au conseil par M. Gérald Scott, il y avait des frais spéciaux et le conseil avait décidé que c'était l'industrie qui payait. Les membres du conseil justifient cette attitude devant l'industrie en déclarant que cette dernière est sous-taxée à Granby. Effectivement, aucune industrie dans le parc industriel ne paie de taxes pour les améliorations locales. Il faut dire cependant que la décision du conseil n'est pas rétroactive. Déjà, plusieurs compteurs ont été installés aux frais de la ville. Les frais d'installation varient d'une usine à l'autre, dépendant de l'importance de l'entrée d'eau.

PRIX DU MARCHÉ

MONTREAL PC — Cours des denrées, transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants, 92 points, 84; 93 points, 85; Commission canadienne de l'industrie laitière, 85.

Fromage: blanc, 91.5; coloré, 91.8.

Poudre de lat écrémé: procédé par vaporisation no 1 en sacs de 50 lb, 52.5 à 56; procédé par rouleau, No 1, 54; pour nourrissage, en sacs, rouleau et vaporisation, 43 à 44.

Lait de beurre en poudre, procédé par vaporisation et rouleau 47.5 et 48.5 pour nourrissage, 41 à 43. Lait évaporé, 48 contenants de 16 onces, $13.35.

Lactosérum en poudre, pour nourrissage: procédé par rouleau, 7 3-4 à 9; procédé par vaporisation, 16 1-2 procédé par vaporisation non-hydroscopique 25.5.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détailats en boîte d'une douzaine: a-extra-gros, 84.7; A-gros, 80.7; A-moyens, 76.1; A-petits 65.7.

Prix de gros aux distributeurs alimentés par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra gros, 82; A-gros, 78; A-moyens, 74; A-petits, 64; A-pee wee, 39.

Pommes de terre: prix de gros, patates nouvelles; Qfuébec, blanches no 1, $1.80 à $1.90 les 50 lb; N.-B. blanches, $2.00 à $2.15 les 50 lb, $1.05 à $1.15 les 25 lb, .48 à .51 les 10 lb; I.P.E., $2.15 à $2.25 les 50 lb; $1.15 à $1.25 les 25 lb; .53 à .58 les 10 lb. Les arrivages comprenaient 841 sacs de 50 lb du Québec, 17 wagons de l'IPE et six du N.-B.

Fruits

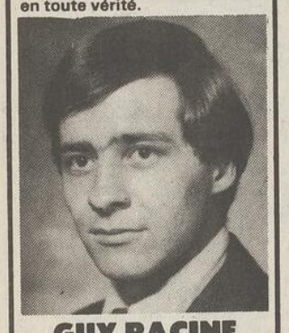
Pomes: Délicieuses, jaunes et rouges, $6.00 en boîte de verger; McIntosh $4.25 à $4.50 en boîte de verger; Cortland, $4.00 à $4.25 en boîte de verger; McIntosh, $5.50 à $5.75 pour 12 cellos de trois lb; Cortland, $5.25 pour huit cellos de 5 lb.

PST! PST!
Je sais depuis longtemps que les chevaux de courses, les femmes et les passions sont plus malins que moins
A&W
POULET
777 Principale GRANBY

Le service de la publicité de
La Voix de l'Est
RECHERCHE
UNE JEUNE FILLE
pour
SOLLICITATION ET VENTE PAR TÉLÉPHONE
NOUS EXIGEONS:
- Jeune fille bilingue, pouvant parler et écrire l'anglais convenablement, capable de traduire de l'anglais au français.
- Dactylo - Sténo (si possible)
- Belle personnalité, aimant transiger avec le public.
- Aimant beaucoup la vente.

NOUS OFFRONS:
- Salaire de base (selon expérience et qualifications) plus une commission sur les ventes.
- 2 semaines de vacances payées, après un an.
- Assurance-groupe - Plan de retraite.

Faire parvenir curriculum vitae à:
DIRECTEUR
DU SERVICE DE LA PUBLICITÉ
Case 2939
La Voix de l'Est - C.P. 249,
Granby J2G 2V4

Donnez-nous une petite demi-heure, et nous vous déconseillerons peut-être le P.E.E.R.
Ca vous surprend?
Alors que d'autres essaient de vous vendre un plan enregistré d'épargne-retraite, La Métropolitaine peut fort bien vous le déconseiller.
Pourquoi?
Parce que le P.E.E.R. est un excellent placement pour bien des gens, mais pas pour tous. Ça nous prendrait une petite demi-heure pour savoir si vous en avez besoin.
Avant de vous décider, accordez-nous donc 30 minutes. Nous analyserons votre situation actuelle, vos possibilités pour l'avenir, puis nous vous répondrons en toute sincérité. Si nous croyons qu'un P.E.E.R. ne vous convient pas, nous vous le dirons franchement.
Appelez n'importe lequel des bureaux de La Métropolitaine et prenez rendez-vous avec l'un de nos représentants. Il vous renseignera à fond sur le P.E.E.R. À fond et en toute vérité.

GUY RACINE
REPRÉSENTANT
15, CENTRE, GRANBY
372-3375
La Métropolitaine
où l'avenir c'est tout de suite.

MANTEAUX
COURTS ET LONGS
EN CUIR ET SUÈDE
QUALITÉ - EXCLUSIVITÉ
TISSAGE Chez Sylvy CUIR & JEANS
139, Principale — Granby — 372-9772

THÉÂTRE PALACE GRANBY 372-4466
AUSSI:
BURT REYNOLDS DANS LES BOOTLEGGERS (EN COULEUR)
À L'AFFICHE EN 2e SEMAINE


Editorial

Américains et Soviétiques ne sont plus seuls dans la course

Depuis quelques mois, dans le secteur des armes nucléaires, tout ce qui concerne les efforts de limitation et de surveillance menace d'échapper au contrôle. La première bombe atomique que l'Inde a testée a fait réapparaître sur le tapis tous les candidats aux armes nucléaires, dans le monde entier.

Il y a maintenant une course des "petits" à la bombe. Ce qui signifie, ni plus ni moins, que l'anarchie atomique menace, dans la dimension verticale aussi bien que dans la dimension horizontale.

Jusqu'à présent, il n'existe que deux Etats que l'on peut qualifier de grandes puissances nucléaires: les USA et l'URSS. Ils ont aussi réalisé, en 1972, le premier accord SALT, fixant pour cinq ans une limitation quantitative des deux arsenaux; mais la question de la limitation qualitative resta ouverte.

A l'époque, les Américains possédaient une grande avance dans le domaine de l'équipement, pour chaque missile, de plusieurs ogives, 12 au maximum, pouvant atteindre indépendamment des objectifs différents. Entre-temps, les Soviétiques connaissent aussi cette technique et possèdent des fusées dont la poussée est bien plus grande.

Lors des négociations de Moscou, en juin et juillet 1974, il aurait fallu conclure un second accord SALT limitant les nouvelles qualités de la technologie, donc la course "verticale" aux armements. Mais on n'a pas atteint cet objectif. La course des technologies se poursuit.

Il ne peut y avoir aucun doute à ce sujet et les Américains annoncent déjà de nouveaux systèmes. Kissinger attribue aux généraux, des deux côtés, la responsabilité de cet insuccès. Il considère comme insensé la recherche d'une supériorité; à son avis, les capacités présentes sont largement suffisantes pour une dissuasion.

Mais à présent. les technologies se développent à une telle vitesse qu'au cours des 18 prochains mois, il faudra prendre des décisions irrévocables. Sans accord précis, les Soviétiques auraient dépassé les Américains d'ici le début des années '80, en ce qui concerne le nombre des fusées comme pour les ogives multiples.

Les Américains n'auraient donc d'autre solution que de s'engager dans une course effrénée. A partir de 1977, quand le premier accord SALT sera échu, il n'y aurait plus aucune limite. La technologie aurait pris une avance décisive sur la politique et la diplomatie. La fin de l'année prochaine constitue donc un dernier délai.

Parmi les puissances nucléaires plus petites, cela fait longtemps que l'Angleterre a renoncé à améliorer son armement nucléaire, d'autant plus que ses armes nucléaires dépendent dans une grande mesure des Américains. La France et la Chine n'ont cependant pas suivi cet exemple et les deux ne se limitent pas à des tests souterrains ne provoquant pas de retombées radioactives.

Les deux ne veulent pas renoncer tant qu'il n'y aura pas de désarmement atomique général. Les reproches en provenance du monde entier ne les dérangent pas. Mais parmi ces trois puissances atomiques, seule la Chine a l'intention d'empiéter sur le terrain que Washington et Moscou ont déjà atteint.

Cela durera encore quelque temps, mais il faut déjà tenir compte de cette perspective. Il n'existe pas le moindre espoir de voir la Chine se laisser englober dans des conventions internationales à ce sujet. D'un autre côté, ni les USA, ni l'URSS ne veulent se laisser dépasser par les Chinois.

Sur la liste des "suspects atomiques", on trouve maintenant l'Inde, le Pakistan, Israël, l'Egypte, le Brésil, l'Argentine, le Japon, l'Australie et même l'Afrique du Sud avec ses riches gisements d'uranium. "Suspects atomiques, cela signifie que ces pays ne possèdent peut-être pas les installations nécessaires à l'enrichissement de l'uranium, mais qu'ils produisent du plutonium, déchet de leurs réacteurs, et qu'ils possèdent évidemment la recette permettant de confectionner une bombe.

Les Indiens ont été les premiers à mener le processus à bonne fin, le 18 avril de cette année. Certes, ils ne parlent que d'une charge atomique et ne veulent utiliser leur savoir qu'à des fins pacifiques. Mais ils sont bien en peine de dire pour quelles fins pacifiques ils se livrent à de tels tests.

Du point de vue de la forme, les Indiens s'en sont tenus au traité d'interdiction, leur test étant souterrain et ne provoquant pas de pollution radioactive atmosphérique. Ils n'ont pas contrevenu au traité de non-dissémination, n'ayant pas bénéficié de l'aide de puissances nucléaires. L'Inde a donc atteint cet objectif toute seule.

C'est là le point important, car d'autres "suspects atomiques" pourraient aussi y arriver seuls, s'ils possèdent pour leurs réacteurs de l'uranium n'étant soumis à aucun contrôle par des fournisseurs étrangers. Le Pakistan a déjà annoncé qu'il ne voulait pas être en reste. Personne ne sait quel sera le prochain pays atomique; mais il ne fait aucun doute que l'Inde peut faire école.

Il serait donc faux de croire que seuls les pays riches peuvent devenir des puissances nucléaires. Mais il est certain que l'appartenance au "club atomique" pourrait être obtenue d'abord par les pays possédant beaucoup d'argent, les nouveaux riches du pétrole, par exemple.

Certes, le gouvernement iranien s'est empressé de démentir une déclaration faite à ce propos, par le shah. Mais le grand nombre de réacteurs que l'Iran a déjà commandés dans plusieurs pays laisse de nombreuses options ouvertes. On pourrait parler d'autres puissances pétrolières encore.

La fin de la prolifération, de l'élargissement du cercle des pays possédant des armes nucléaires n'est pas en vue. Il était d'ailleurs improbable que le traité d'interdiction et le traité de non-dissémination, élaborés en duo par les super-puissances et réclamant une renonciation sans contrepartie aucune, s'avèrent durables. Pour les uns, les armes nucléaires sont une question de prestige, pour les autres, il s'agit d'une possibilité de chantage.

Les deux positions perdent évidemment de leur valeur au fur et à mesure que le cercle des possédants s'agrandit. Mais le danger du court-circuit subsiste partout. Chez les petites puissances atomiques, les scrupules pourraient être moins prononcés que chez les "grands", dont les possibilités sont inimaginables.

Notre planète est donc à la merci de n'importe qui et peut exploser n'importe quand.

Jean Naud

La Voix de l'Est ABC

Journal quotidien publié par
La Voix de l'Est Ltée
136 Principale, Granby

Journal fondé en 1935

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est.

Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

		Poste	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Camelot						
Par jour	.15					
Samedi	.25	Canada	4.50	13.00	26.00	50.00
Semaine	1.00					
Année	50.00	Etats-Unis	6.00	15.00	26.00	50.00

Courrier de la deuxième classe Enregistrement No 0679



(Reproduction autorisée par La Presse, Montréal)

1974 dans les Maritimes

Nantis de nouveaux mandats, les gouvernements de trois des quatre provinces Atlantique sont libres de consacrer toute leur attention aux questions économiques, en 1975.

A Terre-Neuve, le premier ministre Frank Moores a averti ses supporters progressistes conservateurs de se préparer à des élections possibles, mais plusieurs observateurs politiques croient qu'il attendra 1976. Les électeurs, dans les trois autres provinces, ont réélu leurs gouvernements avec des majorités substantielles. Les libéraux ont conservé le pouvoir en Nouvelle-Ecosse et dans l'Ile-du-Prince-Edouard, avec MM. Gerald Regan et Alex Cambell comme premiers ministres respectifs, tandis que les conservateurs l'on conservé au Nouveau-Brunswick avec à leur tête M. Richard Hatfield.

La principale activité politique à Terre-Neuve a été la tentative effectuée par M. Joseph Smallwood pour retourner à la vie politique. L'ancien Premier Ministre, qui aura 75 ans la veille de Noël, a tenté, mais en vain, de déloger M. Ed Roberts au Leadership libéral de la province.

Principaux développements

Bien qu'il soit probable que l'activité politique connaisse une accalmie en 1975, les observateurs de l'économie régionale prévoient plusieurs développements importants susceptibles de se produire au cours de l'année. Ce sont, entre autres:

— Le début de l'exploitation des ressources hydrauliques au Cap-Breton, pour diminuer la dépendance de la Nouvelle-Ecosse vis-à-vis de l'électricité thermo-nucléaire, et pour aider à alléger ce que le président de la Nova Scotia Power Corporation, M. L. F. Kirkpatrick, décrit comme une situation critique en ce qui concerne les réserves d'électricité. Certains ont exprimé des craintes au sujet des dommages à l'environnement.

— De nouvelles études sur la possiblité d'aménager le potentiel hydraulique des énormes marées de la Baie de Fundy, entre la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick. Ce projet a été étudié à plusieurs reprises et depuis longtemps, et le ministre fédéral de l'Energie, M. Donald Macdonald, déclare qu'il est maintenant plus proche de la réalisation.

— La mise sur pied éventuelle d'une importante aciérie dans la région industrielle de Cap Breton, afin de stimuler l'économie dans la zone de l'acier et du charbon, depuis longtemps en difficulté.

— La possibilité de subsides directs de la part du gouvernement à l'industrie des pêcheries de Terre-Neuve. Un rapport préparé par M. Leslie Harris, de l'université Memorial de Terre-Neuve, déclare que les pêcheries sont aux prises avec de graves difficultés, et ont besoin de l'aide du gouvernement, à court terme, tandis que la solution à long terme pourrait être que le Canada contrôle toute la pêche sur le plateau continental.

On craint le chômage

Le Conseil économique des provinces Atlantique, qui surveille étroitement l'économie de cette région, soutient depuis longtemps que les problèmes comme l'inflation et le ralentissement de l'économie frappent cette région plus durement que les autres, et durent plus longtemps que dans le reste du pays.

Un adjoint du premier ministre Regan, en Nouvelle-Ecosse, a dit que toute mesure d'austérité entreprise par Ottawa comme moyen de combattre l'inflation aurait des effets désastreux sur la région Atlantique, et créerait un taux élevé de chômage.

Bien que certains chefs syndicaux aient prédit un taux de chômage élevé pour cet hiver, la construction semble très active dans plusieurs régions notamment à Saint-Jean. M.-B.

La production agricole est demeurée élevée dans l'Ile-du-Prince-Edouard, mais les agriculteurs ont continué de quitter la terre. En Nouvelle-Ecosse, on estime à 50 le nombre des fermiers laitiers qui ont quitté au cours de l'année.

La politique

Du point de vue politique, 1974 a connu des événements sans précédent dans la région. Le premier ministre Regan, élu en 1970 après avoir rompu une continuité conservatrice de 14 ans commencée par M. Robert Stanfield, a remporté une victoire éclatante le 2 avril. Les libéraux ont pris 31 sièges, sur 46. Les progressistes conservateurs ont élu 12 membres, et les néo-démocrates, trois.

Vingt-sept jours plus tard, le premier ministre Campbell menait les libéraux à une victoire facile, dans l'Ile-du-Prince-Edouard, avec 26 sièges sur 32. Les progressistes conservateurs ont obtenu les six autres.

Après plusieurs mois d'indécision, le premier ministre Hatfield a décrété des élections au Nouveau-Brunswick pour le 18 novembre.

Le Québec a bénéficié de 1652 prêts de la BEI

Le Québec s'est classé au troisième rang des provinces canadiennes, en 1974, en ce qui concerne le nombre de prêts consentis par la Banque d'expansion industrielle BEI.

Selon le dernier rapport annuel de la BEI, la Colombie-Britannique, qui connaît une expansion industrielle accélérée, s'est classée en tête, suivie de l'Ontario.

Au Québec, la banque a autorisé 1,652 prêts totalisant $88.7 millions en 1974, comparativement à 1,383 prêts pour un montant de $71.7 millions l'année précédente, ce qui représente une augmentation de 19 pour cent.

C'est la région située dans un rayon de 70 milles de la ville de Québec qui a connu, sur le plan manufacturier, le taux d'expansion des prêts le plus élevé.

Le volume des prêts dans cette région a été de 50 pour cent plus élevé qu'ailleurs au Québec tandis que le nombre de prêts a été de 30 pour cent supérieur.

La Banque d'expansion industrielle est une filiale de la Banque du Canada qui s'adresse surtout aux petites et moyennes entreprises.

Elle doit disparaître sous peu pour être remplacée par la Banque fédérale de développement, qui jouira de pouvoirs élargis, notamment en matière de gestion.

Depuis sa création, il y a trente ans, la BEI a prêté $2,600 millions à 40,000 entreprises. Le second annuel a été établi en 1974 avec des prêts totalisant $470 millions.

L'opinion de nos lecteurs

Reparlons jeunesse

Mercredi, le 13 novembre, quelque 50 étudiants du cegep de Saint-Hyacinthe, de passage sur la colline parlementaire à Ottawa, sont venus me rencontrer et échanger avec moi sur une kyrielle de sujets d'actualité. Deux heures de questions-réponses sur des thèmes aussi variés que: l'agriculture - les perspectives économiques - la politique internationale - l'inflation - la protection du consommateur - les relations fédérales - provinciales - le Bill 22... et les perspectives d'emplois pour les jeunes.

Pour moi, ce fut une rencontre intense en informations et riche en contacts humains! Nous pouvons être fiers de notre jeunesse.

Je retiendrai ici w questions dont je leur ai fait part et que je formulerai sous peu au Parlement.

Perspectives-Jeunesse

Considérant que l'année 1975 s'annonce difficile au chapitre du chômage, et ce surtout pour les moins de 25 ans; considérant que les étudiants de niveaux collégial et universitaire appréhendent déjà de très sérieuses difficultés pour se trouver un emploi à l'été '75; le ministre responsable peut-il nous dire si le programme perspectives-Jeunesse tel que connu actuellement, sera renouvelé pour 1975 ou si, compte tenu des critiques fondées dont font l'objet les programmes perspectives-jeunesse et initiatives locales, on peut s'attendre à une nouvelle approche du gouvernement en toute cette matière pour 1975 et dans l'une ou l'autre hypothèse, quand le ministre fera-t-il connaître à tous les intéressés le programme arrêté de son ministère pour 1975?

Liaison école-travail

Considérant, selon les dires de plusieurs économistes et sociologues du travail, qu'il faut prévoir, au Canada et au Québec en particulier, pour 1980... une pénurie de main-d'oeuvre en maints secteurs spécialisés de notre économie, le ministre est-il prêt à entreprendre une action soutenue, avec le concours privilégié de ses homologues provinciaux et par eux avec la collaboration du milieu patronal, du mouvement syndical et du monde de l'éducation, pour que soit dressé un tableau articulé des perspectives d'emplois des années 1980 et pour mieux favoriser ainsi, dans une optique de planification, l'orientation des jeunes sur le marché du travail et du même souffle une meilleure liaison école-travail.

... par ailleurs

C'est avec un vif plaisir que mon épouse et moi nous avons rencontré, vendredi soir, le 8 novembre dernier, quelque 600 à 700 personnes venues de tous les coins du comté à la Salle du Manoir du Rapide: soirée récréative fort réussie !

Merci à tous les participants et félicitations à tous les organisateurs et responsables de cette activité.

Claude Wagner

Respect total de la vie totale

Lors de son entrevue au journal Le Soleil (9-11-74, pp. 1 et 6), l'honorable Claude Forget a tenu des propos indignes d'un ministre responsable et outrageants à l'égard de la population québécoise, en tout cas, anti-naturels et antichrétiens. En résumé, il accepte la baisse vertigineuse de la natalité des Québécois, parce qu'il y voit dit-il, une solution au chômage et un moyen d'assurer la qualité des Québécois et de hausser leur niveau de vie. Ces propos évoquent étrangement ceux d'Hitler avant la Dernière Guerre mondiale.

M. Forget ne préconise pas, poursuit-il, une politique nataliste. En effet et bien au contraire. Il refuse aux mères mariées et aux mères célibataires l'aide financière qui les sauverait de la détresse et qui leur permettrait de vivre dans la dignité morale et physique. Il retire les subsides aux garderies d'enfants qui permettraient aux mères nécessiteuses de se procurer, par un travail honnête, le salaire indispensable pour parer à leurs besoins les plus urgents. Pis encore, il paie des deniers publics les avortements pratiqués au Québec et outre-frontière et dilapide des millions pour la castration et les stérilisations de ses concitoyens. Mais la mesure déborde quand M. Forget coupe les subsides aux mères nécessiteuses et aux garderies d'enfants pour les employer à tuer les enfants à naître ou à les empêcher de naître aux moyens de méthodes abortives et contraceptives, au lieu d'employer cet argent des contribuables à permettre aux enfants déjà nés de vivre et de s'épanouir.

Et quel but poursuit donc M. Forget en imposant un programme d'information sur les contraceptifs aux adolescents de certaines classes du secondaire de nos écoles publiques?

"Ce programme ne relève pas de l'éducation, il relève tout simplement de la perversion", déclare Mgr Marius Parè, évêque de Chicoutimi, dans une lettre (10 nov. 1974) adressée aux prêtres, religieux, religieuses et fidèles de Chicoutimi.

L'actuel ministère des Afaires sociales du Québec s'est transformé en officine de politiques anti-familiales et anti-sociales. Sans un changement radical de direction, c'est le suicide national à plus ou moins longue échéance, car cette politique de "la fin justifie les moyens" mène tout droit à l'anarchie et au chaos.

Pacifique Emond, o.f.m.,
5750, boul. Rosemeont
Montréal

Pour une fois on fait de quoi

Les étudiants du cegep de Granby se sont inscrits dans la lutte qui se mène à travers la province de Québec, en ce qui a trait au mauvais fonctionnement et à la politique illogique d'un gouvernement irresponsable de "mitaines".

Ce n'est pas qu'une simple question de "prêts et bourses", c'est le mécontentement d'une classe malgré tout bourgeoise, qui marche lentement vers la prise de conscience. C'est, en dessous d'une bataille de sous, un cri pour une véritable démocratisation scolaire, cheville de l'élaboration d'une société "juste" et d'un peuple responsable.

Ce n'est pas "encore les jeunes qui font les caves", il ne faut pas que "jeunesse se passe", il faut pour s'en sortir que ces manifestations continuent et se fassent de plus en plus pressantes. Acculer les "ELUS DU PEUPLE" à reviser leurs politiques et à travailler pour le PEUPLE. Voilà le véritable besoin.

Francine-B. Pelletier
étudiante au
campus de Granby

Un peu de tout... et de rien

M. Choquetteà l'Hydro

Naturellement, concernant la panne d'électricité et notre source de renseignements, il aurait fallu lire M. Yvon Choquette, chef de division à l'Exploitation et aux Projets, e non M. Touchette. L'erreur est humaine...

Naissance

ACTON VALE (DNC) — A M. et Mme André Nogues, d'Acton Vale, est né un fils, baptisé en l'église St-André d'Acton, sous les prénoms de Joseph, Dominique.

Mariages

ACTON VALE (DNC) — Samedi, le 14 décembre, trois mariages seront célébrés en l'église St-André d'Acton Vale: à 10 heures, M. Claude Provencher, fils de M. et Mme Alphonse Provencher, de St-Théodore, avec Mlle Denise Waltz, fille de M. et Mme Hervé Waltz, d'Actor Vale; à 11 heures, M. Daniel Benoit, fils de M. et Mme Paul-Emile Benoît, de St-Nazaire avec Mlle Pauline Maurice, fille de M. et Mme Gérard Maurice, d'Acton Vale; à 16 heures, M. Raymond Bisaillon, fils de M. et Mme Lucien Bisaillon, d'Acton Vale avec Mlle Chantal Dumaine, fille de feu M. et Mme Albert Dumaine, d'Acton Vale.

Évaluation foncière

ACTON VALE — La ville d'Acton Vale a décidé de retenir les services de A.G. Galarneau & Associés pour la conection d'un rôle général d'évaluation foncière scientfique sur tous les biens immeubles de la ville, et ce pour l'année 1976, conformément aux dispositions énoncées dans une lettre de soumission datée du 26 novembre 1974.

Présidents des comités

ACTONVALE — Les autorités municipales d'Acton Vale ont procédé à la nomination des conseillers qui occuperont la présidence des différents comités municipaux. M. Jean-Louis Laliberté assumera la présidence du comité d'aqueduc et d'égout; MM. Henri Boisvert et Marcel Boisvert, celle des finances; M. Pierre Labonté, celle des Loisirs; M. Yves Marinier, celle de la police et des pompiers; et enfin, M. Adélard Gerdron, celle de la voirie.

Avis de motion

ACTON VALE — Le conseiller Pierre Labonté, de la ville d'Acton, a donné un avis de motion à l'effet de présenter à une prochaine séance du conseil un règlement d'emprunt concernant des modifications à l'usine de filtration et à la station de pompage d'eau brute, du pavage de rues et de constructions d'aqueduc et d'égouts, l'achat de terrains et de bâtisses, et un système de déshumidificateurs au Centre sportif local.

Le Sgt Charest a la charge du service

Acton Vale toujours sans chef de police

ACTON VALE (GV)— Le sergent détective Germain Charest, de la Sureté municipale d'Acton Vale, aura la charge du service de police de cette ville pour une période de trois mois.

Il remplacera ainsi le sergent Jean-Louis Méreste qui occupait ce poste depuis la destitution du chef Gérard Clément par le conseil municipal, au lendemain des élections municipales du 3 novembre.

Commission

Pour l'instant, il semble presque assuré que la ville d'Acton Vale n'aura pas de chef de police tant que la Commission de police du Québec n'aura pas rendu une décision sur l'affaire.

Si la Commission s'occupe actuellement de cette question, c'est à la demande même de l'ex-chef Gérard Clément qui, à la suite de la prise de position du conseil, a décidé d'interjeter appel devant la CPQ.

Selon M. Réjean Breault, secrétaire de la CPQ, la Commission fixera une date qui constituera le point de départ des auditions au cours desquelles on étudiera les doléances de l'ancien directeur du service de police d'Acton Vale ainsi que les faits qui lui ont été reprochés par le conseil.

M. Breault a expliqué que, généralement, ces auditions sont fixées dans un délai d'un moLs après qu'appel soit interjeté , mais que dans le cas présent, plusieurs facteurs ont empêché les procédures de se dérouler de façon normale.

C'est donc dire qu'on devra attendre encore quelque temps avant que la lumière soit faite dans cette affaire.

Trop de vols à Cowansville

Les sacs d'emplettes dans le coffre arrière et les portières verrouillées

COWANSVILLE(AD)— L'heure semble être à la criminalité à Cowansville depuis quelques jours; outre la vaste fraude qu'elle a mise au jour, la Sûreté municipale a enregistré plusieurs vols d'autos et plusieurs vols dans les véhicules au cours de cette période, si bien qu'elle croit être en présence d'une épidémie d'avan les êtes.

En raison des plaintes qu'elle a enregistrées et des cas semblables signalés par d'autres corps policiers de la région, la Sûreté municipale de Cowansville exhorte les automobilistes à redoubler de prudence dans le but d'éviter ces genres de vols fréquents et attribuables bien souvent à de la négligence, de l'insouciance ou de l'indifférence.

Elle rappelle que les individus peu scrupuleux ne guettent que les occasions propices pour commettre ces vols et que de nombreux automobilistes, inconsciemment peut-être, fournissent à ces individus ces occasions "en or".

Dans le but d'enraver les vols d'autos, la police de Cowansville incite les automobilistes à ne pas laisser leurs clés dans la serrure de contact; un tel geste facilite les choses et constitue une occasion unique pour les malfaiteurs. D'ailleurs, ce geste constitue une infraction contre laquelle la police peut sévir; étant donné le nombre accru de vols d'auos à Cowansville, la police entend sévir contre ces automobilistes imprudents.

Cette dernière exhorte également les automobilistes à verrouiller leurs portières; cette pratique est de nature à décourager tous les voleurs d'autos, étant donné les nombreux risques qu'ils assument en voulant s'introduire par effraction dans les véhicules.

Dans un effort pour prévenir les nombreux vols dans les véhicules, très fréquents à cette époque de l'année alors que nombre de personnes font leure emplettes des fêtes, la police invite les gens à déposer leur marchandise dans le coffre arrière de leur voiture ét non sur les banquettes, où elle est facilement repérable et constitue une tentation très forte pour les voleurs.

A bien y penser, tous ces gestes préventifs ne coûtent pas cher et rapportent bien à la longue, tout en permettant aux automobilistes d'éviter les ennuis et à la police de respirer un peu plus à l'aise.

Une filature produit ce beau coup de filet

La police éclaircit un vol de $25,000 à La Providence

Par Alain Dionne

LA PROVIDENCE— Une courte enquête, quelques jours de filature, une seule perquisition et voilà que la Sûreté du Québec tombe à bras raccourci sur quatre individus de St-Hyacinthe et éclaircit un vol de quelque $25,000 de marchandise qui avait été commis à La Providence, le 29 novembre.

Ce magnifique coup de filet, l'un des plus importants effectués dans la région de St-Hyacinthe au cours des dernières années, a été réussi tarmercredi soi au terme d'une filature effectuée per l'agent Jean Richard, de la Sûreté du Québec de St-Hyacinthe,et des membres de la Sûreté municipale de La Providence.

Lors d'une perquisition, les policiers ont surpris quatre individus de St-Hyacinthe, dont un juvénile, et ils ont découvert dans un hangar tout le fil électrique que des inconnus avaient subtilisé le 29 novembre, lors d'un vol par effraction à l'entrepôt de la firme Marois Electrique Limitée.

Tout ce fil électrique est destiné au Cegep de St-Hyacinthe qui est présentement en voie de construction. Il était entreposé chez l'entrepreneur en électricité, quand les malfaiteurs s'en sont emparé.

Vol et recel

Surpris par les policiers, les suspects n'ont opposé aucune résistance lors de leur capture. Ils ont été emmenés au quartier général de la police où ils ont été soumis à un interrogatoire serré, avant d'être écroués dans les cellules de la prison commune de St-Hyacinthe en attendans d'être traduits devant les tribunaux.

Effectivement, trois des suspects ont comparuèhier après-midirdevant un juge de la cour des Sessions, où ils ont été formellement accusés de vol et de recel en rapport avec cette affaire.

Quant au quatrième, âgé de moins de8 ans, il sera traduit incessamment devant la cour du Bien-être social, où il devra répondre des mêmes accusations. Il est détenu à la prison de St-Hyacinthe entretemps.

Il en est de même du trio qui doit comparaître de nouveau en cour aujourd'hui, alors que s'instruira l'enquête sur le cautionnement. Car, le ministère public s'est vigoureusement objecté, hier,lors de la comparution, à ce que les trois hommes soient libérés avant dë l'instruction de leur procès.

Noël des Optimistes

WATERLOO — Les membres du Club Optimiste de Waterloo ont bien l'intention de faire des heureux durant cette belle période des fêtes. En effet, pour une troisième année consécutive, le Club Optimiste de Waterloo organise sa journée du Père Noël qui se produira ce samedi, 14 décembre, alors que le Père Noël Optimiste sera à la place du Centenaire pour distribuer aux jeunes enfants des cadeaux de Noël.

Cette remise de cadeaux aux jeunes enfants devrait se faire à 14 heures. Cependant, le déploiement d'arbre de Noël sera précédé d'une parade dans les rues de la ville. Le tout se mettra en branle à 13 heures, de l'ôtel de ville de Waterloo situé rue Court.

Il va sans dire que le Club Optimiste ne ménage pas ses efforts afin d'agrémenter cette belle fête de Noël pour les jeunes enfants.

332 au lieu de 275

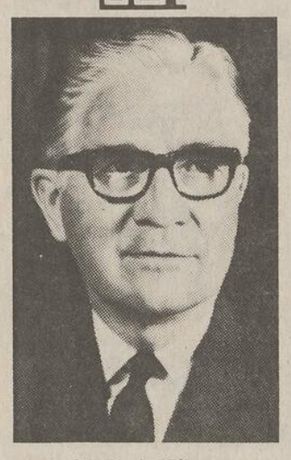
ACTON VALE (DNC) — La Clinique annuelle de donneurs de sang de la Croix-Rouge, tenue sous le patronnage des Chevaliers de Colomb du conseil 2825, d'Acton Vale, a connu un succès sans précédent, alors qu'on a recueilli 332 chopines de ce précieux liquide...

On se souviendra qu'à pareille date, l'année dernière, la Croix-Rouge avait enregistré 275 chopines.

Il va sans dire que le président de la Clinique 1974, M. Léonard Guilmain, fut très heureux de cette réussite et c'est avec beaucoup de chaleur qu'il a félicité et remercié tous les membres de son équipe en plus des nombreux bénévoles qui avaient accepté de donner quelques heures de leur temps pour apporter une aide précieuse et nécessaire à cette occasion.

Signalons que depuis trois ans l'objectif de 275 chopines est toujours dépassé et c'est à l'honneur des gens d'Acton Vale et de toute la région qui se donnent chaque année la main (on devrait dire qui tendent le bras...) pour maintenir cette moyenne très appréciable pour une population de 5,000 personnes.

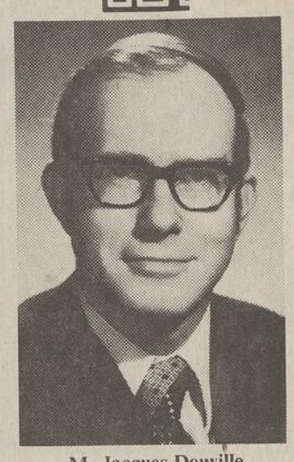
PRÉSIDENT DU CONSEIL ET CHEF DE LA DIRECTION DE LA



M. Louis Hébert

La Banque Canadienne Nationale, qui a tenu son assemblée annuelle le jeudi 12 décembre 1974, annonce la réélection de M. Louis Hébert au poste de président du Conseil. Membre du Comité exécutif, M. Hébert assumera en plus les fonctions de chef de la direction.

VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF ET DIRECTEUR GÉNÉRAL EN CHEF DE LA



M. Jacques Douville

La Banque Canadienne Nationale annonce la nomination de M. Jacques Douville au poste de vice-président exécutif et directeur général en chef de la Banque. Licencié en droit de l'Université de Montréal et membre du Barreau du Québec, M. Douville détient aussi une maîtrise en administration des affaires (M.B.A.) de l'Université de Western Ontario. Précédemment, M. Douville était vice-président et directeur général de la Banque.

PRÉSIDENT DE LA



M. Germain Perreault

La Banque Canadienne Nationale annonce l'élection de M. Germain Perreault à la présidence de la Banque. M. Perreault occupait précédemment le poste de vice-président exécutif et directeur général en chef. Membre du Comité exécutif de la Banque, M. Perreault est administrateur de plusieurs sociétés canadiennes.

Pour des résultats rapides
AYEZ RECOURS AUX PETITES ANNONCES DE La Voix de l'Est



Avant de partir n'oubliez pas de donner de votre sang à la ⊕

Cinémas LES GALERIES DE GRANBY
VOISIN DU MAGASIN K-MART tel. 378-4623

COMMENÇANT AUJOURD'HUI
AGE D'OR 65 ANS ET PLUS ADMISSION $1.00



Katia est une fille de 19 ans... Elle rêve d'être femme... 18 ANS Adultes
CARESSES INTERDITES
V. Française de "DADDY DARLING" COULEUR
HELLE LOUISE GIO PETRE
AUSSI le Maître d'Ecole Amoureux
Ole Soltoft - Ghita Norby
V. Française de "AMOROUS HEADMASTER"
Sur semaine: Caresses interdites 6.30, 9.40. Maître d'école amoureux 8.05. Fin de semaine: Caresses interdites 2.55, 6.10, 9.30. Maître d'école amoureux 1.15, 4.30, 7.45.

CINÉMA 1
POUR TOUS
LA PLANETE SAUVAGE
Un grand dessin animé d'aventures fantastiques.
Daprés le roman de STEFAN WUL "OMS EN SERIE" EDITIONS FLEUVE NOIR
Realisation RENE LALOUX
Adaptation, scénario, dialogues ROLAND TOPOR RENE LALOUX
Dessins originaux ROLAND TOPOR
Musique ALAIN GORAGUER / Editions musicales CLAUDE PASCAL
Producteurs Delegues S. DAMIANI, A. VALIO-CAVAGLIONE / Distribué par ARGOS FILMS
COPRODUCTION LES FILMS ARMORIAL - ORTF - CESKOSLOVENSKY FILMEXPORT
" PRIX SPECIAL " DU FESTIVAL DE CANNES
Sur semaine: Planète sauvage 7.00, 10.00. Révolte du Karatéka 2.10, Fin de semaine: Planète sauvage 1.00, 4.05, 7.10, 10.00. Révolte du Karatéka 2.10, 5.15, 8.20.
2E FILM
LA RÉVOLTE DU KARATEKA

CINÉMA 2
14 ans
Ce n'est plus du cinéma c'est de la rage avec les maitres du KUNG-FU
Deux frères luttent à mort, dans de nouvelles techniques de combat
CHIN HSIANG LIN ALLAN TANG PAI ING
Peng Hai An Ping Ho Su-Su
2 GRANDS FILMS
"LES 7 FAUVES DE CHINE" en couleurs
L'INVINCIBLE POING D'ACIER!
Sur semaine: Les septs fauves de la Chine 7.00, 9.55. J'irai verser du nuoc man 8.20. Fin de semaine: Les sept fauves 12.45, 3.45, 6.45, 9.50. J'irai verser 2.05, 5.05, 8.10.
J'IRAI VERSER DU NUOC MAM SUR TES TRIPES!
CINÉMA 3

Faites preuve de bon goût!



Mettez-vous à la mode du jour...
ÉCHANGEZ VOTRE VIEILLE MONTRE CONTRE UNE TOUTE NOUVELLE
BULOVA
Allocation d'échange très avantageuse pendant une durée limitée seulement!
Il n'y a pas que la mode vestimentaire qui a subi un changement spectaculaire au cours des dernières années; c'est aussi le cas pour les montres! Parce que vous aimez être à la mode, les nouveaux modèles de montres Accutron, Bulova et les nouvelles caractéristiques spectaculaires qu'elles offrent vous plairont. Soudain, votre vieille montre vaut de l'argent pendant notre vente-échange.
Pour avoir une montre-bracelet à la mode du jour, tout en économisant, apportez-nous votre vieille montre (N'IMPORTE QUELLE vieille montre!). Nous vous accorderons une allocation très avantageuse sur une nouvelle Bulova.
MIMI IMPORT ENR.
BIJOUTERIE ET CADEAUX
RÉPARATION GÉNÉRALE
SPÉCIALITÉ: RASOIR ÉLECTRIQUE
14 SUD, ST-CHARLES
GRANBY
TÉL.: 378-1026



Au souer-causerie de la dernière journée de coloque, les organisateurs, tros finissants en techniques touristiques, avaient invité des personnalités très bien connues pour leur parler de tourisme. Dans l'ordre habituel nous apercevons MM. André Bergeron, coordonnateur des TT; Richard Verreault, député de Shefford; Gabriel Demeules, directeur du Cegep de Granby et Bernard Dussault, directeur général de la Chambre de Commerce de la province de Québec.

De la place pour tout le monde

Des efforts devront être déployés pour faire connaître les futurs travailleurs

— Verreault et Dussault

GRANBY (GL)— "L'industrie du tourisme est l'une des plus importantes au Québec et plusieurs efforts devront être déployés si les techniciens en tourisme désirent devenir les futurs experts dans le domaine", de déclarer M. Richard Verreault, député de Shefford, aux participants d'un colloque en tourisme, organisé par trois finissants en techniques touristiques.

M. Verreault a donné comme exemple qu'il faudrait peut être favoriser les étudiants, en leur offrant des facilités d'accès à des stages, tant sur la scène provinciale qu'internationale. Et pour lui, il devrait exister des relations plus étroites entre le Service de placement étudiant du Québec et l'Office franco-québecois.

"Il ne faudrait pas oublier non plus que dans le domaine touristique, aussi bien que dans tout autre domaine, le diplômé doit faire preuve de clairvoyance et dans son souci de perfectionnement, il devra faire appel à des ressources personnelles complémentaires, indispensables à sa profession", de préciser le député.

L'invité des étudiants a ajouté que son action sera surtout d'être présent, d'écouter et de servir d'interlocuteur valable à tous les besoins, afin de favoriser différentes améliorations, tant dans le domaine pédagogique que dans l'accomplissement final de cette option spécialisée qu'est la technique touristique du campus de Granby.

"Quant à savoir si le technicien en tourisme deviendra ou sera un fontionnaire, je me permet de répondre à ceci, qu'il est entendu que le gouvernement du Québec doit faire foi de "leader" dans l'engagement de préposés à l'accueil", de signaler M. Verreault.

Et il a fait remarquer que tout récemment, l'Assemblée nationale a voté la loi des Agents de voyages. "Plusieurs pourront probablement, grâce à cette loi, se trouver un travail correspondant à la formation reçue".

M. Dussault

"Nous ne sommes pas des spécialistes en tourisme, nous nous intéressons surtout au développement économique des localités, régions et provinces. Mais, nous nous préoccupons quand même fortement du développement touristique", d'affirmer M. Bernard Dussault, directeur général aux affaires intérieures dea Chambre de Commerce du Québec.

Dans le domaine touristique, M. Dussault souligna que la première action d'éclat des CC était d'avoir incité le gouvernement par des travaux et des mémoires à créer un ministère du Tourisme, bien organisé.

Selon lui, l'industrie du tourisme est difficile à expliquer. "Tout le monde la connait, mais quand il faut faire quelquechose, on se frappe à un vide. On n'est pas capable d'dentifier le touriste et faire quelque chose avec".

M. Dussault mentionna également que les municipalités, et plusieurs organismes devraient se préoccuper de cette industrie, qui en est une des plus importantes au Québec et au Canada.

Pour lui, le nouvement de la Chambre de Commerce cherche à faire de l'industrie touristique une industrie à caractère influent et essentiel. Cependant, il cherche surtout à faire prendre conscience qu'ele existe, qu'elle est véritablement une réalité actuelle.

Il a tenu aussi à signaler aux participants que le miniszère remplit son rôle très bien. Quant à savoir si le finissant en TT aura un emploi ou pas, il précise que c'est présentement le problème crucial' parce que les techniciens en tourisme sont encore mal connus.

"Les étudiants doivent s'attendre aussi à acquérir des connaissances spéciales par dessus les connaissances professionnelles, celles apprises aux cours. Ne vous attendez pas non plus à devenir un directeur général en sortant du Cegep. Il y a de la place pour tout le monde, il s'agit de vous faire connaître comme groupe et comme individu", de conclure M. Bernard Dussault.



Le colloque en tourisme a été organisé par trois étudiants, dans le cadre du programme "Partact". Ces finissants voulaient d'abord éveiler l'industrie touristique et l'entreprise privée à leur formation de futurs travailleurs. Dans l'ordre habituel nous apercevons M. Gilles Vandl, Mlles Claudette Gauvreau et Marie-Claude Richard.

Le colloque avait un but

Promouvoir la formation du technicien en tourisme

GRANBY (GL)— "Il fallait éveiller l'industrie touristique, l'entreprise privée et les organismes liés au tourisme, afin de prouver l'importance et de promouvoir la formation des futurs travailleurs de l'industrie touristique".

Tels ont été les commentaires des trois responsables du colloque sur le tourisme, qui s'est déroulé pendant deux jours au Castel de l'Estrie. Les finissants en techniques touristiques, Claudette Gauvreau, Marie-Claude Richard et Gilles Vandal, ont d'ailleurs présenté ce colloque, sous forme de projet, dans le cadre d'un programme "Partact".

En réunissant des représentants gouvernementaux et des gens oeuvrant dans l'industrie touristique au Canada, les responsables ont cherché à connaître le rôle exact du technicien en tourisme, la place qu'il doit prendre dans la réalité actuelle du tourisme au Québec et quelle formation il doit recevoir et comment la recevoir.

Pour les trois finissants, la formation qu'ils ont reçue est indispensable, mais il y certainement place à l'amélioration. En outre, ils trouvent vraiment nécessaire de répartir le cours en tourisme sur trois ans. Le cours sera d'ailleurs dispensé à compter de septembre 1975.

En plus, il semble que les stages aideraient les étudiants tout au long de leurs cours. Mais pour l'instant, les stages sont remplacés par le programme "Partact". Ce programme demande aux finissants de mettre en branle des projets, axés principalement sur l'industrie touristique du milieu québecois.

Projets

Ainsi, les étudiants en techniques touristiques au campus de Granby ont préparé huit projets, qui seront examinés à la fin d'avril 1975 par un jury formé de membres de l'industrie du tourisme.

Un des projets a été présenté sous forme d'un colloque en tourisme, et les responsables analyseront, au cours de la session académique de l'hiver 75, les impacts humains, économiques, pédagogiques, et sociaux, qu'un tel colloque aura provoqués.

Un autre projet consiste en la préparation avec guide et itinénaire de circuits de Cyclotourisme dans la région de Granby. Ce projet comprend également une analyse globale de l'essor important du cyclotourisme à l'échelle du Québec.

Un troisième porte sur l'aménagement d'un Centre d'hébergement et de plein air, dans la Beauce, comté de Bellechasse. Ouvert à la jeunesse, ce centre offrira des services portant sur la sensibilisation à la nature et le développement du sens de la créativité.

Néanmoins, un autre groupe d'étudiants établira la géographie du camping au Québec. Il s'agit pour eux de localiser les terrains de camping, de les codifier, les classer, selon leurs qualités.

Trois étudiants rédigent aussi un Guide Michelin du Lac St-Jean. Les étudiantes, originaires de cette région, établiront les sites à voir en priorité, les itinéraires, l'histoire, la géographie, la gastronomie, de cette merveilleuse région.

Un sixième projet consiste en une analyse de l'impact touristique des érablières au Québec, avec application pratique, enquête socio-économique, etc.

Par ailleurs, un vieux fort de traite de fourrures, au Témiscamingue, fera l'objet d'un autre projet. Les étudiants veulent promouvoir et animer ce vieux fort et analyser ces impacts touristiques, dans une région éloignée au Québec.

Et finalement, un dernier projet consiste en une réflexion sur les limites du tourisme, les limites dans le temps et dans l'espace. Il s'agit en fait d'une étude sur l'écologie et le tourisme, particulièrement sur quelques attraits touristiques dans la région de l'Estrie.

Ce programme, tous les projets, a pour but de préparer le futur diplômé à travailler activement au développement et à l'expansion de l'industrie touristique.

Un télégramme de M. Simard

GRANBY (GL) — Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Claude Smard, n'a pu être présent au colloque des finissants en techniques touristiques et pour excurser son absence, il envoya un télégramme qui se lisait comme suit: "La formation des techniciens en tourisme représente une source d'encouragement pour tous ceux qui sont intéressés à promouvoir le tourisme au Québec".



Les attractions touristiques ont été un des thèmes, développés lors du colloque de deux jours. M. Gilles Charbonneau, à gauche sur la vignette, directeur général de la Société zoologique de Granby Inc., a fait l'historique de cette importante attraction, pour Granby et la région, en ne manquant pas de souligner qu'à l'époque, les gens qui ont pensé à réaliser ce projet n'étaient pas des spécialistes en tourisme. "Sans le savoir, ils ont créé une industrie touristique. Ce qui est aussi encore plus remarquable, c'est qu'ils l'ont créé sans subvention gouvernementale, juste avec leur bonne volonté", de préciser M. Charbonneau. Aujourd'hui, M. Charbonneau signale qu'il se dépense à l'intérieur du Jardin environ $1 million et autant dans la ville et dans les régions avoisinantes. Il s'est également dit prêt à suggérer au conseil d'administration d'engager un technicien en tourisme, soit pour des enquêtes ou certains projets, mais semble-t-il, ce ne serait là qu'un travail temporaire. De son côté, M. Fernand Montplaisir, président du Village de Séraphin Ltée, a aussi avoué qu'il n'était pas un technicien en tourisme, lorsqu'il a décidé de mettre sur pied le Village, qui est aujourd'hui le plus connu au Québec. "Au départ, il faut avoir une saine conception des choses. Aussi, je n'ai pas nécessairement eu besoin de l'aide d'un technicien en tourisme. Mais, aujourd'hui, je pourrais me permettre d'obtenir l'appui d'un expert", d'affirmer M. Montplaisir, qui a su intéresser hautement tous les participants du colloque. (Photos Jeannot Petit)

VENTE à $1.00

OBTENEZ UN 2ème ARTICLE POUR $1.00 DE PLUS DU PRIX SOLDE

Lot de PANTALONS de TOILETTE	Lot de PANTALONS	JEANS	CHEMISES	GILETS	GILETS et JEANS
Pour dames, tailles junior, 5 à 11 ans, tissus variés, fabrication canadienne.	Pour hommes et jeunes hommes, tissus variés, fabrication canadienne, tailles 28 à 44.	En denim bleu, fabrication canadienne 11¼ on. et 14 on., tailles junior 26 à 36.	Sport ou de toilette, pour hommes et jeunes hommes, fabrication canadienne, pressage permanent, teintes unies ou à motifs, encolures XP à XG.	Pour hommes et dames, fabrication canadienne ou importation italienne.	pour garçons et fillettes.
Prix solde $5.00 VENTE $1.00 2 paires pour $6.00	Prix solde $8.97 VENTE $1.00 2 paires pour $9.97	Prix solde $9.97 VENTE $1.00 2 paires pour $10.97	Prix solde $7.97 VENTE $1.00 2 pour $8.97	Prix solde $9.97 VENTE $1.00 2 pour $10.97	Prix solde $3.97 VENTE $1.00 2 pour $4.97

SURPLUS DES MANUFACTURIERS

50, rue PRINCIPALE GRANBY

Magasin d'entrepôt pour vente au détail

CETTE VENTE SE TERMINE LE 24 DÉCEMBRE, À 5 H

Dodge
CHRYSLER
Camions Dodge
VENTE-SERVICE

LIVRAISON IMMÉDIATE

CHRYSLER
MONACO
CHARGER
CORDOBA
CORONET
DART
•
Camions DODGE

SPÉCIAUX SUR USAGÉES

Achète mieux, Qui achète chez

MAHEU AUTO INC.

997, Principale GRANBY

378-7474
378-6283

Prix du pétrole: Lougheed prend le taureau par les cornes

CALGARY PC — Le Premier ministre de l'Alberta, à la fin de l'hiver prochain, relèvera les prix du pétrole domestique de sa province.

Au cours d'une conférence de presse, le Premier ministre a indiqué que son gouvernement utilisera les pouvoirs que lui concède l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, aux fins de relever ses prix au niveau de ceux marqués sur le marché.

M. Lougheed a en outre annoncé l'application d'un programme en six points visant l'industrie de la raffinerie en Alberta et à mettre un terme à l'exode des capitaux et de la main-d'oeuvre.

Le programme essentiel sera l'établissement d'un mode de retour à l'industrie pétrolière, depuis le Trésor provincial, de toutes les sommes que la province retirera en vertu des dispositions budgétaires fédérales qui interdisent aux sociétés de déduire de leurs rapports d'impôts le paiement de royautés au gouvernement de l'Alberta.

Ce remboursement par le gouvernement de l'Alberta de la taxe sur les royautés restituera approximativement à l'industrie pétrolière un total de $130 millions au cours du seul exercice financier 1975.

Mesures incitatrices

Les autres mesures incitatrices appliquées par le gouvernement albertain seront:

— un programme en vertu duquel les sociétés qui paient des royautés — une forme de taxe sur la production — à la province d'Alberta, recevront un crédit maximum d'un million de dollars par année, basé sur les impôts corporatifs que la société paie à Ottawa ou en vertu de la loi albertaine sur les royautés.

— Abaissement de 40 à 36 pour cent du taux des royautés payées sur la plupart des pétroles. Les taux appliqués aux nouvelles sources pétrolières seront réduites de 20 pour cent 27 pour cent.

— Une réduction des royautés payées pour la majorité des gaz naturels, abaissées de 65 pour cent à 50 pour cent pour la portion du prix qui excède 72 cents pour mille pieds cubes. Le gouvernement estime que cette réduction apportera quelque $60 millions en argent liquide aux producteurs en 1976.

— Le mode actuel d'encouragement au forage sera élargi de façon à ce que les crédits accordés aux sociétés soient augmentés de 10 pour cent.

— Un réduction du taux des royautés supplémenataires sur la production actuelle de pétrole brut dès que le prix excédera $6.50 le baril.

Ces modifications entreront en vigueur le 1er janvier 1975.

Coupures nécessaires

M. Lougheed a expliqué que la réduction des taux des royautés payées sur la production pétrolière déjà existante est absolument nécessaire car, "autrement, les producteurs dont les revenus sont taxés ne recevraient aucun bénéfice de toute augmentation future des prix.

Le Premier ministre a déclaré que l'Alberta souhaite négocier avec Ottawa la hausse des prix du pétrole, mais qu'il est peu optimiste quant aux chances d'accords.

M. Lougheed a déclaré que son gouvernement examine plusieurs possibilités mais qu'il n'a pas encore arrêté sa décision sur les modes d'entrée en vigueur de prix plus élevés.

L'effet du programme albertain, a expliqué M. Lougheed, sera le double des concessions qu'Ottawa prétend avoir faites aux sociétés pétrolières dans le discours du budget du 18 novembre dernier.

"Nous demandons au gouvernement fédéral d'apporter d'autres modifications à son budget, afin de mieux reconnaître les besoins de stimuler l'exploration, non seulement en Alberta mais aussi à la frontière, en vue d'éviter la pénurie d'énergie au Canada."

Le Premier ministre a déclaré que le nouveau programme albertain n'est pas spécifiquement destiné à stimuler l'expansion des raffineries dans la province, notamment dans les sables de l'Athabasca.

Le gouvernement examinera le problème de cette région séparément et ne procède maintenant aux évaluations techniques, économiques juridiques lesquelles permettront de savoir ce qui doit être fait pour poursuivre le développement des sables bitunimeux.

La déclaration faite par M. Lougheed ne précise pas à quel taux seront relevés les prix du pétrole à la fin de l'hiver.

Cependant, M. Lougheed a indiqué que le prix actuel — $6.50 — ne représente actuellement que 60 pour cent de la valeur du marché. Si le relèvement devait atteindre 40 pour cent, le baril de pétrole coûterait maintenant $11, soit le prix marqué sur le marché mondial.

M. Lougheed a déclaré que l'augmentation des prix sera en vigueur à la fin de l'hiver et que l'établissement de mesures incitatrices avaient été rendues nécessaires par l'attitude punitive adoptée dans le budget fédéral.

PARTICIPEZ AU CONCOURS DE COLORIAGE ET DÉJEUNEZ AVEC LE PÈRE NOËL



Tous les samedis matin, 50 jeunes se méritent le privilège de déjeuner aux Galeries de Granby avec le Père Noël et ce, en participant au concours de coloriage des Galeries de Granby, les dessins étant disponibles chez les marchands. Il vous reste 2 semaines pour participer... Ha! Ha! Ha!

(PHOTO: PARMA FILM)

CONCOURS

"À QUI LA CHANCE ?.."

Les familles des employés de La Voix de l'Est et celles des camelots ne sont pas éligibles aux prix.

Concours "À QUI LA CHANCE"
Case postale 605 — Granby

NOM .....

ADRESSE .....

VILLE ..... TÉL .....

La Voix de l'Est

VOUS POUVEZ GAGNER $5

Si votre copie porte la mention "VOUS GAGNEZ $5" présentez-vous à nos bureaux au 136, Principale à Granby. Nous vous remettrons un billet de $5. N'oubliez pas d'apporter la PAGE ENTIÈRE de votre journal. Il y aura 3 gagnants par jour.

Si votre copie porte la mention "ÉLIGIBLE AU TIRAGE D'UN TÉLÉVISEUR" complétez le coupon-concours et adressez-le au plus tôt à C.P. 605, Granby. N'oubliez pas de retourner la PAGE ENTIÈRE. Il y aura 25 copies "marquées" par jour.

Il y aura tirage d'un TÉLÉCOULEUR le 13 décembre '74, parmi tout le courrier reçu.

Question d'éligibilité; 2 x 2 x 2 — 8 =

SK Kmart

vous donne toujours satisfaction !

AUBAINES DU VENDREDI, SAMEDI

EN VENTE VENDREDI et SAMEDI

EN PLUS SPÉCIAUX "15 MINUTES" EXTRAORDINAIRES TOUTE LA JOURNÉE

LUMIÈRES D'EXTÉRIEUR
BOÎTE DE 15
RÉG: 4.66
SPÉCIAL: $3.66
ÉPARGNEZ: $1.00

PIN CANADIEN
7 PIEDS
RÉG: $44.95
SPÉCIAL
$29.88

PIN ÉCOSSAIS
6 PIEDS
RÉG: 13.97
SPÉCIAL
$8.97
ÉPARGNEZ: $5.00

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

CHARGEX

T.V. PHILCO
PORTATIF—N+B—20"
SPÉCIAL $139.95

UTILISEZ VOTRE CARTE DE CRÉDIT CHARGEX OU K MART

TENTE "BIG JIM"
RÉG: 9.99
SPÉCIAL:
$5.99
ÉPARGNEZ: $4.00

JEU DE HOCKEY
"SÉRIE MONDIALE"
RÉG: 14.99
SPÉCIAL:
$7.99
ÉPARGNEZ: $7.00

ENSEMBLE DE NUIT
ROBE DE NUIT + PEIGNOIR
RÉG: 14.83
SPÉCIAL $7.44

QUANTITÉ LIMITÉE

Kmart UNE DIVISION DE S S KRESGE COMPANY LIMITED

LES GALERIES DE GRANBY
60, RUE ÉVANGÉLINE

L'évolution est irréversible

La notion de "no fault" devra un jour être reconnue par les assurances-auto

QUEBEC (PC) — L'évolution est irréversible et le Québec devra en venir un jour ou l'autre à un système d'assurance-automobile comportant un régime d'indemnisation ne tenant pas compte de la notion de responsabilité.

C'est ce qu'a affirmé hier, devant une commission parlementaire, M. Jean-Louis Gauvin, président du comité d'étude sur l'assurance-automobile.

Après avoir lu les mémoires présentés à la commissio parlementaire qui étudie le problème de l'assurance-automobile, M. Gauvin a tenu à faire des remarquers personnelles à la commission.

Il a d'abord regretté que le sort des victimes d'accidents d'automobile n'ai t pas prédominé plus qu'il ne l'a fait," dans le débat, et qu'il ait "souvent été relégué au second plan".

La réduction de la prime d'assurance semble être le seul objet des récriminations du public québécois, a-t-il dit. Il a souligné que des gens qui se présentent comme des spécialistes de la sécurité routière croient que tout le problème sera résolu simplement en améliorant la sécurité routière.

Faute

Le régime d'indemnisation fondé sur la faute fait l'objet de critiques un peu partout dans le monde. De nombreuses études ont démontré que la crainte d'être trouvés responsables ne réussit pas à empêcher les automobilistes de conduire négligemment, a-t-il dit.

Dans un régime sans égard à la responsabilité, l'abandon de la faute est consenti en retour d'un droit beaucoup plus fondamental: le droit à l'indemnisation.

Il a souligné qu'il avait proposé un régime qui conserve le droit de recours pour le cas où la victime ne serait pas satisfaite de la décision de son assureur.

"Le droit de recours aux tribunaux n'est donc pas abandonné, tandis que le principe du droit à l'indemnisation est mis de l'avant," a-t-il dit.

"Le régime de la responsabilité avec faute empêche l'indemnisation totale ou purtielle de plusieurs victimes. Au Québec, environ 28 pour cent des victimes blessées n'ont droit à aucune indemnisation, alors qu'approximativement six pour cent n'ont droit qu'à une indemnisation partielle".

Le régime d'indemnisation devrait avant tout viser le bien-être des victimes et leur retour aux conditions préexistantes de l'accident.

Blessures

Au niveau des blessures corporelles, qui représente les pertes les plus catastrophiques, les critères de choix devraient être: l'indemnisation de toutes les victimes; l'indemnisation selon le concept de la perte économique; le paiement rapide des indemnités selon l'échelonnement des pertes; le nondédoublemsnt des indemnités; la révision des indemnités.

"Ne répondent pas à ces critères toutes les mesures simplement destinées à améliorer le régime de l'assurance-responsabilité. Rendre l'assurance obligatoire pur exemple ne réussi à indemniser que les victimes qui ont prouvé la faute d'un tiers."

Le régime proposé par le Barreau du Québec ne répond pus non plus à ces critères et "ne constitue qu'un baume sur le problème des victimes de fortes pertes. Fondamentalement, cette proposition ne règle pas le problème et maintient les iniquités du système actuel", a-t-il dit.

Le Barreau avait suggéré de hausser et de prendre ibligatoires certaines prestations comme le remboursement de la perte de salaire, sur une base de 80 pour cent du salaire.

Indemnité

Il a souligné que le Barreau lui-même avait admis que pareil régime n'avait pour but que d'assurer une indemnité de base payable immédiatement.

Au sujet de la position de la Confédération fes Syndicats Nationaux qui voudrait l'instauration au Québec, d'un régime semblable à ceux existant dans certaines provinces de l'Ouest, M. Gauvin a rappelé que ces régimes étaient moins avantageux que tous les projets de réforme mis de l'avant au cours des dernières années.

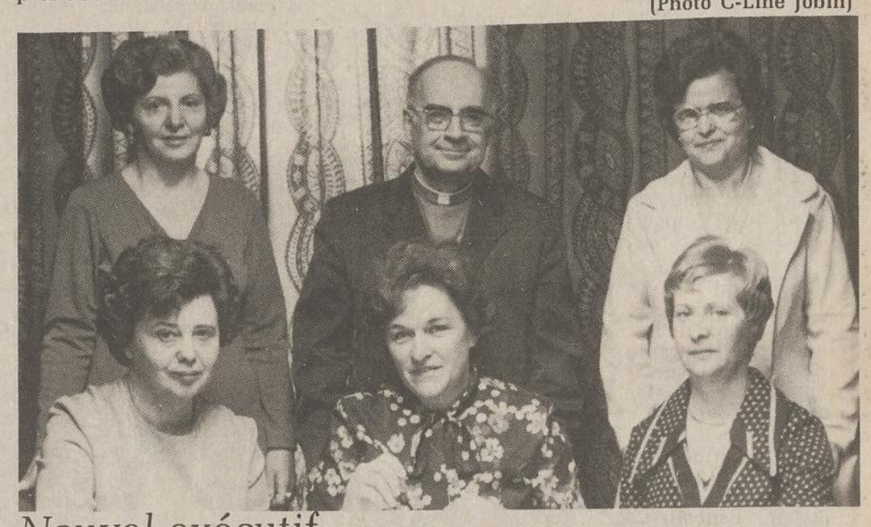
L'on y retrouve pour les victimes de blessures corporelles graves les mêmes iniquité que le régime actuel," a-t-il dit. Les séances de la commission permanente des institutions financières, compagnies et coopératives, qui étudiait le rapport Gauvin, ont finalement été ajournées sine die.



Souper de l'ACFG

L'Association culturelle des femmes de Granby a reçu à son dernier souper mensuel la troupe folklorique, les Katrevents. Un spectacle a été présenté aux membres de l'Association et il comprenait une série des différentes danses des pays. Sur la vignette dans l'ordre habituel, nous apercevons Carole Denault, Mme Marguerite Pelletier, Yves Bourret, Michel Lemay. A l'arrière, Mme Louise Girardot, présidente de l'ACFG et Lucie Brillon.

(Photo C-Line Jobin)



Nouvel exécutif

Le cercle Marie-Immaculée des Filles d'Isabelle de Granby s'est donné un nouvel exécutif lors d'une réunion mensuelle. Dans l'ordre habituel, nous apercevons Mme Adrienne Dumas régente ex-offico; Mlle hérèse Décelles, nouvelle régente; Mme Marthe McQuillen, vice-régente. A l'arrière, Mme Gisèle Blain, trésorière, M. l'abbé Joseph Poitvvin, aumônier et Mme Thérèse Beaudry, secrétaire.

(Photo C-Line Jobin)

Paul VI met une dernière main à l'organisation de l'année sainte

CITE DU VATICAN (AFP) — Dans le discours qu'il a adressé jeudi au consistoire secret, Paul VI a donné notamment les noms des cardinaux chargés de l'ouverture des portes saintes ds basiliques romaines pour l'Année sainte 1975, ceux de six nouveaux saints dont trois espagnols et ceux des nouveaux titulaires des diocèses subirbi aires de Rome.

Pour ces derniers, le cardinal Jean Villot, secrétaire d'Etat et camerlingue de la Sainte Eglise chargé de l'administration du Saint-Siège pendant la vacance aspotolique est promu de la dignité de cardinal-prête de l'Egliseromaine de la Trinité-des-Monts, à celle de cardinal-évêque de Frascati, près de Rome.

Les cardinaux Sebastiano Baggio et Antonio Samore se voient attribuer de nouveaux évêchés suburbicaires.

Le cardinal yougoslave Franjo Seper, préfet de la Congrégation pour la doctinr de la foi, est nommé camerlingue du Sacré Collège, c'est-à-dire responsable des biens de ce dernier.

Le cardinal Traglia ouvrira, le 25 décembre, la porte sainte de la basique Saint-Paul-hors-les Murs, le cardinal Ugo Poletti, vicaire de Rome, celle de Saint-Jean-de-Latran dont il est l'archiprêtre, et le cardinal Carlo Confalonieri celle de Sainte-Marie-Majeure, dont il est aussi l'archiprêtre.

Colonisations

Pour l'Année sainte, les cardinaux ont approuvé la cononisation des bienheureux:

Juan Batista de la Concepcion, réformateur des Trinitaires, né près de Ciudad Real le 10 juillet 1561 et mort près de Cordoue le 14 février 1613. Béatifié en 819 par Pie VIII, il était appreenté à saint Jean d'Avila. Cérémonie prévue à Saint-Pierre pour le 25 mai 1975.

Juan Macias, des Frères prêcheurs, né près de Plasencia en Espagne le 2 mars 1585 et mort à LIMA Pérou, le 17 septembre 1645. Il passa la plus grande partie de sa vie au Pérou comme portier de son couvent. 28 septembre 1975.

Vincenza Lopez Vicuna, 22 mars 1847-22 décembre 1890, fondatrice espagnole de la Congrégation des Filles de Marie-Immaculée pour les collaboratrices domestiques. 25 mai 1975.

Elizabeth Bayley, veuve Seton 1874-1921, fondatrice de la Congrégation de la charité de St-Joseph, qui devient la seconde sainte des Etats-Unis mais la première née dans ce pays. 14 septembre 1975.

Oliver Punkett 1625-81, archevêque martyr d'Armagh et primat d'Irlande, pendu par les Anglais 12 octobre 1975.

Giustino de Jacobis, italien, vicaire apostolique de l'Abyssinie, mort en 1960. 26 octobre 1975.

Le pape a également annoncé que le Soudain allait être doté d'une hiérarchie ecclésiastique, mettant ainsi en relief "l'heureux progrès de la vie chrétienne dans cette 3glise qui a repris une nouvelle vigueur après de tristes événements".

Paul VI a également donné connaissance de nombreuses nominations d'évêques. Aucune mention n'a été faite d'une réforme du conclave.

SOMBRERO DISCO-BAR

DISCOTHÈQUE

Ouvert tous les soirs de la semaine et le dimanche après-midi.

PARTY de NOËL le 24 déc. au soir

AU 5e ÉTAGE DE L'HÔTEL GRANBY

DU NOUVEAU À BROMONT
AU BAR SALON
LE DÉFRICHEUR DU
Poste Amqui
DISCO BAR
SALLE DE RÉCEPTION, BANQUETS
NOCES, SHOWERS
Signalez 534-2516
Marc et Jean Lapierre, propr.

HÔTEL BROMONT
ACTIVITÉS DU TEMPS DES FÊTES: Années 1974-1975

POUR RÉSERVATIONS 534-2200

Noël

LE 24 DÉCEMBRE 1974: Repas du soir entre 6:00 p.m. et 10:00 p.m.
MENU: Merveilles de la Forêt: lièvre, perdrix, faisan à $7.00 le couvert.
11:45 p.m.: Départ en "SLEIGH" pour l'église catholique de Bromont pour assister à la messe de minuit.
1:00 a.m.: Buffet léger servi dans le bar
MENU: sandwiches, hors-d'oeuvre, amuse-gueule, fromages, pâtisseries à $3.50 le couvert.

LE 25 DÉCEMBRE 1974: Horaire de la salle à manger: 7:30 a.m. à 10:00 p.m. 6:00 p.m.: Buffet froid et chaud à $7.00 le couvert.

LE 31 DÉCEMBRE 1974: 5:00 p.m. à 6:00 p.m.: Cocktail dans le bar pour les pensionnaires de l'hôtel Bromont.
6:00 p.m.: Rôti de boeuf servi devant le client.
10:00 p.m. à 3:00 a.m.: Danse dans le Bar (pour tous). Distribution de flûtes, chapeaux, etc...
Service de craquelins: peanuts, Pretzels, chips, etc... Plusieurs tirages durant la soirée.

LE 1er JANVIER 1975: Horaire de la salle à manger: 7:30 a.m. à 10:00 p.m. 6:00 p.m. à 10:00 p.m.: Repas du soir
MENU: Buffet canadien à $7.00 le couvert, comprenant: tourtière, dinde, ragoût, pâtés, fèves au lard, assortiment de viandes.

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE

Ne laissez jamais passer une journée sans consulter les "ANNONCES CLASSÉES"
La Voix de l'Est

AU RENDEZ-VOUS BAR DE L'HÔTEL GRANBY
SPECTACLE
TOUTES LES HEURES DU JEUDI AU DIMANCHE
GOGO DANSEUSES
SERVEUSES TOPLESS
DE MIDI à 3 H A.M.

HÔTEL WINDSOR
DU LUNDI AU DIMANCHE
4 GOGO TOPLESS
MAINTENANT DE MIDI À 3 H A.M.
EN VEDETTE CETTE SEMAINE
YUL TRIP
STRIPTEASEUSE
4 FORMIDABLES DANSEUSES TOPLESS

HÔTEL ROYAL
ALYS ROBI
LOUIS ARMEL
M.C.
Heures de spectacles
du lundi au jeudi
11 h p.m. et 1 h a.m.
Vendredi et samedi
9 h 15 p.m. — 11 h p.m.
1 h a.m.
Dimanche
9 h p.m. — 10 h 45 p.m.
12 h 30 a.m.
TAVERNE
REPAS: $1.35
LA PIEUVRE
STELLA QUEEN
STRIPTEASEUSE
EN SPECTACLE
à 10.00 - 12.00 - 1.45
DANSEUSES TOPLESS
De 2 h jusqu'à la fermeture

EN VEDETTE
LUCIEN HÉTU
Du jeudi au samedi
de 9 h p.m. à 2 h a.m.
dimanche de 5 h p.m. à 10 h p.m.
AU BAR SALON
L'INTELLECT
Coin Foster-Lewis Waterloo
Voisin du DRAGON VERT
BIENVENUE
Venez déguster les meilleurs mets chinois de la région, à la salle à manger Le Dragon Vert.

MUSIQUE TOUTES LES FINS DE SEMAINE
VENDREDI ET SAMEDI
à la BARRIQUE
"SPILL"
EN VEDETTE
"LE TRIO"
"THE GIMINI"
VENDREDI ET SAMEDI
DE 9h A.M. À 2h A.M.
Venez faire cuir vous-même votre steak sur charbon
TOUS LES JOURS, de 11h30 A.M. à 2H P.M.
Pour réservations, NOCES, RÉCEPTIONS
SSSEMBLÉES DE TOUS GENRES
SIGNALEZ 378-5740
38, ST-CHARLES NORD GRANBY, QUÉ.

MOTEL BERNARD ENR.
(ancien MOTEL BELVAL)
1420, rue PRINCIPALE
(face AU CLUB DE GOLF Granby - St-Paul)
DANSEUSES TOPLESS
7 JOURS PAR SEMAINE
EN VEDETTE CETTE SEMAINE
MISS PEROU NUE
STRIPTEASEUSE
SPECTACLE
JEUDI 9 H 45 p.m.
VENDREDI 1 H 45 p.m.
SAMEDI 2 H a.m.

Sport

Le Canadien se contente d'une nulle à Pittsburgh

PITTSBURGH (AP) — Un but de Rick Kehoe, à 2:25 de la fin du match hier soir, a permis aux Pingouins du Pittsburgh d'annuler 3-3 avec les Canadiens de Montréal dans la LNH.

Une défaite du Los Angeles devant Boston et le verdict nul des Canadiens a permis à Montréal de devancer les Kings par un point au sommet de la divison James Norris.

Yvon Lambert avait donné une avance de 3-2 aux Canadiens 13 secondes avant le but égalisateur de Kehoe.

Vic Hadfield, des Pingouins, avait ouvert le pointage au tout début de la 2e reprise, mais Guy Lapointe avait égalé les chances à 5:18 lors d'un jeu de puissance.

Première période

Aucun but.

Pénalités — Montréal banc servie ar Shutt 1:48, Risebrough M. 5:09, Awrey M, Schock Pit 6:01, Burrows Pit 10:14, Wilkins Pit 14:15, Tremblay M. 17:01, Lagacé Pit 17:17.

Deuxième période

1. Pittsburgh, Hadfield 9 Schock, Kehoe 0:14.
2. Montréal, Lapointe 12 Mahovlich, Lafleur 5:18
3. Pittsburgh, MacDonald 11 Pratt, Apps 10:02.
4. Montréal, Mahovlich 12 Lambert, Lafleur 18:13.

Pénalités — Pronovost Pit mineure, mauvaise conduite 3:10, Hadfield Pit 4:49, Pratt Pit 7:18, Robinson M 9:52, Lgacé Pit 17:35, Wilson M. 19:20.

Troisième période

5. Montréal, Lambert 14 Roberts, Wilson 17:22
6. Pittsburgh, Kehoe 10 Hadfield, Burrows 17:35.

Pénalités — Roberts M 1:12, Tremblay M. DeBenedet Pit majeures 8:04.

Lancers:

Montréal	11	18	14—43
Pittsburgh	7	9	9—25

Gardiens — Larocque, Montréal; Inness, Pittsburgh.
A—8,311.

Premier échec des Kings à l'étranger

BOSTON (AP) — Philg esposito, avc son 24e but de la saison, et Bobby Orr, avec son 17e, ont conduit les Bruins de Boston à un gain de 8-1 hier soir sur les Kings de Los Angeles, qui subissaient ainsi leur premier revers sur la route cette saison.

Première période

1. Boston, Hodge 9 Esposito, Vadnais 2:55.
2. Boston, Espositi 24 Orr, Vadnais 10:06.

Pénalités — Harper LA 7:11, Brown LA 9:31, Forbes B 12:04, Orr B 15:29.

Deuxième période

3. Boston, Sheppard 6, 6:37.
4. Boston, Orr 17 O'Reilly, Smith 15:06.
5. Los Angeles, Carr 2, 17:47.

Pénalités — Orr B 5:28, Kamodoski LA 6:56, Forbes B 10:42, Hodge B 19:46.

Troisième période

6. Boston, Forbes 8 O'Reilly, Savard 3:45.
7. Boston, Schmautz 6 Edestrand, McKechnie 9:54.
8. Boston, Bucy, 9 Vadnais, Hodge 12:39.
9. Boston, Bucy, 10 Sheppard, Esposito 17:13.

Pénalités — Smith B 6:18, Kozak LA mineure, Smith B mineure, mauvaise conduite 8:52, Harper LA mineure, mauvaise conduite 12:34, Komadoski LA 16:20, Edestrand B 18:58.

Vancouver surprend Buffalo

BUFFALO AP — Jerry O'Flaherty et Don Lever ont marqué chacun un but au début de la troisième période, hier soir, procurant aux Canucks de Vancouver une victoire de 5-3 contre les Sabres de Buffalo.

Première période

1. Vancouver, O'Flaherty 7 Snepsts, Rochefort 5:29
2. Buffalo, Gare 12 Luce, Korab 14:34.

Pénalités - Lever V 6:01, Korab Buf 19:45.

Deuxième période

3. Vancouver, Rochefort 6 O'Flaherty, Meehan 1:28
4. Buffalo, Dudley 11 Lorentz, Fogolin 3:56.
5. Buffalo, Martin 21 Korab, Perreault 7:34.
6. Vancouver, Oddleifson 10 Gould 8:40.

Pénalités - Hajt Buf mauvaise conduite 0:55, Monahan V 5:42, Robert Buf mauvaise conduite 12:29, Bordeleau V, Dudley Buf 14:30, Snepsts V 18:44.

Troisième période

7. Vancouver, O'Flaherty 8, 0:18.
8. Vancouver, Lever 13 O'Flaherty, Monahan 0:57.

Pénalités - Kearns V 4:18, Lorentz Buf 5:28, Spencer Buf, Dudley Buf, Pratt V, Kearns V 16:50.

Lancers

Vancouver	3	7	9-19
Buffalo	16	4	11-31

Winnipeg 3 Michigan 5

Première période

1. Winnipeg, Nilsson 9, 5:34.
2. Michigan, Trottier 6 Rouleau 18:31.

Pénalités — Hull W 9:12, Guité M 9:23, Ford W 10:34.

Deuxième période

3. Michigan, Guité 15, 2:46.
4. Michigan, Guité 16 Adnrascik 3:48.

Pénalités — Nilsson W 6:32, Serviss M 9:40, Brown M, Beaudin W 11:40.

Troisième période

5. Winnipeg, Nilsson 9 Hull k Sjoberg 1:05.
6. Michigan, Guité 17 Rouleau, Legge 6:35.
7. Winnipeg, Nilsson 10 Asmundson 8:46.
8. Michigan , Trottier 7 Miszuk 19:48.

Aucune pénalité.

Lancers

Winnipeg	8	9	5—22
Michigan	17	17	5—34

Gardiens — Larsson, Dailey, Winnipeg; Desjardins, Michigan.
A — 3,915.

3e revers consécutif des Vics de Granby

GRANBY — Rien ne va plus chez les Vics de Granby. Hier soir, ils ont disputé leur quatrième match consécutif sans connaître la victoire, perdant décisivement 8 à 3 aux mains des Rebelles de Longueuil. Les Vics en étaient à leur troisième défaite consécutive à l'étranger et ça, depuis dimanche seulement.

De plus, ils ont perdu l'exclusivité de la 3e place, qu'ils doivent maintenant partager avec les Rebelles de Longueuil.

Les Vics avaient un nouveau gardien hier soir, en la personne de Gilles Pagé. Ce dernier remplaçait Richard Sevigny, suspendu indéfiniment par la ligue, suite à une punition de match qu'il aurait écopé à Saint-Jérôme mardi soir, mais qui ne fut pas indiquée après la partie... Cette punition proviendrait d'un "dardage", selon les officiels.

Mais le cerbère Pagé n'est sûrement pas responsable de la défaite d'hier. Les Vics ont tout simplement été surclassés par une offensive de 61 lancers des Rebelles. De leur côté, les Vics étaient limités à 26 lancers, soit moins de 30 pour le 3e match consécutif. Donc, rien ne va plus du côté offensif.

Les Vics avaient pourtant réussi à limiter le meilleur compteur de la ligue, Normand Brisebois à une seule assistance, sur le dernier but du match. Mais, Glen Kipps s'est chargé de le remplacer. Il a enfilé trois buts. Duquette, Blanchette, Picard et Mario Guité à deux reprises, ont été les autres compteurs des Rebelles de Longueuil.

Pour les Vics de Granby, Gaétan Rheault, Alain Pard et Denis Cecire ont été les seuls à déjouer le cerbère Holland.

Le compte était égal 1-1 après la première période, et Longueuil menait 4-2 après 40 minutes de jeu. En troisième période, les Rebelles y allèrent de quatre buts contre un seul pour Granby.

Les Vics termineront cette désastreuse tournée à l'étranger, dimanche soir, alors qu'ils visiteront le Royal de Lac Megantic.

A Thetford

A Thetford Mines, le Fleur de Lys s'est payé un "pique-nique" aux dépens des Barons du Cap de la Madeleine qui, depuis quelques temps, connaissaient beaucoup de succès. Thetford a surclassé le Cap 16 à 2, alors que l'ailier Daniel St-Jean y allait d'une extraordinaire performance de 6 buts et une passe. Yvon Blais et Parenteau ont été les autres vedettes du Thetford avec trois et deux buts. Les vainqueurs ont lancé par moins de 68 fois sur les filets du Cap, tandis que ce dernier était limité à 28 lancers. Cette victoire permet au Thetford de se rapprocher à trois points des Maroons de Waterloo.

Première Période

!1- Longueuil: Glen Kipps (Picard, Sauvageau)...11.55
2- Granby: Gaétan Rheault (Tessier, Moison)... 15.06

Pun.: Guite 1A.40, Claude 7.18, Gauthier 8.58.

Deuxième période

3- Longueuil: Glen Kipps (Champagne, Desrochers)... 11.28
4- Granby: Alain Pard (Cecire, Couture)... 11.44
5- Longueuil: Claude Duquette (Barfoot), Desrochers)... 14.18
6- Longueuil: Glen Kipps (Desrochers)... 17.54

Pun.: Desrochers et Dion 18.25, Dion 18.25.

Troisième période

7- Longueuil: Richard Blanchette (Barfoot)... 0.44
8- Longueuil: Yvon Picard (Blain)... 4.16
9- Longueuil: Mario Guite (Meloche)... 6.10
10- Granby: Denis Cecire (Pard)... 14.47
11- Longueuil: Mario Guité (Brisebois — Meloche)... 15.17.

Pas de punition

7- Longueuil: Richard Blanchette (Barfoot)... 0.44
8- Longueuil: Yvon Picard (Blain)... 4.16
9- Longueuil: Mario Guité (Meloche)... 6.10
10- Granby: Denis Cecire (Pard)... 14.47
11- Longueuil: Mario Guité (Brisebois, Meloche)... 15.17

Lancers:

Granby 5 13 8—26
Longueuil19 24 18—61

Gardiens:

Granby, Gilles Page
Longueuil, Robert Holland.

Arbitre:

Louis McNulty
Assistance: 900.

Rangers 6 Capitals 6

Première période

1. Washington, Mikkelson 3 Marson, Mohns 10:12.
2. Rangers, Ratelle 8 Gilbert, Vickers 11:15.
3. Rangers, Park 7 Irvine, Fairbairn 14:14.
4. Rangers, Sanderson 9 Bednarski, Fairbairn 18:46.

Pénalités — Marotte R 8:07, Bednarski R 9:07, Anderson W 10:46.

Deuxième période

5. Washington, Atkinson 1 Mohns, Labre 3:25.
6. Washington, Dupere 14 Nicholson 10:30.
7. Rangers, Irvine 5 Stemkowski, Marotte 14:35.
8. Rangers, Gilbert 13 Ratelle, Vickers 16:33.
9. Rangers, Gilbert 14 Ratelle, Vickers 19:40.

Pénalités — Park R 4:55, Mohns W 15:36, 19:23.

Troisième période

10. Washington, Marson 5 Bloom, Labre 5:10.
11. Washington, Atkinson 2 Labre, Bloom 9:10.
12. Washington, Hrycuik 4, 16:10.

Pénalités — Bednarski R 10:06, Nicholson W, Greschner R majeures 17:50.

Victoire des Blues

DETROIT (AP) — Garry Unger a récolté un but et une aide dans l'intervalle de 51 secondes dans la 3e période hier soir et les Blues de St. Louis ont supplanté les Red Wings de Détroit 4-3 dans la LNH.

La victoire a permis aux Blues de rejoindre Chicago au 2e rang dans la division Connie Smythe.

Québec ne veut rien savoir!

QUEBEC (PC) — Comptant trois buts en troisième période les Nordiques de Québec se sont assuré une autre victoire, hier soir, la puatrième en cinq matches, par le compte de 5-2 contre les Crusaders de Cleveland, de la division est.

Le but vainqueur des Nordiques a été enregistré par le numéro 11, Christian Bordeleau, son prmier dans l'uniforme des Nordiques.

A la troisième période, les autres buts des Nordiques sont allés à Serge Bernier, son deuxième de la soirée et son 16ème de la saison, et à Marc Tardif, son 14e de la saison et son deuxième chez les Nordiques depuis son arrivée à Québec, dimanche. L'autre but de l'équipe québecoise est allé à Pierre Roy, son premier de la présente campagne, au cours du premier engagement.

Les buts du Cleveland ont été comptés par Paul Shmyr à la première période, et Paul Erickson, à la deuxième.

C'est Serge Bernier, des Nordiques, qui a mérité la première étoile du match, disputé devant 8,459 spectateurs, alors que les autres vedettes des Québecois ont été Réal Cloutier et Jean-Claude Tremblay. Pour Cleveland, le gardien de but Gerry Cheevers ne peut certainement pas être tenu responsable de la défaite des siens puisqu'il a fait face à 51 lancers, alors que le pittoresque cerbère des Nordiques, Serge Aubry, en a reçu 28.

Les Nordiques disputeront leur prochain match à domicile, mercredi prochain, contre les Jets de Winnipeg.

Première période

1. Cleveland, Shmyr 3 Ward 3:47
2. Québec, Roy 1 Hoganson 6:31

Pénalités — Harrison Cl 1:34, Shmyr Cl, Pinder Cl mauvaise conduite 14:03.

Deuxième période

3. Québec, Bernier 15 Cloutier, Parizeau 2:02
4. Cleveland, Erickson 5 Hillman 17:45.

Pénalités — Cheevers Cl servie par Walter 8:10, Hoganson Q 9:28.

Troisième période

5. Québec, Bordeleau 9 Cloutier, Tremblay 2:10
6. Québec, Bernier 16, 14:10
7. Québec, Tardif 13 Leclair, Roy 18:52.

Pénalités — Leduc Cl 1:37, Jarrett Cl, Aubry Q 4:51, Hoganson 11:08.

Lancers:

Cleveland	13	10	5—28
Québec	22	16	13—51

Gardiens — Cheevers, Cleveland; Aubry, Québec.
A—8,459.

Minnesota 0 Philadelphie 6

SOMMAIRE

Première période

1. Philadelphie, Leach 13 Clarke 2:08
2. Philadelphie, Macleish 10 Van Impe, Lonsberry 4:51
3. Philadelphie, Leach 14 Barber, Clarke 6:52
4. Philadelphie, Dornhoefer 6 Macleish, Harris 15:07.

Pénalités — Gibbs Min 1:40, Joe Watson Phi 17:44.

Deuxième période

5. Philadelphie, Leach 15 Clarke, Berber 12:14

Aucune pénalité.

Troisième période

6. Philadelphie, Clement 8 Jim Watson, Crisp 6:23

Pénalités — Barber Phi 1:42, Ahrens Min 12:01.

Lancers

Minnesota	8	10	4-22
Philadelphie	10	6	7-23

Gardiens - Lopresti, Minnesota; Parent, Philadelphie.
A - 17,007.

AVIS PUBLIC

A une session régulière du Conseil des commissaires de la commission scolaire de Granby, tenue au Centre administratif, le 27 août 1974, à 20.00 heures.

Il a été résolu ce qui suit:

Que les Commissaires d'école pour la commission scolaire de Granby demandent l'autorisation d'emprunter temporairement jusqu'à concurrence d'un montant s'élevant à $150,079. auprès de la Banque Canadienne Nationale, en attendant le produit de l'émission d'obligations prévue pour financer le budget d'immobilisations 1974-1975 pour une période n'excédant pas un an.

Que les commissaires d'école s'obligent à contracter pour fins d'immobilisations 1974-1975 un emprunt maximum de $156,082. en monnaie ayant court légal au Canada, à un taux d'intérêt ne dépassant pas 9 1/2% l'an, devant être amorti en une période de dix ans, et à réaliser ledit emprunt au moyen d'une émission d'obligations jusqu'à concurrence dudit montant.

Tout contribuable peut prendre connaissance du texte complet de ces résolutions, à mon bureau situé au centre administratif de la Commission scolaire, 385 Principale, du lundi au vendredi entre 8.30 heures et 17.00 heures.

Granby, ce 12e jour de décembre 1974.

J. Roch BEAUREGARD,
Directeur des services financiers.
(14000)

Nuvik.* de Moto-Ski®. Du nouveau sur la neige.

Il y a du nouveau dans le monde de la motoneige, et ce nouveau s'appelle Nuvik.* Entièrement nouvelle pour 1975, Nuvik vous offre le choix de deux modèles: un 300 cc. et un 340 cc. Le premier est doté d'un démarreur manuel ou électrique, de robustes bogies et d'une chenille de 15 pouces.

Le modèle 340 est muni d'une suspension a glissières "Torque Reaction" et d'amortisseurs à double action. Les deux ont le système de refroidissement "Vortex" qui offre la plupart des avantages d'un système de refroidissement par liquide sans frais supplémentaires. Nuvik est également dotée deater-cool caractéristiques si nombreuses que vous n'en croirez pas vos yeux.

Essayez le modèle Nuvik de Moto-Ski: vous l'achèterez tout de suite.



moto-ski
®*Marques de commerce de Moto-Ski Limitée. ©Tous droits réservés, juillet 1974.

Ça file d'aplomb.

BRAULT BICYCLE & SPORTS 175, boul. Boivin GRANBY, tél.: 372-3479	PAUL-ÉMILE LALIBERTÉ R.R. no 3 Acton Vale, Cté Bagot Tél.: 549-4717
BRUNO TIRE SERVICE ENR., 10, CHAMBLY, Marieville, Cté Rouville Tél.: 658-4082	Y. LEROUX SPORTS ENR., 177, ST-LAURENT St-Damase, Cté St-Hyacinthe Tél.: 797-2281



St-Jérôme à Waterloo ce soir, 9 h

WATERLOO (GP) — Les Maroons de Waterloo seront à nouveau devant leurs partisans ce soir, alors qu'ils auront la visite des Alouettes de St-Jérôme, dansun match régulier de la ligue Junior 'A' du Québec. Incidemment, les Maroons ont passablement de succès contre les Alouettes cette saison et on se souviendra, au début du mois, les hommes de Cabana avaient remporté deux triomphes dans la même semaine sur es hommes de André Boivin pour ainsi ralentir son allure victorieuse.

Ce soir, Cabana espère bien un retour plus marqué à la vitalité. Dimanche, Waterloo a terminé le match sur une note plutôt décevante, se faisant ravir un avantage de 4 buts en moins de 10 minutes. Situation très déplorable, s'il en est ne. Les Maroons se sont tout simplement endormis sur une avance peut-être trop confortable et leur insouciance leur a joué un vilan tour avec les résultats qu'on connaît.

Il va sans dire que ce bref relâchement a coûté une victoire en plus de dégringoler au septième rang du classement. Rien de trop réjouissant et tous les joueurs veulent bien faire oublier cette amertume aux supporters.

Cabana aura recours à tous ses effectifs pour tenter de remporter un gain contre le club qui possède le meilleur "tandem" de cerbères du circuit. En effet, la moyenne défensive du St-Jérôme est de 2.41 buts par partie, de sorte qu'il n'est pas facile de percer cette muraille défensive.

Arseneault, le meilleur cerbère du circuit, sera devant les filets des visiteurs. A Waterloo, Cabana n'avait pas encore arrêté son choix. Veary connaît passablement de succès ce temps-ci. Cependant, Roy est toujours frais et dispos à prendre la relève.

Présentement, les Maroons démontrent suffisamment de vigueur pour gagner régulièrement, cependant, ils devront améliorer deux points. A savoir, leur jeu de puissance et leur jeu défensif: Présentement, la moyenne défensive des Maroons est de 5.61 buts par partie, ce qui constitue une moyenne de buts trop élevés. Il faudra que les joueurs soient plus conscients de leur jeu défensif, sinon la tâche sera plus pénible.

Le jeu de puissance des Maroons est aussi trop anémique, à un tel point que Waterloo joue mieux à court d'un homme qu'avec l'avantage. C'est un fait déplorable et nul doute que Claude Cabana parviendra à combler ces lacunes.

A tout événement, les Maroons sont beaucoup plus agressifs et le jour où ils partiront pour la gloire s'en vient.

BARMAID
demandée
au Patio Barbecue
COCO BAR
Tél.: 263-0800
(13876)

POUR VOS CADEAUX DES FÊTES
en céramique
Masque, jeu d'échecs, bock à bière, jardinière de céramique montée dans le macramé. A des prix plus qu'abordables.
VOYEZ
MME GERMAINE LEDUC
37, rue Gill
Granby
Tél.: 372-4318
(13965)

DEMANDONS CANDIDAT
pour fonction
D'ASSISTANT-GÉRANT
pour compagnie de finance
- Âgé de 20 à 25 ans
- 12e année
- Bilingue
- Expérience dans le crédit nécessaire.

SALAIRE À DISCUTER
LES ASSOCIÉS SERVICES FINANCIERS
352, Principale, Granby
demandez M. L'Anglais 378-5545 (13935)

Compagnie en pleine expansion
requiert les services d'un
TECHNICIEN
possédant une vaste expérience dans le domaine du dessin de matrices progressives ainsi qu'une bonne connaissance en automatisation pratique.

Excellent avenir—Salaire et bénéfices marginaux sont offerts aux personnes qui n'ont pas peur du travail et son capables de mener à terme leur projet tout en respectant les coûts prévus.

ÉCRIRE OU PRENDRE RENDEZ-VOUS:
H.J. CROSSMANN, Directeur du Génie
A/S IBERVILLE FITTINGS LTD.
(Subsidiaire) G.T.E. Sylvania Ltd.
100, Longtin, St-Jean, Qué.
Tél: 347-2304
Montréal 861-5429
(13881)

CENTRE HOSPITALIER BROME-MISSISQUOI-PERKINS
RECHERCHE
Poste: Chef du service de diététique.
Qualifications: Baccalauréat en diététique avec internat, membre en règle de la Corporation professionnelle des Diététistes du Québec. Expérience dans la fonction ou dans une fonction similaire.

Traitement et avantages sociaux: Selon l'expérience reconnue et les normes établies par le ministère des Affaires sociales en vigueur dans le milieu hospitalier.

Travail: Assumer la responsabilité de l'organisation, la coordination, la surveillance, le contrôle et le fonctionnement des opérations des trois secteurs sous sa responsabilité soit le diétothérapie, la production et la distribution.

Les diététistes intéressé(e)s devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 27 décembre 1974, au:

DIRECTEUR GÉNÉRAL
HÔPITAL BROME-MISSISQUOI-PERKINS,
950, rue Principale, Cowansville, Qué.
(13769)

AYEZ RECOURS
AUX PETITES ANNONCES
DE
La Voix de l'Est

7up
PALAIS DES SPORTS

VENDREDI 13 DÉCEMBRE

PETITE PATINOIRE

5 h 00 Patinage artistique
8 h 00 Sportifs Labatt Électriciens vs Construction Bromont
9 h 30 Sportifs Labatt Garage Dufresne vs La Barrique
11 h 00 Burlington
1 h 00 Michel Dusseau

GRANDE PATINOIRE

2 h 00 Imprimerie Montréal-Granby
4 h 00 Vics Pee Wee
5 h 00 Vics Midgets
6 h 00 Burlington
7 h 00 Récréative O'Keefe
8 h 00 Magog Bantam vs Vics Bantam
11 h 30 Shefford Chrysler

Nesbitt's

Les mini-Vics à Granby ce soir

GRANBY — Les mini-Vics midget de Granby en sont à leur cinquième année d'exisence. Au cours de ces saisons de hockey, les jeunes hockeyeurs granbyens âgés de 15 et 16 ans nous en ont fait voir de toutes les couleurs. Les supporters garderont des souvenirs impérissables des tournois de Drummondville, Acton Vale et Buckingham. Il y a eu également de nombreuses rencontres hors-concours disputées dans les divers amphithéâtres de la province. Dans la ligue Inter-Cités "AA" u Québec, les Vics midget sont sortis vainqueurs plus souvent qu'à leur tour.

L'équipe commanditée par Charland Auto a connu une première demie de saison plutôt difficile, de sorte que sa fiche présente dans la ligue Inter-Cités est de 8 victoires contre neuf revers. Le gérant du club, M. Normand Bernier a bien voulu décrire la situation chez les Vics midget: "Avant notre arrivée avec l'équipe, Jocelyn (Desrochers) et moi, connaissions presque tous les joueurs au point de vue rendement. Notre premier travail fut de dresser une évalation, soit un dossier pour chaque joueur afin de savoir ce qu'on a le droit de s'attendre de lui à tos les points de vue. En second lieu, on a voulu créer certaines situations, quitte à perdre quelques joutes régulières s'il le faut, afin de justement évaluer notre équipe (les Vics midget ont remporté les deux joutes en fin de semaine dernière dans l'Inter-Cités). C'est donc dire qu'on a bâti un programme adéquat de conditionnement physique et de progression technique de hockey". Le gérant continue sur ces mots: "Il n'est évidemment pas question de panique chez les Vics midget. Un effort a été fourni. On s'attend à mieux, c'est certain, mais tout se stabilise avec le temps."

Voici ce qu'en pense le pilote Jocelyn Desrochers: "On sera définitivement prêt pour les tournois. Encore plus pour ceux disputés en février et mars. Le point le plus encourageant à date est que nos gars ont réalisé qu'ils avaient besoin d'un meilleur conditionnement physique, et tous sont prêts à mettre l'épaule à la roue. Il est certain que ce n'est pas facile. Cpendant, mes joueurs sont conscients des lourdes responsabilités qu'on leur a confiées au point de vue représentativité pour notre ville, aussi bien dans les divers tournois qu'au sein du meilleur circuit de hockey mineur au Québec".

Samedi, les Vics seront lancés à leur premier tournoi de l'année. Il s'agit du tournoi provincial de La Providence. Les Vics feront partie de la classe "AA". Dans cette catégorie, le tournoi sera disputé sous forme de ronde éliminatoire.. Ansi, samedi à 2 h 20, les Vics midget affronteront le St-Hyacinthe; en soirée, à 9 h, ils se mesureront aux As de Magog. Finalement, dimanche après-midi, à 1 h 30, notre équipe en viendra aux prises avec le Trois-Rivières. Les deux meilleures équipes de cette ronde se mesureront en grande finale dimanche soir à 8 h 30.

Dans les filets des Vics midget, on retrouve un gradué du bantam, André Beaudry et une révélation, Claude Major. Desrochers ne choisira que quelques heures avant le premier match qui officiera dans les filets des Vics. La défensive est composée du capitaine Claude Cloutier et des joueurs Serge Striganuk, Jim Peckham et Jocelyn Ducharme. A l'avant, nous avons les joueurs Robert Maheux, Sylvain Couture, Mario Roy, Pierre Grondin, Murray Gould, Pierre Damour, Sylvain Damour, Daniel Rivard, Alain Pard, Julien Bessette, Jacques Labrie et Sylvain Charest.

Dans la ligue Inter-Cités "AA" du Québec, vendredi soir, les Vics bantam et midget seront les hôtes des As de Magog. Aucun match n'et présenté dans les catégories mosquitos et pee wee.

En regardant le classement dans l'Inter-Cités on se rend compte que Sherbrooke mène le mosquito avec 16 points, un de plus que St-Hyacinthe et Granby. Magog possède une priorité de 7 points sur les Vics pee wee. Les As sont la seule équipe invaincue depuis le début de la saison dans le circuit Maheux. Dans le bantam, les Vics avec un dossier de 16-1-2 mènent avec une priorité de 9 points sur Sherbrooke qui a cependant trois joutes de plus àdisputer. Finalement, dans le midget, les Vics sont quatrième à deux points seulement de la 2e place. Drummondville vient au premier rang.

CLUB DE GOLF ET CURLING GRANBY ST PAUL INC.
LA DIRECTION DU CLUB DE GOLF ET CURLING GRANBY-ST-PAUL
est heureuse d'offrir à toute la population de Granby et la région, cet hiver, des divertissements des plus appropriés tels que;
CURLING - RAQUETTE - SKI DE FOND
PATINOIRE - RANDONNÉE EN TRAÎNEAU
VENTE ET LOCATION
Équipement de golf, curling et ski de fond
RÉCEPTIONS DE TOUS GENRES
Pour réservations:
Gilles Rousseau ou Roger Ricard
CLUB de GOLF et CURLING
GRANBY ST-PAUL INC.
1415, Principale, Granby
Tél.: 378-9846

Dufresne vise le 1er rang

La ligue des Sportifs Labatt reprend ses activités ce soir au Palais des Sports de Granby en présentant son programme double du vendredi.

En première les Electriciens rendront visite au Ec Bromont. Cette partie est importante pour les deux équipes, les Electriciens, qui se retrouvent de plus en plus, et surtout avec la victoire décisive remportée sur la Barrique la semaine dernière, tenteront de s'approcher du Garage Dufresne au deuxième rang. Dans le camp du Bromont, tout est prêt pour la partie. Papineau, Déragon ainsi que Tardif seront en uniforme et tous sont conscient de l'importance d'une victoire pour se maintenir au premier rang.

Dans la seconde rencontre à 9.30 h, le Garage Dufresne tentera de reprendre le premier rang (advenant une défaite du Bromont) contre la Barrique. La partie sera importante car si la Barrique veut faire belle figure durant les séries de fin de saison, elle se doit de l'emporter. D'autre part les hommes de Gilles Messier n'ont pas digéré la défaite de la semaine dernière et ne donneront aucune chance à leurs adversaires.

AMH

	B	A	Pts
Hull, Win	24	18	42
Lund, Hou	16	26	42
Hughes, Hou	24	13	37
Bernier, Qué	14	22	36
Lacroix, SD	11	24	35
Nilsson, Win	8	27	35
Hinse, Hou	13	21	34
Walton, Minn	18	15	33
Dillon, Tor	13	20	33
Simpson, Tor	21	9	30
Henderson, Tor	15	15	30
Mahovlich, Tor	15	15	30
G. Howe, Hou	12	18	30

LNH

	B	A	Pts
Orr, Bos	20	28	48
Esposito, Bos	23	21	44
Robert, Buf	20	23	43
Martin, Buf	20	22	42
Lafleur, Mon	20	21	41
Dionne, Det	13	25	38
Clarke, Phi	10	27	37
Mahovlich, Mon	11	25	36
D. Potvin, Isl	7	27	34

Performance
AVANT TOUT

1975 Polaris IC

1975 Polaris Colt S/S

NOS MODÈLES 1975 SONT MAINTENANT EN MONTRE NOUS VOUS INVITONS À VENIR LES VOIR SOYEZ PRÊT POUR L'HIVER

Complètement redessinée pour '75, la motoneige Colt S/S est une magnifique combinaison de l'élégance et du contour moderne de la technique de performance traditionnelle de Polaris. Chaque détail représente sa ligne de suprématie en plus de plusieurs caractéristiques d'avant-garde qui en font la motoneige par excellence.

POIRIER SPORT
Qualité - Vente - Service
GRANBY
372-3466
VOYEZ NOTRE DÉPARTEMENT HABITS MOTONEIGE POUR TOUTE LA FAMILLE
VOTRE AGENT AUTORISÉ "POLARIS"
10 OUEST, DENISON GRANBY, QUÉ.

MINI-LOTO INTER LOTO SUPER LOTO LOTO PERFECTA LOTO OLYMPIQUE
UN SERVICE DE
1450 chef
RADIO-GRANBY
PLAISIR DE VIVRE
NOUVEAU NUMÉRO
372-8535
372-8535
372-8535
372-8535
372-8535
372-8535
372-8535
372-8535
MINI-LOTO INTER LOTO SUPER LOTO LOTO PERFECTA LOTO OLYMPIQUE



Le "Molstar" 1974-75 jouira sans doute d'une participation massive, car la formule améliorée ne peut que susciter l'intérêt des skieurs. Bromont sera le site, entre autre, d'un "Super-Molstar". On peut lire les détails dans une nouvelle, de cette page. Cette photo nous fait voir les professionnels de la région qui étaient présents à la conférence de presse de mercredi, à la Brasserie Molson de Montréal. De gauche à droite, Murray Yeudall de Bromont, Pierre Bouchard de Mont Echo, Guy Potvin, représentant de M. J. Gaston Forand, agent Molson à Granby et Michel Fuller un des responsables de Molstar.

(Photo C-Line)

Un "Super" à Bromont

"Molstar" 74-75, une invitation à la participation massive

Le programme de ski Molstar, qui a fait boule de neige au cours des récentes années, est appelé à connaître cet hiver une autre joyeuse saison. M. Frank Léveillé, directeur de la promotion des ventes à la brasserie Molson l'a d'ailleurs laissé clairement entendre à l'occasion d'une soirée de lancement du nouveau programme Molstar devant plusieurs centaines d'enthousiastes de ce sport réunis à la Terrasse Molson.

"La Brasserie est heureuse de s'associer une fois de plus à ce magnifique sport d'iver qu'est le ski. Nous avons, depuis quelques années, l'impression de partager avec vous une bien grande joie sur les pentes de ski où transpirent l'air frais et la santé. C'est pourquoi, cette année, avec l'étroite et indispensable collaboration de divers organismes, notamment SkiQuébec et l'Alliance des moniteurs de ski du Québec, nous allons présenter un programme Molstar sensiblement amélioré avec des nouveautés qui plairont surtout aux amateurs de ski", de dire M& Léveillé.

Ce nouvel apport Molson prouve une fois de plus à quel point le ski connaît un essor prodigieux au Québec. Cette brasserie a injecté plusieurs centaines de milliers de dollars dans le ski au cours des dernières années et elle semble vouloir prolonger cette encourageante politique.

"Le programme Molstar a toujours joui d'une cote d'amour très élevée et c'est à cause de cette éloquente réussite du passé que nous l'appuyons encore avec plus de force.

Nous souhaitons cette année que le programme Molstar sera davantage une invitation au ski de participatio. Nous aurons pour vous, au cours des prochains mois. du plaisir, des médailles et d'agréables surprises qui viendront se greffer aux joies que vous aurez connues dans la descente et les paysages enchanteurs", de dire M. Léveillé, l'âme un tantinet poétesse.

Dans la Région

Le calendrier nous permet de constater que notre région sera particulièrement favorisée par Molstar. En effet, le 11 janvier, Shefford Valley recevra cette compétition; le 25 janvier au Mont Echo; le 1er février et le 1er mars, au Mont Adstock; le 8 février au Mont Sutton; le 15 février et le 8 mars, à Orford. Finalement, un "Super Molstar" à Bromont, les 22 et 23 février prochains.

Nouvelle dimension

De façon à pouvoir présenter aux amateurs de ski une autre dimension du ski de récréation, la brasserie Molson vient de dévoiler les détails concernant l'attribution de la toute nouvelle coupe "Super Molstar".

Réservées exclusivement aux résidents du Québec, trois spectaculaires épreuves "Super Molstar" seront tour à tour présentées dans les Laurentides, les Cantons de l'Est et la Région de Québec. Ces compétitions seront de deux jours et auront lieu les samedis et dimanches.

La technique des "Super Molstr" est basée sur le principe de la descente parallèle sur deux tracés. Samedi, tous les résidents du Québec peuvent y participer. Le temps de descente de "Monsieur Tout le Monde" sera pris en considération et les descetes parallèles auront lieu. Les meilleurs temps accéderont aux éliminations du lendemain. Le dimanche, les finalistes seront récompensés et obtiendront des points au classement de la coupe.

Un système de compilation de points déterminera, à l'issue des trois "Super Molstar", le champion et le détenteur de la coupe.

C'Ville retombe au dernier rang

ST-JEAN — Les Aigles de Saint-Jean ont marqué deux buts sans riposte au cours de la troisième période et ils ont disposé des Voyageurs de Cowansville 4 à 3, hier soir, dans un match à l'affiche de la ligue Richelieu Junior. Cette victoire permet aux Aigles de quitter la cave du classement de la division Sud, place maintenant occupée par les Voyageurs.

Samson a dirigé l'attaque des gagnants avec une paire de buts; Perreault et Victoria ont complété le pointage. Fontaine, Bissonnette et Surprenant ont répliqué pour Cowansville.

Les Voyageurs reviennent devant leurs partisans dimanche soir pour y recevoir le National de Valleyfield, à l'occasion de la "Soirée du Père Noël"; plus de 75 prix de présence seront tirés au sort et on attend la plus grosse foule de la saison.

COWANSVILLE 3
SAINT-JEAN 4
PREMIERE PERIODE
1. Saint-Jean: Samson (Victoria) 2.05
2. Saint-Jean: Perreault (Gladu, Samson) 16.18
3. C'Ville: Fontaine (Stowe, Perras) 19.12
Punition: Aucune.
DEUXIEME PERIODE
4. C'Ville: Bissonnette (Surprenant, Blanchet) 10.38
5. C'Ville: Surprenant (Bissonnette, Sirois) 11.25
Punitions: Senécal 2.26, Lamarre 4.04, Bouchard 7.40, Bissonnette et Boudreau, majeures 14.21, Sirois 15.50, Stowe 19.13
TROISIEME PERIODE
6. Saint-Jean: Victoria (Senécal) 3.55
7. Saint-Jean: Samson (Victoria) 5.06
Punitions: Leroux 2.25, Perreault, mauvaise conduite 3.55, Samson 13.39, Stowe et Bouchard, majeures 14.36, Bouchard 17.42, Boudreau 19.35

les sports
EN BREF... EN BREF

CINCINNATI AP — Les Stingers de Cincinnati, qui doivent évoluer la sais5n prochaine dans l'Association mondiale de hockey, ont engagé Rudie Schaffer en qualité de directeur des opérations commerciales de l'équipe.

Celui-ci a déjà occupé des postes similaires dans le baseball majeur avec les Indiens de Cleveland.

Ron Santo annonce sa retraite

CHICAGO (PC) — Le vétéran joueur de troisi me-but des White Sox de Chicago Ron Santo, qui avait encore un an à jouer dans la ligue Américaine en vertu do contrat de $100,000 par an signé l'an dernier, a annoncé qu'il mettait fin à sa carrière dans le baseball professionnel.

a Santo, qui avait exigé d'être échangé l'an dernier après 14 saisons avec les Cubs de Chicago dans la ligue Nationale, a indiqué âqu'il a été fort désappointé de sa première saison dans la ligue Américaine, n'étant utilisé que fort sporadiquement comme frappeur désigné et n'ayant obtenu qu'une moyenne de .221.

Il a ajouté que le gérant Chuck Tanner n'avait pas su l'utiliser la saison dernière et qu'il avait l'impression qu'il ne figurait plus dans les plans de la direction même si Bill Melton devait passer à un autre club.

Bedford et Farnham annulent 3-3

GRANBY — Dans une joute régulière de la ligue Juvénile majeure hier soir, Bedford et Farnham ont fait match nul 3 à 3. Robert Lévesque a été la grande vedette du match avec les trois buts du Bedford.

Pour Farnham, André Larose, Denis Harbec et Stéphanne Barrière ont été les compteurs.

Le match a été sans histoire du côté robustesse; une seule bataille est à signaler.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Section Lester Patrick

	G	P	N	PP	PC	Pts
Philadel.	18	6	4	106	62	40
Atlanta	13	12	5	82	87	31
Rangers	12	8	7	107	85	31
Islanders	11	9	8	94	78	30

Section Conn Smythe

Vancouver	19	7	4	117	83	42
Chicago	12	12	3	95	72	27
St-Louis	11	12	5	93	97	27
Minnesota	9	17	4	81	121	22
K.City	5	21	2	69	126	12

Section James Norris

Montréal	15	6	10	131	94	40
L.Angeles	15	3	9	85	50	39
Pittsburgh	9	13	5	106	101	23
Detroit	9	15	5	106	101	23
Washing.	2	23	4	68	156	8

Section Charles Adams

Buffalo	21	5	4	143	95	46
Boston	15	7	6	12/	84/	6
Toronto	7	14	6	89	109	20
Californ.	6	19	5	70	128	17

HIER
Rangers 6 Washington 6
Minnesota 0 Pholadelphie 6
Montréal 3 Pittsburgh 3
St-Louis 4 Detroit 3
L. Angeles 1 Boston 8
Vancouver 5 Buffalo 3
Californie 3 Kansas 5
CE SOIR
Philadelphie à Atlanta

ASSOCIATION MONDIALE

Section Canadienne

	G	P	N	PP	PC	Pts
Toronto	16	11	1	125	105	33
Québec	16	9	0	105	84	32
Winnipeg	14	9	1	102	70	29
Edmonton	11	8	0	73	58	22
Vancouver	10	12	1	73	80	21

Section Est

N.-Angle.	17	8	0	97	81	34
Cleveland	10	9	1	60	62	21
Chicago	9	15	0	81	96	18
Indiana.	5	22	0	62	127	10

Section Ouest

Houston	18	9	0	123	80	36
S.Diego	12	12	1	78	87	25
Phoenix	10	12	2	81	87	22
Minnesota	10	13	0	91	94	20
Michigan	8	17	1	72	112	17

HIER
Cleveland 2 Québec 5
Winnipeg 2 Michigan 5
Vancouver à Phoenix, soir
CE SOIR
Edmonton à Minnesota
Cleveland à Toronto

JUNIOR "A"

	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Jérôme	19	6	1	162	97	39
Megantic	18	8	0	141	108	36
Granby	13	12	3	153	148	29
Lmngueuil	12	11	5	159	155	29
Ste-Foy	11	14	3	135	133	25
Cap	10	12	4	104	139	24
Waterl.	11	14	1	119	146	23
Thetfo.	9	15	2	129	127	20
Beauport	6	17	5	116	165	17

HIER
Cap 2 Thetford 16
Granby 3 Longueuil 8
CE SOIR
St-Jérôme vs Waterloo, 9h
Megantic vs Beauport
Ste-Foy vs Thetford

RICHELIEU SUD

	G	P	N	PP	PC	Pts
Chambly	17	3	2	183	86	36
Beloeil	14		2	142	72	30
St-Hyac.	11	8	0	103	128	22
Dr'Ville	10	8	1	110	120	21
St-Jean	2	15	4	91	163	8
C'Ville	2	15	3	85	136	7

NORD

Château.	13	8	0	117	100	26
St-Lambert	11	7	2	104	97	24
Boucher.	8	9	2	91	102	18
Laprairie	7	11	2	99	103	16
Valleyf.	5	13	2	83	113	12

HIER
C'Ville 3 St-Jean 4
Laprairie 4 gvalleyfield 6
Dr'Ville 5 St-Hyacinthe 8
Beloeil 7 Chambly 4
Boucherv. 1 Châteauguay 9
CE SOIR
St-Lambert vs Dr'Ville

MONT LABATT

	G	P	N	PP	PC	Pts
Marieville	12	4	1	9«/	5/	25
St-Pie	10	5	3	82	56	23
St-Césaire	8	8	2	77	73	18
St-Damase	4	13	1	50	95	9

HIER
Marieville 11 St-Damase 2
St-Césaire 4 St-Pie 3
DIMANCHE
St-Césaire vs
St-Damase, 8h
Marieville vs
St-Pie 9h30

JUNIOR MAJEURE DU QUEBEC
Section Est

	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	14	12	1	110	108	29
T.-Rivie.	12	13	4	116	110	28
Chicouti.	12	14	2	129	170	26
Shawin.	8	17	3	114	149	19
Sorel	7	22	2	116	182	16

Section Ouest

Sherbr.	19	4	2	166	88	40
Cornwall	16	8	7	137	109	39
Mmntréal	14	8	3	158	127	31
Hull	14	12	2	144	133	30
Laval	11	17	4	153	168	26

HIER
Hull 2 Cornwall 4
CE SOIR
Québec à Sherbrooke
Sorel à Chicoutimi
Montréal à Shawinigan

VOUS SEUL POUVEZ OFFRIR LE DON DE LA VIE!

POUR LES MOTEURS ON EST DES CHEFS



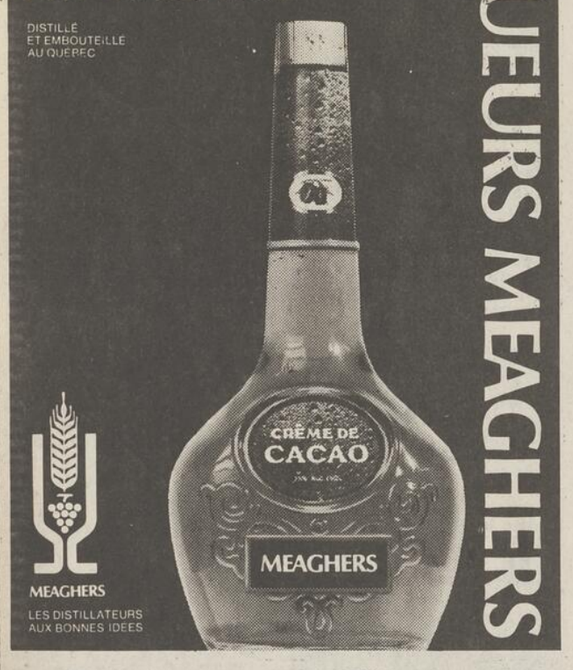
Des Arctic/Kawasakis depuis les 250 jusqu'aux 440
NOUS LES AVONS EN STOCK!
EMBARQUE! VIENS CHOISIR LA FORCE DE MOTEUR QUI TE CONVIENT À DES PRIX SANS PRÉCÉDENTS

La Cat
Embarque ! des milliers le font.



GIARD SPORTS ENR.
Vendeur autorisé ARTIC CAT, MOTONEIGES
186, DENISON E. Granby Tél. 372-3660

"MOI, J'AIME BIEN LEUR CRÈME DE CACAO."



LIQUEURS MEAGHERS

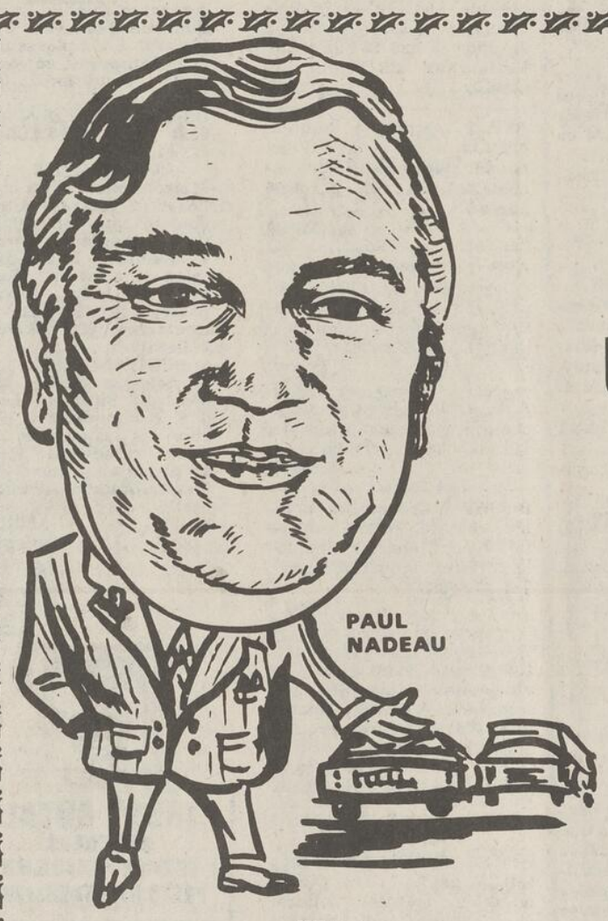
"C'EST MA CRÈME DE MENTHE PRÉFÉRÉE DEPUIS LONGTEMPS."

Meaghers en a pour tous les goûts: Crème de Cacao (blanche ou brune), Triple Sec, Apricot Brandy, Cherry Brandy – quatorze en tout.



MEAGHERS
LES DISTILLATEURS AUX BONNES IDÉES

LIQUEURS MEAGHERS
DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ AU QUÉBEC



Le Trianon GRANBY AUTO

VENDEUR AUTORISÉ
Comet, Bobcat, Capri, Monarch
Montego, Meteor, Marquis, Lincoln,
Mark IV et camions Ford
922, rue PRINCIPALE, GRANBY - 378-9063

C'EST PAUL QUI VOUS LE DIT!
ACHETEZ D'ICI LE 31 DÉC.
UNE AUTO '75 AU PRIX D'UNE '74
Votre échange vaut plus sur un produit Mercury de LE TRIANON AUTO Ltée



125 UNITÉS '74 ET '75 EN INVENTAIRE

Membre de l'Association des vendeurs autorisés d'automobile de Granby

ACCEPTEES LA VEILLE JUSQU'A **4h.00 P.M.**

Annonces Classées

Granby: 372-5433
Farnham: 293-5155

TARIFS DE NOS ANNONCES CLASSÉES

UNE INSERTION (maximum 20 mots)	$2.00
MOT SUPPLÉMENTAIRE	15¢
CARACTÈRES GRAS	75¢
AGATE	20¢
1 POUCE x COL.	$2.80
1 POUCE (1 mois) (cartes d'affaires)	$60.00
LOCATION DE CASIER	50¢
AVIS DE NON RESPONSABILITÉ (3 insertions)	$15.00
AVIS, SOUMISSIONS, etc. (ligne agate)	25¢
AVIS DE DÉCÈS	$6.00
REMERCIEMENTS	$6.00

RÈGLEMENTS

Les erreurs sont promptement rectifiées. Elles doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce. Toute annonce classée est payable avant publication.

Granby

IMMEUBLES REALTIES
IMPERIAL
COURTIERS
MONTPLAISANT
Granby, Qué.

ROXTON POND: Rue Laflamme, bungalow 36x26, extérieur clapboard masonite. intérieur cheprock, corniches aluminimum 4 1/2 pièces, chauffage électrique. Terrain 150x75.
YVON POULIN, Bureau: 372-2030 Rés: 378-8001
CANTON DE GRANBY: Bungalow 5 pièces, petite écurie, terrain 70x940.
ST-PAUL: Maison unifamiliale, 5 pièces. Prix $11,000.
RUE ST-URBAIN: Bungalow 5 pièces, petit logis de 3 1/2 pièces au sous-sol. Terrain 75x90.
GERMAIN POULIN, Bureau 372-2030 Res: 372-6743.
RUE ROBINSON: Maison 6 logements de 3 1/2 pièces, revenu annuel $9,636. Faite votre offre.
RUE DUVERNAY: Maison 2 logis de 5 1/2 pièces, extérieur briques, terrain 75x80. Prix avantageux.
RUE IRWIN: Bungalow 5 1/2 pièces, terrain 70x120. Bonne condition.
ENTREPOT: 67x110 à l'intérieur, construction blocs de ciment et poutres d'acier Terrain 72x237.
S'ADRESSER: R. POULIN Tél. 372-2030
(13984)

1—PROPRIETE A VENDRE

552 DUVERNAY: 4 logis 1965, brique, 4 grandes pièces 1/2, vaste sous-sol libre. Revenu brut $6,000. par année.
IMM. TANGUAY, COURTIER, 372-4666
(13581)

MAISON à vendre, située à St-Pie, de 3 logis, chauffage électrique, grand terrain, très propre. Cause de vente: Départ. Tél. 772-2276
(13911)

MAISON de 3 logements de 5 pièces chacun, construction 3 ans. Maison Novelec. Pour inf: 378-4486.
(13195)

GRANBY:(Canton) rue Fréchette, bungalow en brique, 5 pièces avec sous-sol fini, bien paysagé, hypothèque environ 10%. Libre immédiatement.
GRANBY: Maison à revenus en brique, de 3 logis avec manufacture. Revenu annuel $6,000.
WATERLOO: Maison en brique avec local commercial et 2 logis au-dessus. Située rue Foster.
BROMONT: Duplex en stucco, 4 1/2 pièces chacun, situé rue Principale. Peu de comptant. Balance hypothèque 9 1/2%.
GRANBY: Epicerie d'accommodation licenciée avec logis attenant. Bon chiffre d'affaires. Cause: Autre occupation.
GRANBY: Commerce de lingerie de base pour dame, bon chiffre d'affaires. Cause de vente: Maladie.
AUX ENVIRONS DE GRANBY: Bar salon avec salle de réception, bon chiffre d'affaires. Cause de vente: Fatigue. Propriété en échange serait considérée.
POUR INFORMATIONS, S'ADRESSER: GASTON LACROIX, agent Tél. 378-9844 ou soir 372-8571 FIDUCIE DU QUEBEC courtier Bureau: 398 Principale, Granby.
(13994)

MAISON à vendre au Domaine Fortin, Adamsville. Tél. 263-4980
(13891)

VILLE SUTTON: Bungalow, 4 chambres à coucher, sous-sol semi fini en logis. Offre raisonnable acceptée. Tél. 263-1252 ou 538-2803
(13873)

GRANBY
500 SIMONDS SUD
Bungalow à vendre, construction: 1 an, 5 1/2 pièces, 3 chambres à coucher, garage. Prix $27,300.
Peut être visité tous les jours de 19 h à 20 h
(13229)

Cartes d'affaires

MARQUIS, JUTRAS, GUERTIN & BEAUDRY
AVOCATS
Jean Marquis, C.R
Nicole B. Jutras
Jacques Guertin
Aime Beaudry
50, rue CENTRE, GRANBY
(Ouvert le soir sur rendez-vous)
TÉL: 372-5461
BUREAU DE ST-CÉSAIR 1124, rue UNION (Mercredi soir seulement)
Tél.: 469-2801 (247-274—10452)

FOURRURE
VENTE RÉPARATION REMODELAGE
SUÈDE - CUIR - POUR HOMMES ET FEMMES
Lucile Guertin
130, COURT - GRANBY - TÉL.: 372-1474

CARTES PROFESSIONNELLES

SOUTHIÈRE & SOUTHIÈRE
NOTAIRES
GERARD A. SOUTHIERE
DANIEL SOUTHIERE
GILLES SOUTHIERE
ÉDIFICE PALACE
135 PRINCIPALE
GRANBY
(suites 24 et 25)
372-6637
(249-276—10667)

EMPLOYEURS QUI AVEZ BESOIN D'UNE SECRÉTAIRE temporairement ou occasionnellement
APPELEZ
BUREAU DE GRANBY ENR.
372-8962

DALLAIRE, PICOTTE, ALAIN, DÉSAUTELS, BRODEUR & CIE C.A.
COMPTABLES AGRÉÉS
TÉL. (514) 372-3347
C.P. 356
74, rue Court, Granby, Qué.
G.-D. Dallaire C.A.
J.-P. Picotte C.A.
L.-J. Alain C.A.
A. Désautels C.A.
Y. Brodeur C.A.
Y. Racine C.A.
L. Dextradeur C.A.

IMMEUBLES WESTGATE REALTIES

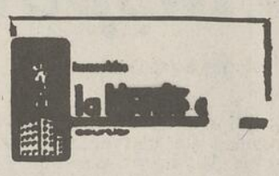
GRANBY: "Allons à la campagne". Petite ferme, bungalow 5 1/2, garage double, grange, 10 acres, site pittoresque. Vue magnifique. (Photo MLS) Michel Duchesneau, 372-1620 IMM. WESTGATE, COURTIER.
GRANBY: "Pour entrepreneur en construction". Magnifique terrain boisé de 50 acres, situé entre Bourget et boul. Bouchard. (Photo MLS) Michel Duchesneau, 372-1620 IMM. WESTGATE, COURTIER.
BROMONT: "Regardez ici". Magnifique bungalow 5 1/2, 1972, architecture sort de l'ordinaire, site résidentiel, dans la ville par excellence Bromont. Prix $24,750. (Photo MLS) Michel Duchesneau, 372-1620. IMM. WESTGATE COURTIER.
GRANBY: "Bon investissement". Grand triplex, 7 1/2, 4 1/2, 4 1/2, situé sur terrain commercial. Rapporte$3,360 par année. Prix $19,500. (Photo MLS) Michel Duchesneau, 372-1620 IMM. WESTGATE, COURTIER.
GRANBY: "Peu de sous... Un chez-vous". Solide bungalow 4 1/2, salon et cuisine en bois naturel, 4 milles de Granby. Prix: $9,000. (Photo MLS). ichel Duchesneau, 372-1620 IMM. WESTGATE, COURTIER.
GRANBY: " Un bon placement". Solide maison à revenus, 6 logis, 1972, toujours loués. Rapporte $9,000. par année. Investissez aujourd'hûi... demain ! (Photo MLS) Michel Duchesneau, 372-1620 IMM. WESTGATE, COURTIER.
WARDEN: "Une des belles choses de la vie". Solide bungalow 4 1/2, 1973, grande cuisine, sur grand terrain paysagé. Prix $21,500. (Photo MLS) Michel Duchesneau, 372-1620 IMM. WESTGATE, COURTIER.
ST-CESAIRE: Venez voir ce joli bungalow de 5 1/2 pièces, très bien décoré, terrain mesurant 200x270. Faites une offre, elle sera acceptée. (Photo MLS) A. Loiselle 469-2711 ou 372-1620. IMM. WESTGATE, COURTIER.
GRANBY: Magnifique bungalow, terrain 80x100, 5 1/2 pièces, sous-sol fini, taxes $393. Prix $20,500. (Photo MLS) A. Loiselle, 469-2711 ou 372-1620. IMM. WESTGATE, COURTIER.
COWANSVILLE: Pour tous ceux qui veulent demeurer près du centre-ville à quelques pas de tous vos besoins: banque, bureau de poste, épicerie, église. Venez visiter cette superbe maison en brique. Pour vous aider revenus $140. par mois. (Photo MLS) M.P. Lizotte, 263-4988 ou 372-1620 IMM. WESTGATE, COURTIER.
GRANBY: Devenez propriétaire d'un joli bungalow en déclin d'aluminium de 5 1/2 pièces dans un atmosphère de banlieu à quelques minutes du centre-ville. Prix raisonnable. (Photo MLS) R. Lamoureux, 379-5230 ou 372-1620 IMM. WESTGATE, COURTIER.
GRANBY: Bungalow 5 1/2, garage double, construction 1974, brique et clapboard, très belles divisions, lac et terrasse face à la propriété. (Photo MLS) R. Lamoureux, 372-1620 ou 379-5230. IMM. WESTGATE, COURTIER.
GRANBY: Spacieux cottage, bien situé, grand terrain paysagé avec arbres matures, maison de 8 pièces avec salle à dîner, plus solarium (24.4x8.7) attenant à la cuisine. (Photo MLS) Camille Couture 378-6934 ou 372-1620. IMM. WESTGATE, COURTIER
(13943)

LUXUEUSE maison neuve située 5 rue Quévillon près du lac Boivin, 4 chambres à coucher, salle familiale, foyer, grand salon avec fenêtre panoramique, salle de lavage et garage double. Terrain 21,000 pi. ca., endroit magnifique. Il faut voir. Prix $52,300. Prendrais peut-être échange maison à revenus ou commerciale.
Tél: 372-1177 ou 372-6059 Roger Auger.
(13923)

MAISON NEUVE A VENDRE
5 1/2 pièces, tapis mur à mur, chauffage "Novelec".
S'adresser: GERALD LEMIEUX CONSTRUCTION TEL: 372-0732
(13489)

5—PROPRIETES DEMANDEES

VOUS désirez vendre cet automne ou le printemps prochain votre bungalow, maison à revenus ou commerce? Communiquez avec Les IMMEUBLES WESTGATE, COURTIER. A. Loiselle, agent, 469-2711
(13947)



ACTON VALE
Propriété en clapboard de masonite 18x36 située à la Rivière Blanche, terrain 133x200, 4 1/2 pièces, sous-sol 7 pi. Prix $7,800. Maison de campagne près de la rivière.
ACTON VALE
Bungalow 25x40 construction en clap[illegible] acier, chauf[illegible] terrain [illegible] cette maison est de construction récente 1974. Prix $20,000.
ACTON VALE
Ferme 70 arpents avec érablière, 800 entailles, toute équipée, 50 arpents, prairie, un tracteur. Prix très avantageux.
ACTON VALE
Ferme 127 arpents toute équipée [illegible] inerie et a[illegible] aison, chau[illegible] eau chaude, 7 pièces. Prix $48,000.
ACTON VALE
Maison 3 logements, garage, remise, grand terrain, très bien située. Prix $14,000.
VALCOURT
Erablière 25 arpents, 2,500 entailles, beau terrain situé près de Valcourt à 1 1/2 mille. Prix $17,000. Comptant demandé $8,000.
WICKHAM
Maison [illegible] pagne 40 x [illegible] rrain 200x. [illegible] $7,000.
WICKHAM
Maison de campagne, 4 1/2 pièces, terrain 900x180 avec bois tout autour du terrain, maison neuve 28x24, habitable actuellement, puits artésien. Prix $7,000.
WICKHAM
Ferme 84 arpents avec rivière passant sur le terrain, très belle maison, tous les tapis sont compris. Prix très avantageux.
STE-CHRISTINE
Ferme 140 arpen[illegible] grange 52x[illegible] 25x30 sur [illegible] ruisseau traversant la ferme. Prix $18,800.
STE-CHRISTINE
Ferme 60 arpents, grange neuve 65x30, laiterie 10x12, 20 arpents de bois, beaucoup de cèdres, 2 ruisseaux traversant la ferme. Très bel amplacement pour garder chevaux et équitation. Offre raisonnable acceptée.
STE-CHRISTINE
Ferme [illegible] pents, grar[illegible] n valonn[illegible] ruisseau. Prix $15,000.
COMMERCE
Meunerie toute équipée, 6 camions, balance publique, tracteur lift pour 3,000 lbs., 6 épandeurs d'engrais chimique en stainless, équipement de bureau. A 6 pieds du chemin de fer. Chiffre d'affaires au dessus de $1,000,000. par année. Prix : Peu de comptant demandé. Cause: Maladie.



VAL-ALAIN
Maison de campagne 20x33, 2 [illegible] pièces, sous[illegible] chauffage [illegible] l'huile. Terrain 2,800 pi. Prix $14,500.
NOTRE-DAME-DE LOURDE
Ferme à 40 milles de Québec, 2 1/2 milles de la transcanadienne, 100 acres de terre, 60 en culture, grange 35x75, hangar pour machinerie 12x15. Très belle maison rarement vue dans la province, maison canadienne. Prix très avantageux. Offre raisonnable acceptée
ROXTON-FALLS
Ferme 140 arpents, 45 vaches à lait, toute la machinerie nécessaire pour les travaux.Cette ferme peut se vendre sans animaux et machinerie, très bien bâtie. Prix très avantageux. Prêt du gouvernement transférable. Offre raisonnable acceptée.
ROXTON-FALLS
Bungalow construction récente à 1 mille du village, terrain 200x300, très beau terrain élevé avec beaux arbres, gazon refait à neuf, 4 1/2 pièces tous les meubles compris. Garage 9x11, puits artésien 205 pi. de profondeur. Venez voir, c'est une vraie aubaine. Prix $13,500.
STE-CECILE-DE MILTON
Terrain 42 arpents, 15 en culture, rivière passant sur le terrain. Prix avantageux et peu de comptant exigé.
ROXTON-FALLS
Maison de style canadien, très jolie, avec de beaux arbres entourant le terrain, garage 40x20, maison 12 pièces, chauffage à l'eau chaude, tous les tapis mur à mur, coffre-fort compris. Avec le marché, peu de comptant exigé.
ROXTON-POND
Nous avons plusieurs terrains de 2 acres à 65 acres à des prix très raisonnable.
ROXTON-POND
Terrain de 2 à 10 acres de terre à partir de $2,000. à $4,000.
STE-CHRISTINE
Terrain 30 acres avec bois et ruisseau pour $4,500.
ACTON VALE
Terrain 70 arpents pour seulement $6,000.
presse à foin, herse, conditionneur, râteau, voiture, moulin à faucher TOUTE cette machinerie est en parfaite condition. Nous avons plusieurs autres fermes et maisons de campagne.
POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, IL NOUS FERA PLAISIR DE VOUS LES FOURNIR, CONSULTEZ:
IMMEUBLES LALIBERTE
courtier
ANDRE DEPOT
Tél. 372-9830
ROXTON-POND
(13963)

8—COMMERCES A LOUER

STATION SERVICE à louer avec bon chiffre d'affaires Candidat sérieux. S'adresser Maheu Auto tél: 378-7474 ou 378-6283 M. André Maheu.
(13966)

10—TERRAINS A VENDRE

TERRASSE BELLEVUE
Magnifique vue et site résidentiel, avantageux, situés à la campagne, chemin Roxton, limites de Granby. Grands terrains de 80x125 et plus.
ACHETEZ MAINTENANT ET ECONOMISEZ
— Pas d'acompte
372-3296
J.P. RACINE INC.
(13745)

TERRAIN à vendre, 150x218, entrée faite, situé boul. Avery, Montplaisant. Tél. 372-1238 entre 9 h a.m. et 2 h p.m.
(13990)

11—TERRES FERMES

FERME DEMANDEE
Pour acheteur Européen, besoin immédiatement d'une ferme bien située et assez grande. Pas plus de 100 milles de Montréal. Appeler (514) 845-3151 ou envoyer informations détaillées à: IMMEUBLES ZURICH INC.
175 Sherbrooke Ouest, suite 104
Montréal, Qué. H2X 1X5
(13997)

14—APPARTEMENTS A LOUER

APP. 2 1/2 et 3 1/2 pièces, chauffés, meublés, éclairés, eau chaude fournie, taxes d'eau payées, immédiatement.
Aussi app. 1 1/2 pièce, libre 1er décembre.
Inf.: 372-4307.
(13869)

APP. 3 1/2 pièces, éclairé, meublé, chauffé, tapis dans chambre et salon, situé au 2e étage à 428 St-Luc. S'ad. Restaurant, 430 Principale, Granby.
(13934)

APP. 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, taxe d'eau payée, stationnement et entrée privée. Tél. 378-9295 après 5 h .m.
(13981)

APP. 2 1/2 pièces, chauffé, éclairé, meublé, taxes comprises, prêt pour 20 décembre, situé dans quartier résidentiel. Tél. 372-4504
(13949)

APP. 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, eau chaude fournie. Tél: 372-4384 ou 372-4976.
(13868)

BACHELOR 2 pièces, meublé, chauffé, éclairé,ménage fait à neuf, endroit tranquille, libre immédiatement. Tél. 372-7365
(13932)

BACHELOR 1 1/2 pièce, très propre, pour jeune fille ou jeune couple. $18. par semaine. A 13 St-Chares nord. Tél. 378-3904 entre 8 h a.m. et 5 h p.m.
(13871)

APPARTEMENTS BON SEJOUR
APP. 3 1/2 pièces, ménage fait à neuf, 2 1/2 pièces meublé, chauffé, éclairé, eau chaude, stationnement et entrée privée, câble TV, buanderie, endroit paisible, 1 étage seulement. A 36 Denison ouest. Libre immédiatement. Tél. 372-2527 app. 8ou372-8887 no. 127
(13919)

APP. 3 1/2 pièces, meublés colonial, balcon, tapis mur à mur, chambre de bains céramique, chauffés, éclairés, câble TV, système de balayeuse central, buanderie, stationnement, prise de courant pour auto, piscine chauffée. $37.00 et plus par semaine. S'ad: Antonio Gagnon, 372-8014 ou 372-4452
(13952)

TRUST ROYAL COURTIERS
VEND UNE PROPRIÉTÉ QUELQUE PART AU CANADA TOUTES LES 30 MINUTES "LAISSEZ-NOUS DONC VENDRE LA VÔTRE"



TRUST ROYAL
COURTIERS

PROPRIÉTÉS À VENDRE

GRANBY
Bungalow en brique, 6 pièces, 3 chambres à coucher, bonne condition. Garage détaché pour une auto. Tapis inclus. Prix $28,000.
S'adresser: ROY MCKERGOW, 372-3480
WATERLOO
Bungalow brique, 7 pièces, 3 ou 4 chambres à coucher. Sous-sol fini. Grand terrain, belle vue. Prix $38,000.
S'adresser: ROY MCKERGOW, 372-3480
WATERLOO
GRANBY
Terrain 300x500, pour construction de votre maison en campagne (plus de 3 acres). Belle vue. Prix $4,000.
Appelez ROY MCKERGOW, 372-3480 ou DAVID LANDRY, 539-0110
GRANBY
Rue Notre-Dame, 5 logis, très bons revenus annuels, très propres. Prix et conditions à discuter.
S'adresser: ANDRE ROBERT, 372-6632
GRANBY
Ancienne résidence à 2 étages, 3 chambres à coucher, plancher en bois franc, terrain 132x220. Prix et condition à discuter.
Contacter: ANDRE ROBERT, 372-6632
GRANBY
Rue St-André, haut de la ville. Magnifique bungalow avec sous-sol fini, 4 chambres à coucher, très beau terrain paysagé. Prix et conditions à discuter.
ANDRE ROBERT, agent, 372-6632
LAC MEMPHREMAGOG
Côté ouest, au Canada près de la frontière américaine, 100 pi. de façade sur le lac et 200 pi. de profondeur. Maisonnette d'une pièce, meublée. Radeau. $9,000.
Contacter C. THOM, 243-6249 ou 243-6153
VALE PERKINS
Grand terrain de divers acres ayant une vue sur le lac Memphremagog. Près du centre de ski et plage public. Ruisseaux. Vue spectaculaire. Prix $5,000.- $6,000. - $1,000. descendant.
Appeler: C. THOM 243-6249 ou 243-6153
SOUTH BOLTON
TERRAIN spacieux de 2 acres. Belle vue, façade sur chemin paisible (hiver-été), droit d'accès sur rivière. $2,500.
S'adresser: C. THOM, 243-6249 ou 243-6153
COWANSVILLE
Attrayant duplex en brique, rue Beaumont, 2 logis avec 5 1/2 pièces chacun. Bâtisse est en excellente condition. Prix $24,000.
Appeler: G.C. EDEN, 243-6551 ou A.H. KEELER, 243-6153
COWANSVILLE
Maisonnette en clapboard 2 étages, située dans un quartier résidentiel. Piscine avec cabine, 4 chambres à coucher, salon avec foyer, 2 chambres de bains, terrain paysagé. Prix $47,000.
Contacter G.C. EDEN, 243-6551
COWANSVILLE
Bungalow en brique bien construit. Situé rue Laroche, 3 chambres à coucher, 2 chambres de bains, salon avec foyer en pierre ainsi que 2 portes coulissantes donnant sur patio avec vue sur le lac. Salle de jeux au sous-sol. Prix $54,500.
G.C. EDEN, 243-6551 ou A.H. KEELER, 539-1186, bur. 243-6153
SOUTH-BOLTON
Chalet meublé et attrayant, 2 chambres à coucher, bien situé pour les centres de ski, belle vue sur un terrain de 1/2 acre avec beaux arbres. Droit de passage au petit lac. Prix seulement $15,000.
Contacter H.S. DANDO, 243-5106 ou 243-6153
SUTTON
Maison de vacance hiverété avec chauffage électrique, belle location sur 4 1/2 acres de terrain avec ruisseau, de beaux érables et une belle vue. Chalet comprend 3 chambres à coucher, salon, cuisine, panneau en pin partout. Âge: 6 ans. Prix demandé seulement $29,000.
Contacter H.S. DANDO, 243-5106 ou 243-6153
LAC BROMONT
2 beaux terrains boisés (voisin) pour la construction de votre maison. Près du lac Bromont. Chaque lot a 200' de façade. No 1 approximativement 1 3/4 acre, prix $9,000. et no 2 approximativement 20,000 pi. ca. prix seulement $4,000. Termes disponibles.
Contacter: H.S. Dando, 243-5106 ou 243-6153.
PHILIPSBURG
Grande bâtisse commerciale neuve, équipement de restaurant plus résidence avec beau foyer, vue exceptionnelle du lac Demande comptant $13,000., balance de vente facile.
Contacter: JEANNETTE ET ROBERT FERRIS, 293-4125
COWANSVILLE
Grand édifice sur coin de rue, grand stationnement privé, idéal pour offices ou autres commerces. Aussi 3 logis. Quartier idéal. Conditions faciles. $10,000. comptant, balance de vente 10%.
Contacter: JEANNETTE ET ROBERT FERRIS, 293-4125
FARNHAM
Commerce établi depuis 20 ans, bonne location, lingerie de garçon et fillette, bébé, etc. Cause de vente: Retraite.
Contacter: JEANNETTE ET ROBERT FERRIS, 293-4125
5 MILLES DE GRANBY
Près du lac, amateur de sports, ski, natation, etc. voilà une mobile neuve, luxueuse 1974, prêt à vous recevoir. Comptant $5,000., balance de vente paiement mensuel pour acompte.
Contacter JEANNETTE ET ROBERT FERRIS, 293-4125
BEDFORD
Maison de 2 logis de 4 1/2 pièces chacun, garages. Comptant demandé $2,000. Paiement mensuel pour vous accommoder.
Contacter: JEANNETTE ET ROBERT FERRIS, 293-4125
FARNHAM
Aimez-vous les maisons avec le charme du passé? Voici un 5 logis pour le prix d'un. Condition $5,000. comptant, balance de vente dans un an au prix de votre loyer.
Contacter: JEANNETTE ET ROBERT FERRIS, 293-4125
(13870)

POUR NOS SERVICES HYPOTHÉCAIRES VOYEZ NOTRE REPRÉSENTANT
M. LOUIS BÉLANGER
TÉL.: 569-9371



AGENTS:

ROY McKERGOW,	Tél.: 372-3480
ANDRÉ ROBERT	Tél.: 372-6632
135, Principale, Granby	
G.C. EDEN	Tél.: 243-6551
A.H. KEELER	Tél.: 243-6153
H.S. DANDO	Tél.: 243-5106
C. THOM	Tél.: 243-6249
JEANETTE & ROBERT FERRIS	Tél.: 293-4125

TRUST ROYAL
COURTIERS
SERVICE IMMOBILIER
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

APP. Empire, 1 pièce $12., 1 1/2 pièce à $19., 2 1/2 pièces à $23. par semaine. Meublés, chauffés, éclairés, entrée privée, situés centre-ville. S'ad. 171 Empire, app 9 (entre 5 et 7 h p.m.) Tél. 372-9587 ou 372-7828
(13844)

APP. neuf de 2 1/2 pièces, meublé style espagnol, tapis mur à mur, chambre de bains complète, situé coin Robinson sud et Maisonneuve. Tél. 378-7469
(13886)

APP. 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude, taxe d'eau payée, buanderie, stationnement déneigé, libre immédiatement et 1er janvier. Situé 100 St-Hubert. Tél.372-6520 après 5 h p.m.
(13931)

APP. 1 1/2 pièce, meublé, chauffé, éclairé. S'ad. 193b rue Paré, Granby. Tél. 372-6274
(13993)

BLOC NEUF 2 1/2 meublé, chauffé à l'électricité, buanderie, taxe d'eau payée, $29. par semaine.
Aussi très propre 1 1/2 à $17. et 2 1/2 à $22. et $25. par semaine.
Pour réservations: 133 Bouchard app. 3 Tél. 378-2337
(13921)

APP. 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, taxe d'eau payée, antenne TV fournie, libre immédiatement. Situé près rue Principale, situé 16 rue St-Louis. Tél. 378-7702
(13989)

APP. 2 1/2 pièces, chauffé, meublé, tapis neuf mur à mur, entrées privées. Tél. 372-5396
(13987)

APP. 2 1/2 à louer, chauffé, éclairé, meublé, avec tapis, situé à 40 rue Ottawa. $25. par semaine. Appelez 372-8929 ou 378-3297.
(13983)

APP. 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, tapis mur à mur, stationnement pour auto, très propre. Idéal pour couple ou personne seule. Libre immédiatement. 372-5285
(13975)

APP. 4 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis dans salon, situé centre- ville, libre immédiatement. Tél. 378-2688
(13894)

APP. 3 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, taxe d'eau payée, câble TV fourni, libres immédiatement. $135. par mois. Situés rue Bourgeois et Groulx.
APP. 2 1/2 pièces, situé 212 Robinson, app. 7, libre 1er janvier. $115. par mois tout compris.
S'adresser 433 rue Laurier, 372-9443 ou à 193 rue Groulx, app. 13 à 378-7423
(13659)

APP. 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2 pièces, bien situés, modernes, meublés, avec TV si désiré. Bon choix. Prix à partir de $14. par semaine. S'ad. 255 av. du Parc, et après 7 h p.m. à 245 av. du Parc, app. 1. Tél. 372-4121
(13680)

16—LOGEMENTS A LOUER

LOGIS à louer de 3 1/2 pièces, dans sous- sol, chauffé, tapis dans salon, libre immédiatement, $95. par mois. Situé 133 boul. Fortin.
Tél. 378-9157
AUTRE LOGIS de 3 pièces, 1er étage, incluant poêle, réfrigérateur, chauffage électricité fournie, libre immédiatement. $20. par semaine. Situé 357 boul. Leclerc.
Tél. 372-8611
(13893)

LOGIS de 4 1/2 pièces, tapis mur à mur, eau chaude fournie, taxe d'eau payée, déblayage de la neige, porte-patio, balcon, prise pour auto, 1er étage. Piscine extérieure chauffée. Pour informations, 378-7423
(13986)

LOGIS 4 1/2 pièces, chauffé, éclairé, eau chaude fournie. Tél. 469-3043
(13872)

AU PRIX DU GROS
Vérifier nos prix et vous constaterez que Distributeur de l'Est, est encore le meilleur.
Bagues à diamants, montres, bijoux, or, horloges et cadeaux de tous genres à des prix défiant toute compétition.
ESCOMPTES JUSQU'À 50%
DISTRIBUTEUR DE L'EST
154, Principale, Granby Tél.: 372-5131
(13484)

LOGEMENTS
2 1/2
PIECES
Meublé, chauffé, éclairé, taxe d'eau comprise, grande chambre. Cour déblayée, prise pour auto. Libre fin décembre. Prix $130. par mois.
Pour informations: 303, Bouchard, app. 7 Tél.: 378-2793 ou soir 379-5230

LIBRE IMMEDIATEMENT, logis de 3 1/2 pièces, tapis mur à mur, antenne TV, installation laveuse-sécheuse, cour privée, déblayée. $95. par mois. A 272 Desjardins, Granby. Tél. 378-4042
(13825)

GRANBY haut duplex, grand 5 1/2 pièces, poêle, réfrigérateur, chauffé. $165. Libre 1er février. Tél. 372-5693 après 6 h p.m.
(13845)

DANS UN EDIFICE A 6 logis — 1972
Logis de 4 1/2 pièces, chauffés, installation laveuse-sécheuse, prise pour auto. A 159 boul Fortin, app. 2 et 5. Libres immédiatement. Tél. après 5 h p.m. ou en tout temps samedi 372-6525 ou 378-7736
(13946)

LOGIS situé rue Décelles de 3 1/2 pièces, 1er étage, installation laveuse-sécheuse, couvre-plancher, chauffage électrique, stationnement. Meublé si désiré. Tél.469-3184
(13764)

LOGIS 4 1/2 pièces, eau chaude fournie, tapis dans salon et tuiles dans les autres pièces, fixtures, ventilateur de poêle, situé à 188 app. 6 Boul. Fortin, 2e étage. Libre 1er janvier. $125. par mois. Tél: 378-3231 après 5 h ou 372-9443 en tout temps.
(13812)

LOGEMENTS NEUFS
A LOUER
2 1/2, 3 1/2, 4 1/2
PIECES
Câble TV-FM, plancher marqueterie fini "varathane". Prise pour auto. Cour déblayée, chauffage Novelec.
S'adresser:
308, rue Bouchard, app. 5
Tél.: 378-3642
(13193)

18—CHAMBRES A LOUER

CHAMBES à louer, $12. par semaine et plus. Situées à 24 rue Centre, Granby. Tél: 378-9242 ou 372-4727.
(13866)

20—LOCAUX BUREAUX A LOUER

LOCAL à louer, situé 501 rue Guy, idéal pour professionnel, avocat, médecin, assurance, centre dentaire, bureaux. S'adresser: Aimé Fecteau, 495 rue Guy, tél. 378-6234.
(13890)

HOMME DISPONIBLE
DEMANDE
POUVANT TRAVAILLER
SANS SUPERVISION
Gagner $14,000. par année plus boni à contacter clients dans Granby et région. Voyages en auto limités. Nous vous entrainons.
PAR AVION: G.A. Dick, Pres.
Southwestern Petroleum, P.O. Box 789 Ft. Worth, Tx.
(13917)

28—FEMMES FILLES DEMANDEES

Pour Granby et les environs
Salaire au-dessus de la moyenne
Aimeriez-vous gagner $$$ un revenu supplémentaire dans vos heures libres? Un travail très plaisant. Ecrivez à: Gérant de section. C.P. . 433 Granby, Qué.
(13583)

COUTURIERES avec expérience demandées sur machine industrielle. Si possible avec expérience sur machine à biais (banding).
Tél. 378-2348
(13974)

Filles ou femme demandée pour garder 2 enfants de 8 h a.m. à 4 h p.m., devra se voyager lundi au vendredi.
Tél. 372-1055
(13855)

VOUS VOULEZ GAGNER DE L'ARGENT, SANS TRAVAILLER DE 9 à 5? Devenez représentante AVON et vendez des produits de qualité aux heures qui vous conviennent. Composez 372-4116 ou écrivez à Mme Huet C.P. 28, Iberville, Qué.
(13465)

31—OCCASIONS D'AFFAIRES

DISTRIBUTEUR MAJEUR DE MOTOCYCLETTES
A territoire de Granby disponible
Veuillez faire parvenir votre demande à:
LA VOIX DE L'EST
C.P. 2953
GRANBY, P.Q.
(13979)

33—AUTOS, CAMIONS

DATSUN 1971, 32,000 milles, mag weels, 4 pneus d'hiver. Tél. 378-8709
(13889)

A VENDRE: Station wagon Pinto, 1973, 30,000 milles, en bonne condition. S'ad. 21 boul. Fortin, app. 4 ou tél. 378-1914 le midi ou après 4 h p.m.
(13992)

ENVOY 1969, automatique, 2 portes, prix à discuter. Tél. 372-4017
(13969)

VOLKSWAGEN Custom, 1973, 17,000 milles, bonne affaire . Prix à discuter. Particulier. S'ad. Marcel Glaude, 8 rue Long, Granby.
(138T56)

2 Maverick 1970
1 Pinto 1972
Falcon 1970
Fairlane 500 1969
S'adresser: 12 rue Tétreault, chemin Roxton.
(13948)

TOYOTA 1971, Colora de luxe, 4 portes, roge, 4 Michelin 2 pneus d'hiver à crampons. Très propre. Tél. 378-3027
(13858)

37—MACHINERIES

TRACTEUR Fordson avec 2 pelles avant une pour gravier et une pour la neige. Aussi Backoe avec bucket de 20", installée sur le tracteur. Inf. jour 772-2495 et soir 772-2355, demandez M. Réjean.
(13892)

38—MEUBLES NEUFS E USAGES

AMEUBLEMENT DUFFERIN
23 rue Dufferin
Tél. 372-3717 ou 372-5598
AVONS de tout en magasin pour meubler dans l'usagé.
AVONS besoin urgent de réfrigérateurs, sets de chambre et bureaux indépendants.
AVONS également de tout dans meubles neufs et donnons forte allocation d'échange pour vos meubles usagés.
(13338)

A VENDRE: Mobilier de salle à dîner neuf et de salon, brûlé et sculpté, unique fait par artisan.
Tél. 774-6292 St-Dominique.
(13976)

40—A VENDRE DIVERS

A VENDRE: Voitures ainsi que sleigh double et sleigh fine, de toutes sortes. Aussi chevaux et selles à vendre. Egalement bois de foyer.
Sur demande nous donnons des sleigh rides
Tél. 372-5382
(13999)

SKI-DOO Bombardier 1971, 18" de pont avec cariole et remorque double.
Annexe blanche, 3,000 BTU. Téléviseur blanc et noir, 21" d'écran.
LE TOUT EN TRES BON ETAT
Tél S'ad. 198 rue Albert, Granby.
(13853)

A VENDRE: Set de chambre style contemporain $175.
Mobilier de cuisine style Richelieu de la compagnie Gregg, $150.
Un veau d'environ 235 lbs. $100.
Tél. 372-7787
(13967)

CADEAU POUR NOEL
Pour Noel offrez une peinture, exécutée par Guyane Hamel, artiste peintre. Grand choix de peintures et encadrements, montage de petits points, etc...
ENCADREMENTS GUYANE
624, Dufferin
(face Harvey Racine)
TEL: 372-2453
(13865)



AYEZ RECOURS AUX PETITES ANNONCES DE *La Voix de l'Est*



Toujours frais en magasin
LA POISSONNERIE
202, boul. BOIVIN
Granby Tél.: 372-1417
(12886)

42—VETEMENTS LINGERIE

50 jackets d'hiver pour garçon 8 à 18 ans, $14.75
S'adresser: 17 rue Centre, Grnby.
(13842)

50—DEMANDE A ACHETER

ACHETERAIS congélateur neuf ou usagé, en bonne condition, au moins 20 pi.cu. Paierais comptant.
Tél. 293-5053 Farnham.
(13907)

52—ARGENT A PRETER

SUR IMMEUBLES SEULEMENT
1 ère, 2e, 3e HYPOTHEQUE
LES ENTREPRISES JEAN-MARIE SAURETTE
255, AV. DU PARC
GRANBY
TEL: 372-4121
(13259)

PRETS HYPOTHECAIRES
1 ère et 2e hypothèques de $1,000 à $200,000
de $50,000 à $1,000,000.
Taux courant
Pour réparations, achats, etc.
GUY GALLANT, AGENT
105, rue Bouchard.
Tél: 372-1330
372-9030
Achats-Ventes-Echanges
Badeau & Fils, courtiers.
(13363)

67—ANTIQUITES

VRAIE ANTIQUITE
Vieux bureau en chêne épais décapé au complet sur bois naturel, tout en vrai bois du 17-18e siècle du temps style antique (ce bureau est travaillé à chaque porte et tiroirs). Il mesure: 64" long, 36" haut, 24" large et comprend: 3 tiroirs dont 2-14 x 24, celui du centre 26 x 24 dans le bas, 2 portes de chaque côté 14 x 25 et au centre 2 portes jumelles 14 x 25 avec motifs sur chacune d'elle. Les côtés de ce meuble sont de bois travaillés à la main. Prix: $425. Téléphonez le soir après 6 h p.m. à 372-5664.
(13840)

71—MAISONS MOBILES ROULOTTES

MAISON mobile 1972, "Grand Prix", 64x14', entièrement meublée. Prix à discuter. Tél. 263-2880 jour local 212 et après 6 h p.m. 534-2496
(13862)

A VENDRE: Maison mobile 10x45 à prix d'aubaine.
S'adresser Valcourt 532-4545
(13843)

72— MOTONEIGES

SKI-DOO 1974, modèle Olympic 400, en excellente condition 300 milles. Prix $800. Tél. 372-9821
(13860)

SKI-DOO TNT, 1973, 340 "Flèche d'Argent", 1,500 milles d'usure. Tél. 372-5693 après 6 h p.m.
(13846)

A VENDRE: 2 Ski-Doo Bombardier 1972 et remorque double. En bonne condition. Le tout pour $900.
Tél. 372-2941
(13972)

SKI-DOO Nordique, 1969, moteur 321cc, propre, mécanique en bonne condition. Prix $225. Tél: 379-5621.
(13822)

73—ANIMAUX

CHIENS A VENDRE
TRES BEAUX west-heiland, white terrier, épagneul, fox terrier, chien chrysenthème, chihuahua, barbet, caniche, berger allemand.
Tous pur-sang. Aussi chiens croisés à partir de $10.
Achetons, échangeons chiens de toutes races.
CHENIL GAGNE ENR.
Tél: 378-7319
(13620)

ETALON Appaloosa blanc, 3 ans, mesure 15 mains de hauteur. Tél. 378-5640
(13953)

A VENDRE: Petits chiens beagle, pur sang de 6 semaines et plus, autres chiens prêts pour la chasse. Prix $25. et plus. S'ad. South Stukely, 297-5521
(13968)

A VENDRE: Taure de 2 ans, vêlant fin janvier, 4 taures 19-21 mois produit d'insimination artificielle et de mère qualifiée. Toutes Holstein. Tél. St-Valérien 549-2294
(13980)

SPECIALISTE DU CHIEN
Danois noirs, harlequin, barzo. épagneul, beagle, basset hound, dashund (saucisse), doberman, st-bernard, cooley.
Service de 8 h a.m. a 11 h p.m., 7 jours par semaine.
GUY BERTRAND
263 chemin Payne Granby
372-0699
Succursale Québec
(418) 522-4779
(13880)

Cowansville

14—APPARTEMENTS A LOUER

NOUVELLE ADMINISTRATION
Château Neuf Boisé
(INVESTIM INC)
LOGEMENTS A LOUER
3 1/2, 4 1/2, 5 1/2
Chauffés, eau chaude fournie à prix modique.
Situés à 104 Des Bouleaux, Cowansville.
Tél.: 263-4081.
(13702)

16—HOMMES DEMANDES

La compagnie Daigle Aqua requiert les services d'un soudeur. Pour application se présenter directement au bureau, chemin Dunham.
(13924)

33—AUTOS CAMIONS

AUTO Marquis Brougham, 1973, 18,000 milles. Tél.: 263-3362 après 5 h p.m.
(13914)

71—MAISONS MOBILES ROULOTTES

A LOUER, camper motorisé tout équipé avec poêle, réfrigérateur, chauffage toilette, tapis couche 4 personnes. Idéal pour voyage en Floride cet hiver. Inf.: 263-2839.
(13792)

St-Césaire

37—MACHINERIES

A VENDRE: tracteur Case 430, diesel avec chargeur hydraulique et bucket à neige. Tracteur Inter 624, diesel avec chargeur hydraulique. Tracteur Inter 250, diesel avec chargeur hydraulique. Tél.: 469-2370 ou 466-7197.
(13988)

Waterloo

60—PERDUS OU TROUVES

PERDU 2 chiens à poils longs dont un gris et noir et l'autre noir. Récompense. Tél.: 539-2449.
(13982)

73—ANIMAUX

A VENDRE: chiots TERRENEUVE, enregistrés, vaccinés, excellente lignée. Père: "1973 Canadian Specialty Champion".
Tél.: (514) 539-0732.
(13660)

AVIS PUBLIC

A une session régulière du Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Granby, tenue au Centre administratif, le 21 mai 1974, à 20:00 heures.
Il a été résolu ce qui suit:
Que les commissaires d'école pour la Commission scolaire de Granby demandent l'autorisation d'emprunter temporairement jusqu'à concurrence d'un montant s'élevant à $147,634.00, auprès de la Banque Canadienne Nationale, en attendant le produit de l'émission d'obligatins prévue pour financer le budget d'immobilisations 1973-1974 pour une période n'excédant pas un an.
Que les commissaires d'école s'obligent à contracter pour fins d'immobilisations 1973-1974, un emprunt maximum de $153,534. en monnaie ayant court légal au Canada, à un taux d'intérêt ne dépassant pas 9 1/2% l'an devant être amorti en une période de dix ans, et à réaliser ledit emprunt au moyen d'une émission d'obligations jusqu'à concurrence dudit montant.
Tout contribuable peut prendre connaissance du texte complet de ces résolutions, à mon bureau situé au Centre administratif de la Commission scolaire, 385 Principale, du lundi au vendredi entre 8.30 heures et 17.00 heures.

Granby, ce 12e jour de cécembre 1974.

J. Roch Beauregard,
Directeur des services financiers.
(13888)



Abritez-vous du froid dans un superbe manteau de cuir ou fini suède. Le choix est grand, les styles variés. Très bel assortiment de collets de fourrure s'ajustant sur manteaux de cuir ou manteaux de drap, pour hommes ou femmes. Madame, Monsieur ou Mademoiselle, voyez-le.

Salon Du Cuir
chez Laflamme FOURRURE
328, Principale Granby
Tél. 378-8484

JE PEUX VOUS AIDER À PAYER MOINS D'IMPÔT

L'article 146 de la Loi de l'Impôt sur le Revenu est fort intéressant. Si vous possédez un régime d'épargne-retraite admissible, vous pouvez, grâce à cet article, épargner ou reporter des montants qui iraient normalement au percepteur d'impôt. Il vous suffit d'enregistrer vos régimes de rentes ou d'assurance-vie permanente. Je peux vous aider à le faire. Mais n'attendez pas; votre régime doit être enregistré, dans les 60 jours qui suivent le 31 décembre. Appelez-moi ou envoyez-moi un mot. Je vous ferai parvenir des renseignements.

SunLife DU CANADA
FERNAND RACINE, C.L.U.
GÉRANT
SUCCURSALE RICHELIEU-YAMASKA
170, rue Principale, Granby — 372-5957

ENVOYEZ CE COUPON À:
Fernand Racine, 170, Principale, Granby
NOM .....
ADRESSE .....
DATE DE NAISSANCE .....

Carrières et Professions

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE MEILLEUR (GRANBY)

REQUIERT LES SERVICES

(1) SURVEILLANT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION

(Polyvalentes de Waterloo et de St-Césaire et autres transformations dans les écoles secondaires existantes)

ATTRIBUTIONS DE LA FONCTION:
Conformément aux politiques du ministère et aux politiques de la commission, et compte tenu des responsabilités contractuelles inscrites aux contrats intervenus ou à intervenir entre le propriétaire, d'une part, et les professionnels et l'entrepreneur général, d'autre part, le surveillant des travaux de construction assume, sous l'autorité du directeur des services de l'équipement, les responsabilités qui lui sont confiées relativement à la surveillance de la construction d'une ou plusieurs écoles secondaires polyvalentes.
Il vérifie si l'immeuble s'érige conformément aux plans et devis approuvés par le propriétaire et acceptés par le ministère.
Il vérifie toutes les activités et les événements du cheminement du projet; il vérifie si l'échéancier est respecté par toutes les parties.
Il vérifie toute modification au contrat et fait les recommandations appropriées.
Il vérifie si l'installation des services municipaux (eau, égouts, voirie, etc.) des services électriques, des services téléphoniques, etc., se fait d'une façon ordonnée, en temps et lieux, avec les organismes concernés.
Il inscrit toute modification aux plans de construction et produit les plans ainsi modifiés au complet à la fin des travaux.
Il prépare le programme d'entretien physique, ménager et préventif approprié à chaque école secondaire polyvalente.
Il participe aux réunions de chantier.
Il produit, régulièrement et sur demande, tout rapport requis par la commission, concernant l'état des travaux.
Il vérifie si toute imperfection résultant de la construction est corrigée par l'entrepreneur avant l'acceptation finale de la construction et, à cette fin, il maintient à jour la liste complète des corrections à apporter.
Il assume toute autre tâche que peut lui confier son supérieur immédiat relativement à la surveillance de la construction de la ou desdites école(s) secondaire(s) polyvalente(s) pour laquelle ou lesquelles il a été engagé.

QUALIFICATIONS REQUISES:
— Diplôme universitaire en génie ou en architecture;
— Cinq (5) ans d'expérience dont au moins deux (2) ans d'expérience pertinente dans la construction de tels immeubles.

SALAIRE:
Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Education.

DURÉE DE L'ENGAGEMENT:
De janvier 1975 à décembre 1976 soit environ deux (2) ans. Faire parvenir "CURRICULUM VITAE" AU PLUS TARD LUNDI, 6 JANVIER 1975, en mentionnant les qualifications et années d'expérience à:

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE MEILLEUR
a/s du Service du Personnel,
55, rue Court, Granby, Qué.
J2G 4Y7
(13941)

ENCAN
CHEZ
CAMILLE LECLERC
Route 22 St-Germain
Co. Drummond
(1 mille de la transcanadienne)
Mercredi le 18 décembre 1974
à MIDI précis

SERONT VENDUS: 55 têtes d'animaux Holstein toutes claires de test fédéral et provenant toutes d'insémination artificielle, ce troupeau comprend 34 vaches à lait dont quelques-unes fraîches vêlées d'autres vêleront en janvier, février et mars; 8 taures de 2 1/2 ans vêlant en janvier; 13 belles génisses d'élevage.
Le quota de lait industriel de 340,000 livres.
EQUIPEMENT DE LAITERIE: 1 bulk tank John Wood capacité de 400 gallons; 1 réservoir à eau chaude Cascade; 1 pipeline James Way 4 unités avec gros compresseur James Way, installation pour 40 vaches;
MACHINERIE: 1 tracteur International modèle 624 automatique, diesel, barrage de roues, servodirection; 1 tracteur International modèle 434, diesel servodirection, barrage de roues, avec brocque International modèle 1501; 1 souffleur à neige att. 3 pts. 7 pieds; 1 charrue Hydreen 4 raies déclencheuse 14 pouces; 1 épandeur à engrais chimique att. 3 pts. neuf; épandeur à fumier International modèle 155 sur prise de force; 1 niveleuse att. 3 pts.; 1 arroseuse Lecnoma att. 3 pts; 1 herse à ressorts 4 panneaux traînante; 1 herse à roulettes Massey-Ferguson 14/28 att. 3 pts; 1 semoir International 13 disques combiné sur pneus; 1 vis à grain avec moteur; 1 charrue à rigole att. 3 pts; 1 batteuse Oliver motomotrice modèle 35 avec 12 pieds de faulx; 1 moulin à faucher International att. 3 pts; 1 haybine New-Holland modèle 469 neuve 10 pieds; 1 girofaneur Kuhn; 1 fileur New-Holland modèle 56; 1 presse à foin Massey-Ferguson modèle no. 10; 3 voitures, 4 roues avec plateformes; 1 monte-balles avec moteurs 24 pieds; 1 monte-balles et convoyeur dans la grange Allied de 114 pieds avec chute aux 12 pieds; 1 séchoir à grain 1 remorque 2 roues avec boîte à grain; 1 drill à piquet att. 3 pts; 1 compresseur à air; 1 batterie électrique; 1 clipper à vaches; 100 sacs d'avoine; 4,000 balles de foin; une quantité de paille; Un stock de hangar trop long à énumérer.
Cause: La terre est vendue.
Conditions: Comptant ou prêt de banque.

JEAN-GUY CHAMPIGNY
Encanteur licencié
Roxton-Falls, Co. Shefford
Tél: 548-5733
Si les routes étaient bloquées à cause d'une tempête l'encan aura lieu le vendredi, 20 décembre à midi.
(13973)

CONTREMAÎTRE GÉNÉRAL

Demandé pour usine située à Granby. Expérience en tôleries préférable. (sheet metal).

POUR RENDEZ-VOUS

Tél.: 372-5758
(13998)

ENCAN D'ANTIQUITES
CHEZ
Mme OMER CHAGNON
107, rue PRINCIPALE, ST-DOMINIQUE
(Près de St-Hyacinthe)
Samedi, le 14 décembre 1974
à 1 h p.m.
SERA VENDU: petit réfrigérateur, poêle élect. 30" récent; très beau set de chambre teinte foncée avec box spring et matelas neuf: TV; divan-lit; radio; balayeuse élect. récente; set de cuisine avec chaise berçante; stock de hangar; outils de jardin; vaisselle, chaudrons; bibelots; couvertures; draps, etc., etc.
ANTIQUITES: 6 belles chaises à hauts dossiers en chêne avec sculpture tête de lion; grande table de cuisine avec 7 panneaux; bahut; chaises canadiennes; chaise berçante sur base "Victorienne"; chaise berçante sculpture; tabouret; patère; machine à coudre; table de salon; tapis mural; coussins; tapis et couvre-pieds faits à la main; horloge carillon; pharmacie; cadran; plusieurs cadres vitres bombées; grand lit avec boules en brass; plusieurs beaux bureaux; lit d'enfant; valise bombée; corniche; chaise haute, certisseuse; banc; vaisselle; plateaux; bibelots, etc., etc.
Cause: mortalité.
Aussi cette propriété est à vendre, prix à discuter.
Pour informations de cet encan et d'encans de tous genres, adressez-vous avec confiance à:

JEAN-GUY GELINEAU
enc. lic.
1330, rue Granby,
Bromont
Tél.: 534-2414

AVIS PUBLIC

A une session régulière du Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Granby, tenue au Centre administratif, le 21 mai 1974, à 20.00 heures.
Il a été résolu ce qui suit:
Que les commissaires d'école pour la Commission scolaire de Granby demandent l'autorisation d'emprunter temporairement jusqu'à concurrence d'un montant s'élevant à $368,352. auprès de la Banque Canadienne Nationale, en attendant le produit de l'émission d'obligations prévue pour financer le budget d'immobilisations 1970-1971, 1971-1972, 1972-1973 pour une période n'excédant pas un an.
Que les commissaires d'école s'obligent à contracter pour fins d'immobilisations 1970-1971, 1971-1972, 1972-1973, un emprunt maximum de $383,102. en monnaie ayant court légal au Canada, à un taux d'intérêt ne dépassant pas 9 1/2% l'an, devant être amorti en une période de dix ans, et à réaliser ledit emprunt au moyen d'une émission d'obligations jusqu'à concurrence dudit montant.
Tout contribuable peut prendre connaissance du texte complet de ces résolutions, à mon bureau situé au Centre administratif de la Commission scolaire, 385 Principale, du lundi au vendredi, entre 8.30 heures et 17.00 heures.

J. Roch BEAUREGARD,
Directeur des services financiers.
Granby, ce 12e jour de décembre 1974.
(13887)

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ
A partir de cette date, je ne me tiendrai nullement responsable d'aucune dette contractée en mon nom par MME NICOLE HUARD-BÉLAND ou par qui que ce soit à moins d'un écrit de ma main.
M. BERNARD BÉLAND
425, rue Ste-Cécile Granby
(13940)

in memoriam

THERRIEN
(Mme Léo)
A Dunham, le 11 décembre, est décédée à l'âge de 73 ans, Mme Léo Therrien, née Bernadette Bédard, demeurant à Dunham. Les funérailles auront lieu samedi, le 14 décembre; le convoi funèbre partira des salons F. et J-M. Desourdy, 109, rue William, Cowansville, pour se rendre à l'église Ste-Croix de Dunham, où le service sera célébré à 10 heures 30. L'inhumation suivra au cimetière de Dunham. Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Rosaire Piette (Simone), de St-Jean, M. et Mme Marcel Therrien, de Bedford, M. et Mme Maurice Therrien, de Granby, M. et Mme Paul Therrien, de Frelighsburg, M. et Mme Gaston Therrien, de Ville St-Michel, M. et Mme Roger Therrien, de Ville LaSalle, M. et Mme Renald Therrien, de Longueuil, ainsi que ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces, petits-enfants et arrières petits-enfants.

CARTES MORTUAIRES
CARTES DE REMERCIEMENTS
Voyez notre catalogue
PHOTO LAVIGNE
1, St-Joseph Granby

Rita
FLEURISTE
29, PRINCIPALE
GRANBY 372-2881-2
TRIBUT FLORAL

L'art et la distinction dans les fleurs
Fortin & Ménard Enrg
Jean-Marc Ménard, propr.
FLEURISTE
Fleurs télégraphiées
7, rue Paré Granby
372-4343

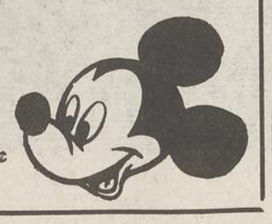
GIRARDOT & MENARD LTEE
DIRECTEURS DE FUNERAILLES
BUR. 225 PRINCIPALE - GRANBY, QUE.



FLEURS
POUR NAISSANCE
MARIAGE
HOPITAL
RECEPTIONS
MORTALITÉ
GILBERTE LOISELLE
Votre fleuriste
342, Papineau Granby 378-1191

THEATRE PALACE TEL 372 4466

CINÉMA pour les ENFANTS
SAMEDI, LE 14 DÉCEMBRE, 2 h p.m.
À L'AFFICHE!
LE GROS ET LE PETIT
***AUSSI:* LE PETIT CLOWN (couleur)**
4 DESSINS ANIMÉS — ADMISSION 50¢
OU 2 BOÎTES DE CONSERVES
POUR TOUS



Vente de JANVIER en DÉCEMBRE

Télécouleurs MOTOROLA

Quasar™

Quasar™ de 26" en diagonale à télécommande Télécouleur Console Satellite



100% transitorisé

Chaleur invitante du style colonial Meuble crédence en bois franc de choix et avec placages de bouleaux finis érable "Héritage". Décorations moulées à partir d'un matériau similibois. Lampe-écran Matrix Brillante Motorola. Haut-parleur de 6" x 4". Roulettes dissimulées H 34 7/8" L39" P19 1/4" ajoutez 4 1/8" pour le col de la lampe-écran

Modèle TU9144KS **$699.**

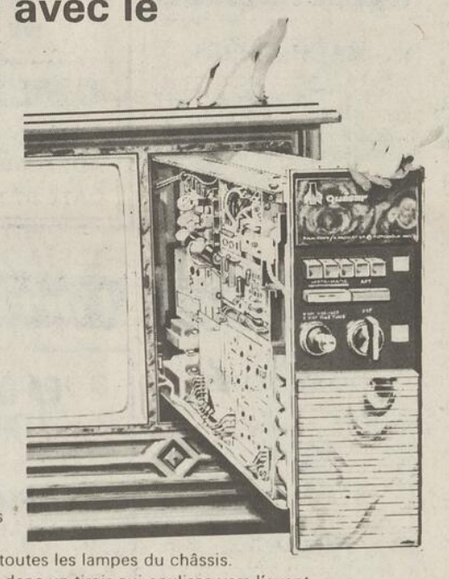
Télécouleur Quasar II de 26" en diagonale



Petit meuble console de style contemporain populaire. Bois franc de choix et panneaux pressés durcis, dans un riche fini noyer royal veiné. Haut-parleur de 6" x 4". H 31¾", L 34⅜", P 18" (ajoutez 5" pour le col de la lampe-écran).
Ce modèle est aussi disponible avec télécommande "Satellite" . . .

Modèle 5502 **$599.**

Télécouleur Quasar™ Motorola avec le tiroir à circuits



Des composants transistorisés modernes dans des modules de circuits remplacent toutes les lampes du châssis. Le châssis est contenu dans un tiroir qui coulisse vers l'avant pour mettre les modules de circuits immédiatement à la portée du technicien, si jamais l'entretien est nécessaire. Il peut débrancher un module de circuits et y substituer un module d'échange, chez le client même dans la plupart des cas. Le télécouleur Quasar est pensé en vue de l'excellence du rendement et de la satisfaction du consommateur. (Sur tous les modèles transistorisés à 100%. Les modèles Quasar II ont la même construction modulaire du châssis transistorisé, à l'exception de l'emploi de quatre lampes.)

26" Quasar™ en diagonale Meubles consoles avec télécommande Satellite faculative



100% transitorisé

Elégant meuble crédence de style méditerranéen, fini pacanier veiné classique sur panneaux pressés durcis et bois franc de choix. Décorations moulées à partir d'un matériau similibois.
Lampe-écran Matrix Brillante Motorola. Haut-parleurs de 6" x 4". Roulettes dissimulées. H 30½", L 40½", P 19⅞" (ajoutez 4⅛" pour le col de la lampe-écran).
Modèle WU9146KP
Ce modèle est aussi disponible avec télécommande "Satellite" **Modèle TU9147KP**

$750.

AVEC CONTRÔLE À DISTANCE MODÈLE 9147



$485.

Coffret en plastique très résistant fini similinoyer veiné. Garniture de luxe. Poignée dissimulée. Lampe-écran Brillante Motorola. Haut-parleur de 5" x 3". Filtre "Glare Guard" amovible. Chariot fourni. Dimensions de l'appareil seulement : H 17¼", L 23⅜", P 19⅜". **Modèle WP50KW**

TABLE EN SUPPLÉMENT

PLUSIEURS AUTRES MODÈLES EN MAGASIN EN SPÉCIAUX

VENDU PAR DES TECHNICIENS EN ÉLECTRONIQUE



ROYAL JEAN
copropriétaire

APRÈS LA VENTE C'EST LE SERVICE QUI COMPTE

Stop TV Service

COULEUR STÉRÉO RADIO D'AUTOMOBILE

CENTRE D'ACHAT FRONTENAC 320 boul. LECLERC GRANBY

TÉL. : 372-9322



GEORGES PONTBRIAND
copropriétaire

REÇU
16 DEC. 1974
DU QUÉBEC